



### THERRIEN

V en mode  
Rousseau

PAGE 17



**GICLEURS  
DANS LES  
RÉSIDENCES:**  
Québec  
assumera  
la totalité  
de la facture

PAGE 4

**PATRICK  
CHARLEBOIS:**  
10 marathons  
en 10 jours  
dans  
10 provinces

PAGE 2



JEUDI  
18 JANVIER  
2018

# LeNouvelliste

PHOTO: STÉPHANE LESSARD



## ABI: DÉJÀ DES DOMMAGES

PAGE 3

# DE GRANDES ASPIRATIONS

La gestion des spectacles présentés au nouveau colisée  
confiée à la Corporation des événements de Trois-Rivières

PAGE 4

**+ FRAPPIER** Enfin! PAGE 10



### LÉGARÉ

La princesse  
à roulettes

PAGE 5



96¢ + TAXES

Semaine  
8 13536 00001 3  
Postes Canada - convention 140034151

**LA BANDE  
DESSINERIE**

LA RÉFÉRENCE  
de Bande Dessinée

- BANDE DESSINÉE
- MANGA
- WARHAMMER
- CASSE-TÊTE

- VENTE
- ACHAT
- ÉCHANGE



Centre d'achats  
Normanville

**La Bande Dessinerie**  
Librairie Le Lecteur

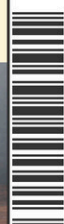
760, boul. des Récollets, Trois-Rivières

**819-371-1000**

- VENTE
- ACHAT
- ÉCHANGE



**Le  
Lecteur**  
livres d'occasion



## SOMMAIRE

|                    |         |
|--------------------|---------|
| affaires           | 13-14   |
| arts et spectacles | 16-17   |
| divertissement     | 18-19   |
| loterie            | 5       |
| météo              | 29      |
| nécrologie         | 21 à 28 |
| opinions           | 10      |
| petites annonces   | 20-21   |
| sports             | 31 à 35 |

## INSOLITE

## Une chapelle néo-gothique «à vendre et à emporter»!

**BLOIS (AFP)** — Une chapelle néogothique du XIX<sup>e</sup> siècle en ruines sera vendue aux enchères le dimanche 22 janvier en France, avec une condition insolite: l'acheteur devra «emporter» la chapelle pour la reconstruire ailleurs.

«C'est la première fois qu'une chapelle est vendue aux enchères!», a assuré mercredi Me Philippe Rouillac, le commissaire-priseur chargé de cette vente, en précisant que la mise à prix sera de «seulement» 7500 \$.

La chapelle, édifée vers 1890-1892 par Guy de Lavau n'est ni classée ni inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Rien ne s'oppose donc à sa vente et à son «démontage».

Le Dr Jacques Waynberg, qui possède aujourd'hui la propriété, ne veut ni conserver l'édifice ni se résoudre à sa ruine définitive.

## NOUS JOINDRE

**RÉDACTION:** 819 693-5464  
redaction@lenouvelliste.qc.ca  
opinions@lenouvelliste.qc.ca

**ABONNEMENTS:** 819 376-2000  
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

**PUBLICITÉ:** 819 693-5478  
pub@lenouvelliste.qc.ca

**PETITES ANNONCES:** 819 378-8363  
vendu@lenouvelliste.qc.ca

**NÉCROLOGIE:** 819 378-8363  
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

## UN AUTRE DÉFI POUR PATRICK CHARLEBOIS

# Place au Canadian Marathon Challenge

## Dix marathons en dix jours dans les dix provinces canadiennes

**PAULE VERMOT-DESROCHES**  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Après avoir couru sept marathons en sept jours sur sept continents dans le cadre du World Marathon Challenge l'an dernier, l'athlète trifluvien Patrick Charlebois crée son propre défi à relever, et donne naissance au Canadian Marathon Challenge. Au mois de mai, Charlebois ira courir dix marathons en dix jours dans chacune des provinces canadiennes.

Du même coup, le défi servira à amasser des fonds pour la Fondation Terry Fox, qui vise à financer la recherche contre le cancer. «C'était une évidence pour moi de m'associer à la Fondation Terry Fox, car c'est un homme qui m'a grandement inspiré depuis que je suis tout petit et encore aujourd'hui comme coureur», constate Patrick Charlebois, qui confie qu'il n'avait que dix ans lorsqu'il a vu Fox entamer son marathon de l'espoir en 1980, une course qui devait le faire traverser le Canada d'un océan à l'autre pour lutter contre le cancer. Depuis sa création, la Fondation Terry Fox a pu amasser tout près de 750 M\$ à travers le Canada, des fonds qui ont été réinvestis entièrement dans la recherche.

Ainsi, en dix jours, Patrick Charlebois devra courir 422 kilomètres dans trois fuseaux horaires et se déplacera en avion et en voiture entre les différents défis. Alors qu'il



Patrick Charlebois est ici accompagné de Peter Sheremeta, directeur provincial de la Fondation Terry Fox, et Mathieu Pothier, directeur général et copropriétaire d'Acura Trois-Rivières, commanditaire de l'athlète.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

prendra part à deux marathons officiels, soit ceux d'Halifax le 20 mai et de Calgary le 27 mai, il se créera ses propres circuits de marathon pour Saint-Jean, Moncton, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver.

«La fondation a déjà elle-même tout près de 800 circuits établis à travers le Canada dans le cadre de la Journée Terry Fox. Je vais donc m'asseoir avec eux et déterminer les parcours que nous allons emprunter. Dans un monde idéal, j'aimerais pouvoir répéter des boucles de 5 ou de 10 kilomètres, pour que ça puisse aussi motiver les supporters à venir nous voir, nous encourager et même peut-être embarquer avec nous pour courir», indique Patrick Charlebois.

Le défi, même s'il ne se passe pas sur sept continents différents et dans des conditions climatiques diamétralement opposées, demeure tout de même entier du point de vue physique, confie le coureur. «Par rapport au World Marathon Challenge, je devrai courir 122 kilomètres de plus. Sur l'asphalte, le défi demeure toujours la gestion des blessures. Quand je suis

revenu du World Marathon Challenge, j'ai mis un bon quatre mois à récupérer de mes blessures. Ça a été très dur sur le corps», convient celui qui dit avoir adapté sa préparation cette fois, notamment à l'aide de son équipe, en plus de l'achat de nouvel équipement comme des souliers de course Hoka, achetés spécialement aux États-Unis.

«Ce sont les souliers que portait Mike Wardian lorsqu'il m'a battu au World Marathon Challenge. J'ai compris une fois que je les ai essayés. Ce sont des souliers que l'on dit maximalistes. C'est comme de courir sur un nuage», mentionne-t-il, avouant qu'il a eu besoin d'une certaine période d'adaptation pour se faire à ce nouvel équipement, mais qu'il en constate tous les bienfaits aujourd'hui.

L'athlète a d'ailleurs déjà commencé sa préparation, lui qui court entre 130 km et 210 km par semaine et qui commence déjà à adapter son alimentation en conséquence. Ce défi devrait en effet lui faire dépenser près de 60 000 calories en dix jours, ce qui exige une diète adaptée pour pouvoir tenir le coup.

Patrick Charlebois a aussi reçu l'appui de commanditaires comme Acura Trois-Rivières dans ce défi qui pourrait devoir représenter un investissement entre 15 000 \$ et 25 000 \$.

## UN RENDEZ-VOUS ANNUEL?

Bien qu'il complètera seul le premier Canadian Marathon Challenge, Patrick Charlebois ne cache pas qu'il aimerait que ça devienne un événement annuel, au même titre que le World Marathon Challenge, qui serait accessible aux athlètes qui sont à la recherche d'un nouveau défi à relever. Selon Charlebois, des milliers de Canadiens auraient la capacité de relever un tel défi et il souhaite que le mouvement se crée pour en faire un rendez-vous sportif de haut niveau.

Pour cette année, il s'attend par contre à recevoir l'appui de plusieurs personnes à travers les provinces, soit par le biais de la Fondation Terry Fox ou de la publicité qui sera faite entourant l'événement, et précise que quiconque souhaite se joindre à lui pour courir l'un ou l'autre des marathons est évidemment le bienvenu.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

## ACANTHE, nom féminin

**Définition** — [Botanique] Plante ornementale à feuilles recourbées et très découpées.

**Locution** — feuille d'acanthé : ornement architectural imitant la feuille de l'acanthé.

**Champ lexical** — rinceaux, palmette, corinthien, pilastre, volute, frise, antique, carline, archivolte, colonne, guirlande, colonnettes, modillons, denticule, architrave, corniche, fronton, voussure, cannelure, entrelacs, feuillage, ornementation, angelot, moulure, rosace...



Écrivez prudemment!

## Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

## LE LOCK-OUT À L'ABI ENTRAÎNE 80 MISES À PIED AU GROUPE MBI

## «C'est un jeu de dominos»

La Chambre et le maire assistent impuissants au conflit privé



**MARC ROCHETTE**  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**BÉCANCOUR** — Une semaine après le début du lock-out à l'Aluminerie de Bécancour, les dommages collatéraux se font déjà sentir parmi les quelque 150 sous-traitants répertoriés en Mauricie et au Centre-du-Québec alors que le Groupe MBI vient de procéder à 80 mises à pied.

«C'est un jeu de dominos qui se joue. C'est un employeur extrêmement important pour la région. Il y a de l'inquiétude évidemment pour les employés mêmes qui sont concernés directement, mais aussi pour les entreprises qui sont sous-traitantes», a confié le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, André Dallaire.

Celui-ci souligne que «ça part du gros et ça s'en va au plus petit», rappelant que les répercussions à la chaîne finissent par affecter ultimement «les décisions budgétaires d'une famille».

«On ne peut pas faire autrement que souhaiter une solution positive dans un délai le plus court. C'est un joueur majeur de la région et les impacts pourraient être aussi négatifs qu'on peut le craindre», a indiqué le président de la CCICQ.

D'ailleurs, le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, dit évaluer tous les scénarios, considérant que l'ABI fournit des revenus annuels à la Ville de l'ordre de 4,5 millions de dollars, soit trois millions en taxe foncière et 1,5 million en taxe d'affaires.

Le premier magistrat dit appréhender que les «restaurateurs, électriciens, réparateurs et plombiers» aient des mauvaises nouvelles à annoncer à leurs employés.

«On laisse un peu retomber la poussière. On est bien impuissant devant le combat que se livrent une entreprise privée et un syndicat privé. Je les comprends de ne pas négocier sur la place publique», a fait savoir celui qui n'envisage pas de mobilisation



Une semaine après le début du lock-out à l'ABI, les dommages collatéraux commencent à se faire sentir chez les fournisseurs. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.



La professeure en relations industrielles de l'UQTR, Diane Gagné. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

pour forcer un règlement.

Une réserve partagée par le président de la Chambre. «Ça demeure que c'est une entreprise privée qui gère un conflit à l'interne. Au-delà de souhaiter pour le bien de la grande région Mauricie-Centre-du-Québec qu'il y ait une solution, on n'a pas à intervenir autrement que leur souhaiter le mieux possible de part et d'autre», a précisé M. Dallaire.

En marge de sa conférence devant les membres de la CCICQ sur le recrutement de la main-d'œuvre, la professeure en relations industrielles de l'UQTR, Diane Gagné, a déclaré au *Nouvelliste* que le syndicat de l'ABI avait des préoccupations légitimes par rapport à l'ancienneté et au régime de retraite.

«Si les syndicats plus forts ne



Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, André Dallaire. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

se battent pas pour préserver et augmenter les acquis, qui va le faire? Il ne faut pas se leurrer, tout ce qu'on a, que ce soit le système de santé, la loi sur les normes, la charte des droits et libertés, ça a été de prime abord négocié souvent localement par des syndicats locaux qui étaient plus forts», fait-elle remarquer.

Et, dit-elle, si les gens dans l'usine ont des bonnes conditions, «les gens qui travaillent dans les bureaux, les cadres, ont aussi des bonnes conditions». «Et si eux ont des bonnes conditions, la compétition va donner des bonnes conditions. C'est une roue qui tourne. C'est important que les syndicats qui ont encore un peu de pouvoir se battent. Chez ABI, dans le moment, on n'en parle pas beaucoup, mais il y a beaucoup cette

notion de traiter tout le monde égal, pas de clause de disparité de traitement, pas de préservation des acquis des anciens pour donner moins à ceux qui vont arriver. C'est important ça comme combat», affirme l'invitée de la Chambre.

Par ailleurs, Mme Gagné souligne que l'ABI a maintenant une direction internationale qui est américaine. «Le système de négociation est très différent du nôtre. La journée que la convention se finit, il n'y a plus de convention et ils peuvent prendre tous les moyens qu'ils veulent. Et ils sont très antisyndicaux aux États-Unis. Et ce sont deux entreprises dans une. C'est quoi l'idée en arrière?», s'interroge-t-elle.

À son avis, «on veut faire porter sur les travailleurs les aléas du marché, de l'économie». «Est-ce

qu'on peut facilement délocaliser une usine comme ABI? Non. Est-ce qu'on peut aller ailleurs? Oui», poursuit la conférencière.

La solution au conflit? «Il faut la volonté des deux parties de s'asseoir à la table et de demander un conciliateur-médiateur, c'est loin d'être bête. Et négociateur, c'est nécessairement faire des compromis. C'est quand ça va commencer à coûter plus cher que prévu que la joute va se jouer», prédit la spécialiste.

Du côté syndical, on interpelle les actionnaires d'Alcoa dans la foulée des résultats financiers du 4<sup>e</sup> trimestre et de l'année 2017.

«Les actionnaires doivent s'interroger sur la décision de déclencher un lock-out et de mettre fin aux négociations en déposant une offre finale alors que celles-ci allaient bon train. Pourquoi provoquer un conflit qui coûtera en bout de ligne davantage que toutes les demandes syndicales? Il y a anguille sous roche. Alcoa aura des réponses à fournir aux investisseurs», croit le président de la section locale 9700 des Métallos, Clément Masse.

Le Syndicat des Métallos s'interroge d'autant plus sur la décision de la direction d'Alcoa «lorsqu'on sait que son compétiteur, et incidemment détenteur de 25,1 % des parts de l'Aluminerie de Bécancour, pourrait tirer profit du conflit en faisant monter les prix de l'aluminium ainsi que la prime Mid-West».

«Rio Tinto a contribué à la décision du lock-out et de l'autre côté, pourrait engranger des profits dans ses autres usines. Est-ce qu'Alcoa sort vraiment gagnante de l'aventure? Il y a des questions à poser», a-t-il ajouté.

Ce dernier rappelle que la direction d'ABI, qui appartient aux deux géants de l'aluminium que sont Alcoa et Rio Tinto, a décrété un lock-out dans la nuit du 11 janvier, «refusant la main tendue du syndicat pour négocier».

«Pourtant, le déclenchement du lock-out et l'arrêt de deux séries de cuves représentent des coûts importants pour l'employeur, davantage que ce qui était en jeu dans les négociations», martèle M. Masse.

Les négociations portaient principalement sur le régime de retraite et le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre.

Et jeudi, les travailleurs d'ABI recevront l'appui financier de la section locale 6586 des Métallos à l'aciérie d'ArcelorMittal à Contrecoeur Est.

## SPECTACLES AU COLISÉE

## Mandat donné à la Corporation des événements

PAULE VERMOT-DESROCHES  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le contrat pour la construction du nouveau colisée du District 55 étant maintenant octroyé, la Ville de Trois-Rivières envisage déjà son plan de match pour la programmation qui se tiendra entre ces murs. C'est d'ailleurs à la Corporation des événements de Trois-Rivières que sera confié le mandat de travailler la programmation de spectacles qui viendra compléter celle des heures de glace, confirme le maire Yves Lévesque.

«Le mandat est donné à la Corporation des événements. On sait où on s'en va avec ça. La Corporation des événements a déjà la structure, le réseau de contacts. On peut se classer comme un joueur important au niveau du spectacle avec le colisée», lance Yves Lévesque, indiquant que le premier mandat sera notamment d'imaginer un spectacle d'envergure pour l'inauguration du colisée après la fin des travaux prévue pour décembre 2019.

«On veut créer un engouement autour de ça, peut-être même un concours pour l'ouverture du colisée. Nous allons regarder ça dans les prochains mois, mais le mandat est déjà donné et nous avons entièrement confiance», ajoute le maire Lévesque.

Selon lui, le créneau



Le nouveau colisée pourra aussi accueillir des spectacles.

spectacle pour un colisée de plus de 4000 places comme celui que l'on s'appête à construire à Trois-Rivières est intéressant, alors qu'il s'insère dans un marché situé entre celui de la salle Thompson et celui de l'Amphithéâtre Cogeco, permettant aussi de penser à une programmation douze mois par année.

«On peut penser à regarder du côté des grands joueurs comme le Centre Bell et le Centre Vidéotron. Lorsqu'un artiste se produit là, il est tout à fait possible de penser à l'amener aussi chez nous. Le colisée aura des équipements d'envergure tant au niveau du son, de la technique que des décors et grâce

à ça, on peut penser attirer de gros noms», croit Yves Lévesque, qui n'a toutefois pas voulu s'avancer sur des noms qu'il aimerait voir se produire ici.

Appelé à commenter ce nouveau mandat, le directeur de la Corporation des événements, Steve Dubé, a tenu à rappeler que le tout se ferait en collaboration avec la Direction des loisirs de la Ville de Trois-Rivières, qui a le mandat de gestion du colisée.

«Tout relève d'abord de la Direction des loisirs, avec qui nous allons travailler. La priorité demeure évidemment le temps de glace. Mais une fois que nous saurons quelles

son les plages qui sont disponibles en dehors du temps de glace, nous allons pouvoir collaborer pour pouvoir y présenter des spectacles. Nous avons l'expertise et l'expérience avec l'amphithéâtre et nous pourrions partager tout ça avec le gestionnaire du colisée», mentionne M. Dubé.

La prospection pour des artistes potentiels n'a toutefois pas encore débuté, précise Steve Dubé. «Tant qu'on ne connaîtra pas les plages horaires, on ne fera pas de prospection. On n'a pas encore toutes les informations concernant la configuration de la salle non plus. Mais une chose est sûre, c'est que

c'est très motivant. À travers la ville qui se développe, c'est intéressant d'avoir cette infrastructure dont la population va pouvoir bénéficier», commente M. Dubé.

#### PAS DE DISCUSSIONS SUR LE SUJET

Selon le conseiller du district Pointe-du-Lac, François Bélisle, jamais la possibilité de confier un tel mandat à la Corporation des événements n'a fait l'objet de discussions lors d'une séance du groupe de travail sur le projet de colisée. Il a d'ailleurs été très surpris de l'apprendre par l'entremise des médias.

«Il faut apprendre qu'avant de parler aux médias, il faut consulter le conseil. Quand un conseiller ose parler de quelque chose aux médias sans en avoir parlé au conseil, il se fait taper sur les doigts. Et on m'a tapé sur les doigts lors de mon mandat précédent. Je me dis que cette consigne s'applique au maire aussi», lance-t-il.

À la lumière de l'expérience du Centre Gervais Auto de Shawinigan, où peu de spectacles ou événements divers ont été présentés depuis son ouverture, il doute de la nécessité de donner l'exclusivité de la gestion des événements non sportifs à la Corporation, et ce, même si elle a développé une expertise en la matière depuis sa création.

Avec la collaboration de Mathieu Lamothe

## RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

## Barrette sort le chéquier pour les gicleurs

La Presse

QUÉBEC — Québec assumera finalement la totalité de la facture de l'installation de gicleurs pour la grande majorité des résidences pour personnes âgées, a appris *La Presse*. Les autres, celles qui sont plus grosses, auront

droit à une bonification de l'aide gouvernementale.

Quatre ans après la tragédie de L'Isle-Verte, où 32 aînés ont perdu la vie dans l'incendie de leur résidence, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a décidé de revoir son programme d'aide pour l'installation de gicleurs. *La Presse* faisait état de ses ratés en

novembre dernier.

Québec a décidé en 2015 d'obliger les résidences, à l'exception des très petites, à se munir de gicleurs d'ici décembre 2020. C'était ce que recommandait le coroner qui avait enquêté sur le drame de la Résidence du Havre.

Le gouvernement Couillard a annoncé son programme d'aide financière dans son budget de 2015. Il devait assumer environ 45 % des coûts totaux liés à l'installation de gicleurs. Il avait prévu une aide financière de 115,9 millions de dollars, sur une facture totale estimée à 252 millions il y a trois ans.

Or, selon ce qu'a appris *La Presse*, Gaétan Barrette doit annoncer une augmentation de 67,4 millions de l'enveloppe, qui atteindra 183,3 millions. La proportion payée par l'État passera ainsi à 72 % globalement.

Surtout, la grande majorité des résidences se feront rembourser en totalité la facture. Ce sont celles qui ont 30 unités d'habitation (des

chambres ou des appartements) ou moins. Elles comptent pour 950 des 1300 résidences qui n'ont pas de gicleurs ou en ont trop peu, selon des statistiques datant de 2015. Le programme initial prévoyait que l'État assume 60 % des coûts dans leur cas.

Pour les résidences de 31 à 99 unités, l'aide du gouvernement passe de 40 % à 80 %. Les établissements de 100 unités ou plus auront droit à 60 %, comparativement à 20 % dans le programme initial.

L'État assumera 100 % des coûts pour les OBNL d'habitation, des établissements sans but lucratif.

La bonification sera rétroactive. Les résidences qui ont déjà installé des gicleurs en vertu du programme initial recevront ainsi une aide supplémentaire.

Elles sont toutefois peu nombreuses à l'avoir fait jusqu'ici, comme l'a démontré *La Presse* en novembre dernier. Résultat: la moitié des résidences pour personnes

âgées du Québec (902) n'ont toujours pas de gicleurs.

Selon les données du ministère de la Santé, 293 résidences avaient fait une demande d'admissibilité au programme en date du 12 octobre dernier, première étape en vue d'obtenir l'aide financière. Et seulement 22 établissements étaient passés à l'autre étape, celle d'une demande de subvention. Par conséquent, Québec n'a fait jusqu'ici que deux versements totalisant 136 638 \$ à une poignée de résidences qui ont terminé les travaux. Des millions devaient pourtant avoir déjà été accordés à ce jour, selon ses prévisions de 2015.

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés imputait les retards à la «procédurite» du gouvernement. Le programme d'aide est complexe; les démarches administratives, laborieuses. Québec apportera des modifications pour faciliter le processus, selon nos informations.



## La Maison de la famille de Trois-Rivières

### BÉNÉVOLES DEMANDÉS

**Fonction :** Assister l'intervenante de la halte-garderie dans les tâches auprès des enfants (aide lors des dîners, habillage, lecture histoire, préparation à la sieste, etc.)

**Date de l'activité :** Tout au long de l'année.  
Besoin le lundi et le mardi de 10 h à 15 h 30.

**Contactez Kate Rivard  
819 691-0387**



Source: Centre d'action bénévole Lavolette

# La princesse à roulettes

**ISABELLE  
LÉGARÉ**

CHRONIQUE

isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca



**T**out se passait bien jusqu'à ce que tout se mette à mal aller. C'était le 2 janvier dernier, en après-midi.

La période des Fêtes tirant à sa fin, Marilyne Larocque et Amy ont décidé de s'offrir un dernier cadeau avant de replonger dans la routine. Elles ont opté pour une rarissime sortie entre filles.

Enthousiastes à l'idée de fuir pendant quelques heures le tourbillon familial, la mère de cinq enfants et son aînée avaient le sourire aux lèvres en direction du cinéma. C'est au moment de remonter à bord de la fourgonnette que le duo a sérieusement regretté de ne pas être resté sagement à la maison.

Amy, 16 ans, est atteinte de spina-bifida et d'hydrocéphalie, deux diagnostics souvent indissociables.

L'adolescente est née avec une lésion de la moelle épinière, une malformation sévère qui entraîne la paralysie des membres inférieurs. Elle a hérité de la forme la plus grave de spina-bifida. Au moment de l'accouchement, son père a eu le temps d'entrevoir la «plaie ouverte» au milieu de la colonne vertébrale.

Amy ne sent rien du nombril jusqu'au bout des pieds. Ses jambes sont hors service. La vessie et les intestins aussi.

La jeune fille n'échappe pas à l'incontinence. Elle porte un cathéter urinaire qu'il faut nettoyer plusieurs fois par jour. Il y a les curages rectaux aussi... Deux quotidiennement. L'ado n'a pas d'autre choix que de s'en remettre à ses parents pour vider manuellement ce qu'il y a à vider.

Pourquoi entrer ici dans les détails? Parce qu'Amy ne s'apitoie jamais sur son sort, rigolant même avec son père et sa mère qui trouvent le moyen de faire des blagues sur cette situation qui prend parfois des allures de tragi-comédie.

«Il faut bien y mettre un peu d'humour, pour dédramatiser. Elle a besoin de parents forts.»

Marilyne Larocque n'est pas

moins fatiguée. En plus de s'occuper de sa fille qui a un dossier médical épais comme ça, elle s'assure que ses quatre autres enfants âgés de 2 à 13 ans puissent s'épanouir normalement. Sa famille est son boulot à temps complet. Son mari, Danny Pothier, fait ce qu'il peut dans les circonstances. Il y a huit ans, l'ouvrier a été victime d'un accident de travail qui a entraîné une invalidité permanente.

Amy a besoin d'un appareil pour l'aider à respirer la nuit. «Elle n'a pas de force musculaire au niveau de la cage thoracique», poursuit sa mère en ajoutant que la condition de sa fille n'est pas dégénérative, mais les problèmes de santé ne vont pas en s'améliorant.

Cette habituée du Centre mère-enfant du CHU de Québec a subi huit chirurgies au cours des quatre dernières années. Malgré tout, sa bonne humeur l'emporte sur le reste.

«Amy est une perle. Elle est toujours reconnaissante», souligne Marilyne Larocque en faisant un clin d'œil complice à celle qu'elle surnomme affectueusement la «princesse à roulettes».

Cette mère courage savait que cette sortie spéciale impliquait de prendre dans ses bras sa grande fille de plus en plus lourde. Amy méritait cependant de se changer les idées, elle qui serait tout pardonnée d'en avoir jusque-là de ne pas mener la vie ordinaire d'une ado de 16 ans.

«Au diable les douleurs! Les Tylenol ont été inventées pour ça», s'est dit la dame en sachant que son dos lui ferait payer le prix de ses bonnes intentions.

Le problème est survenu en quittant le cinéma, lorsque Marilyne Larocque a voulu soulever l'adolescente de 52 kilos (environ 115 livres) de son fauteuil roulant pour l'asseoir sur le siège avant de la fourgonnette.

«J'ai manqué de force. Amy m'a échappé des mains et elle s'est retrouvée prise au piège, sur le plancher de la minivan.»

Pour faire exprès, il n'y avait personne dans le stationnement



Entourée de ses parents (Marilyne Larocque et Danny Pothier), Amy, 16 ans, est une princesse à roulettes qui a besoin d'une fourgonnette adaptée pour sortir avec les membres de sa famille. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

pour aider la femme qui a dû s'y prendre à trois reprises avant de réussir à rasseoir sa fille au bon endroit... mais à moitié habillée.

Épuisée et le dos en compote, Marilyne Larocque a été incapable de remonter les pantalons d'Amy qui, en glissant, s'est retrouvée les fesses à l'air, les jeans aux genoux, à quelques moins 30 degrés Celsius. La seule bonne nouvelle ici, c'est que l'adolescente n'a jamais senti le froid glacial lui fouetter les jambes paralysées. C'est tout de même le cœur en miettes qu'elle a compris que cette sortie était la dernière avant longtemps, déjà que celle-ci était une exception. Sa mère est la plus gentille, mais elle n'a plus la capacité de la prendre dans ses bras.

À moins que...

Ses parents sont à la recherche d'un véhicule qui répond aux conditions du programme d'adaptation de véhicule de la Société de l'assurance automobile du Québec. Il faut oublier leur fourgonnette actuelle, une 2009 avec 145 000 kilomètres à l'odomètre. Pour être modifié, un véhicule servant au transport d'une personne handicapée doit

pouvoir tenir la route pendant au moins cinq ans.

En ce moment, Marilyne Larocque et Danny Pothier n'ont pas les moyens d'acheter une fourgonnette à la fois usagée et presque neuve. Ils ont besoin d'un coup de pouce pour faire l'acquisition

d'un modèle qui correspond aux critères de la SAAQ et aux besoins de leur famille nombreuse.

Ils viennent de lancer une collecte de fonds sur le site de financement GoFundMe, sous le titre «Une minivanne adaptée pour Amy».

**LOTO QUÉBEC** RÉSULTATS DU : MARDI 16 JANVIER 2018

**TOUT-ORNIEN** 01 02 04 05 07 09  
15 18 19 20 21 24

**Sprinto** 20 24 33 41 49

**LOTTO POKER** 3 6 8 V R  
♠ ♥ ♣ ♠ ♥

**Quotidienne** 2 08 3 275 4 4995

**Lotto-D Extra** 3138452  
5 6 5 6 4 2 2 4

**banco** 01 02 03 04 06 07 11 12 14 17  
21 22 26 34 48 49 50 57 64 65

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
28 MAI 11 VERSEAU

**Triplex** 02 18 31 33 41

**MILLIONNAIRES** GRÂCE À LA LOTERIE  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2018

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ABUS SEXUELS SUR UNE FILLETTE ENTRE 1988 ET 1993

# Témoignage émouvant de la victime

Réjean Héon  
connaîtra  
sa sentence  
le 7 mars



**NANCY MASSICOTTE**  
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — C'est le 7 mars que Réjean Héon, 47 ans, de Saint-Albert, connaîtra sa sentence pour des agressions sexuelles commises sur une jeune fille entre 1988 et 1993.**

Dans le cadre d'un témoignage très émouvant, la victime a demandé à ce que justice soit faite en tenant compte des conséquences majeures que ces abus sexuels avaient eues sur elle, son conjoint et ses enfants.

«Tout ce qui m'est arrivé, c'est comme si je portais un sac à dos très lourd. Rempli de culpabilité. Le poids était lourd à porter. Le poids du secret, le poids de la honte, la peur de tomber enceinte, le poids de la responsabilité d'un éventuel suicide de l'agresseur», a-t-elle notamment raconté au juge

Jacques Trudel.

Cette femme, qui a maintenant 40 ans, a mentionné s'être mariée et avoir eu des enfants avec ce même sac à dos. «C'est lourd. Tranquillement, surtout depuis la dénonciation et avec ma thérapie, je rends mon sac à dos plus léger pour être capable d'avancer dans la vie, même si je suis consciente qu'il y a un bagage permanent à l'intérieur», a-t-elle ajouté.

Entre 1988 et 1993, Réjean Héon s'est en effet livré à plusieurs attouchements sexuels sur la jeune fille à Saint-Pierre-les-Becquets. Les premiers événements remontent au moment où la plaignante avait 10 ans. L'individu venait alors d'avoir 18 ans. Il lui a tout d'abord touché les seins par-dessus le chandail.

Lorsque la victime a eu 11 ou 12 ans, il lui a demandé de le masturber. Il lui a même montré comment faire, mais la maladresse de la petite l'a plutôt incité à faire le travail lui-même.

Au cours de la même année, il lui a demandé d'enlever son chandail, car il voulait voir comment ses seins se développaient. Il l'a ensuite forcée à se mettre à quatre pattes sur le lit pour voir ses seins pendre et les toucher. Il lui a aussi demandé de retirer son pantalon et d'écartier ses jambes. Malgré son refus, Héon a frotté son pénis sur sa cuisse, tout près de sa vulve sans toutefois qu'il y ait pénétration.



Les plaidoiries sur sentence de Réjean Héon ont eu lieu mercredi au palais de justice de Trois-Rivières pour des agressions sexuelles sur une jeune fille.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Une autre agression est survenue dans un bâtiment de ferme. Il a maintenu l'adolescente âgée de 13 ans contre un mur afin de lui toucher les seins. Il a essayé de lui enlever son chandail, mais l'adolescente lui a asséné un coup de genou dans les parties génitales avant de prendre la fuite.

Enfin, dans le cadre d'une rencontre avec un sexologue, Réjean Héon a admis lui avoir touché les seins alors qu'elle avait 15 ans.

La victime a grandement souffert de ces abus et même encore aujourd'hui. Elle en a certes parlé à des proches, mais il aura fallu

plusieurs années avant qu'elle ne trouve le courage de porter une plainte. Elle a en effet rencontré les policiers en janvier 2016. «Je l'ai fait pour protéger les autres, pour protéger mes enfants et pour me libérer de l'emprise de cet homme», a-t-elle précisé.

Elle a raconté avoir souffert de psoriasis causé par le stress qu'elle vivait. Pendant des années, elle a aussi tenté de camoufler ses seins sous des chandails amples, en marchant courbée au point d'avoir des maux dos.

Les autres séquelles se sont fait sentir par des blocages d'ordre sentimental et sexuel avec son

conjoint, qui lui aussi a été éprouvé par ces événements. Elle a eu des crises de panique, des maux de tête, de l'hyperventilation, de l'anxiété, de l'hypervigilance avec les hommes, de la honte, de la culpabilité et même des idées suicidaires. Même avec ses propres enfants, elle a raconté en larmes les avoir repoussés de façon impulsive parce qu'ils voulaient lui donner un simple câlin. Il a d'ailleurs fallu qu'elle entreprenne une thérapie pour tenter de reprendre le contrôle de sa vie.

Dans le cadre des procédures judiciaires, Réjean Héon a plaidé coupable à un chef d'agression sexuelle, évitant ainsi à la victime de témoigner dans le cadre d'un procès.

Le procureur de la Couronne, Me Éric Boudreau, a réclamé qu'une peine de prison ferme de 21 mois lui soit imposée, suivie d'une probation de trois ans. Il a insisté sur l'importance de prioriser les facteurs de dénonciation et dissuasion contre ce type de crimes.

Me Denis Lavigne, l'avocat de Réjean Héon, a plutôt opté pour une probation avec des conditions ou une peine de prison dans la collectivité. Dans sa plaidoirie, il a pour sa part traité longuement des troubles cognitifs et de l'imaturité de son client, allant même jusqu'à parler d'un retard de développement, pour expliquer pareils agissements.

À L'ÉMISSION DU PSYCHIATRE PIERRE MAILLOUX ET DE L'ANIMATRICE JOSEY ARSENAULT

## Elle avoue que son père est son frère

**CLAUDE PLANTE**  
La Tribune

**SHERBROOKE —** Une Sherbrookoise a dû faire preuve d'une grande force intérieure pour raconter publiquement que son géniteur n'était pas celui qu'elle pensait depuis son enfance. Une certaine «Linda» a expliqué avoir appris que son frère est en fait son véritable père.

L'auditrice a fait ce témoignage bouleversant mardi à l'émission du psychiatre Pierre Mailloux et de l'animatrice Josey Arsenault, sur les ondes du réseau Cogeco.

Il leur a fallu un bout de temps avant de clarifier les propos étonnants de la dame qui était au bout du fil lors de la tribune téléphonique. Elle a mentionné que son frère, alors qu'il avait 20 ans, a eu



Lors de son témoignage à la radio, «Linda» a expliqué au téléphone avoir appris que son frère est en fait son véritable père. — PHOTO: ARCHIVES LE DROIT

des relations sexuelles avec sa mère. Linda est née cette union.

Celui qu'elle pensait être son père était en fait seulement le conjoint

officiel de sa mère biologique, décédée depuis. Il lui a avoué avoir pris soin d'elle comme si elle était sa propre fille.

L'auditrice a précisé qu'il n'était pas question d'un viol de sa mère envers son frère.

Linda dit avoir eu vent pour la première fois de la situation qu'elle qualifie de «dégueulasse» par une tante. L'auditrice a par la suite expliqué comment elle s'y était prise pour faire un test d'ADN afin d'en avoir le cœur net.

«Je suis en choc Linda, a lancé l'animatrice. J'en ai entendu des affaires dans ma vie, mais celle-là c'est la première fois.»

«C'était 100 pour cent consentant», précise la femme disant vouloir protéger son identité.

Devant cette histoire invraisemblable, le Doc Mailloux a pour sa part affirmé qu'il est rare d'entendre pareille histoire concernant de l'inceste entre une mère et un fils.

«Des 90 pour cent des cas

d'inceste, c'est le père sur sa fille. Et non l'inverse», dit-il en onde.

Linda n'a pas eu la force de confronter sa mère concernant cette histoire. Cette dernière était très autoritaire.

Elle est décédée plus tard du cancer. Linda s'est occupée d'elle durant sa maladie. «Elle est morte dans mes bras. Je n'ai pas été capable de lui dire parce que j'avais trop peur d'elle. La seule chose que j'ai été capable de lui dire est que j'avais su son secret. Je te pardonne aujourd'hui.»

«J'ai compris après pourquoi j'ai toujours été le mouton noir de la famille.»

Aujourd'hui, l'auditrice s'occupe des affaires de son père biologique, un homme incapable de gérer son entreprise agricole tout seul.

La Tribune n'a pas pu vérifier la véracité de ce récit.

QUALITÉ DU DÉNEIGEMENT

# Shawinigan sonde ses citoyens

La firme Cible recherche fera cette consultation

**GUY VEILLETTE**

[guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca](mailto:guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca)

**SHAWINIGAN** — La Ville de Shawinigan tentera une nouvelle expérience au cours des prochaines semaines, soit celle de consulter ses citoyens sur la qualité du déneigement cet hiver.

Les propriétaires immobiliers ont pris connaissance de cette initiative lors de la réception de leur compte de taxes, la semaine dernière. Mercredi, le service des communications de la Ville a aussi publié un communiqué de presse pour

expliquer la démarche.

Ainsi, à cinq reprises d'ici la fin mars, les personnes intéressées seront sondées par courriel sur la qualité du déneigement dans leur secteur. La firme Cible recherche a été mandatée pour cette consultation.

Rappelons qu'à pareille date l'an dernier, la Ville de Shawinigan croulait sous les plaintes de service déficient. En septembre, le conseil municipal a annoncé de nouvelles mesures pour améliorer la qualité du déneigement. Le budget consacré à ces opérations est même passé de 5,5 millions \$ en 2017 à 7 millions \$ en 2018.

«On veut voir si les mesures que nous prenons cette année seront de nature à satisfaire les citoyens», explique Véronique Gagnon-Piquès, agente au service des communications de la Ville. «De plus, on s'était engagé à consulter davantage les citoyens, à avoir leur

opinion. C'est une façon d'aller en ce sens.»

Il demeure un peu tôt pour dresser un bilan des opérations de déneigement, mais disons que jusqu'ici, les commentaires contrastent fortement avec l'an dernier. À chaque séance publique, des gens prennent la parole pour souligner la qualité du travail des employés municipaux et des entrepreneurs qui s'occupent de ces opérations dans certains secteurs.

«Comparativement à l'an passé, on a pas mal moins de commentaires de mécontentement», observe Mme Gagnon-Piquès. «Nous avons aussi des commentaires positifs qui émergent. On peut considérer qu'il y a une amélioration par rapport à l'an passé.»

Les Shawiniganais intéressés à participer à cette consultation peuvent s'inscrire dans la section «Sujets de l'heure» sur le site Internet de la Ville.



À cinq reprises d'ici la fin mars, les personnes intéressées seront sondées par courriel sur la qualité du déneigement dans leur secteur. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

De tout pour la décoration et la couturière

Depuis 1974

Clémence

Décoration Intérieure Textiles

Service à domicile  
Résidentiel et commercial

Habillage de vos fenêtres  
Toiles et stores Altex  
à 40% de rabais

Mardi et mercredi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h  
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h

Clémence Hammond  
Propriétaire, décoratrice

353, av. Mercier, Shawinigan | 819 536-5773  
clemencetextile.ca

LA TOUR

69 UNITÉS

Prévente

PROMOTION AVANTAGEUSE  
JUSQU'AU 15/02/2018

16 UNITÉS DÉJÀ VENDUES

OCCUPATION  
JUILLET 2019

PHASE 1

40 UNITÉS

VENDUS

20 UNITÉS VUE SUR L'EAU  
20 UNITÉS VUE JARDIN

PHASE 2

40 UNITÉS

EN VENTE MAINTENANT  
4 DERNIÈRES UNITÉS

20 UNITÉS VUE SUR L'EAU  
16 UNITÉS VUE JARDIN

L'ADRESSE

SUR LE FLEUVE

LA NAISSANCE D'UN QUARTIER

«Venez me rencontrer  
pour réserver votre unité.»

HUGO GAILLARDETZ,  
Courtier immobilier

LADRESSESURLEFLEUVE.COM

Imaginez votre vie  
autrement

PAVILLON DES VENTES  
1500 DES DRAVEURS

819.374.4044

UN 19<sup>e</sup> PRIX DE L'IPRA POUR SAINT-TITE

# Le Festival western à l'honneur

PAULE VERMOT-DESROCHES

pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-TITE — Pour une 19<sup>e</sup> année consécutive, l'organisation du Festival western de Saint-Tite remporte le prix du meilleur rodéo extérieur en Amérique du Nord. La distinction, décernée par l'International Professional Rodeo Association (IPRA), sera d'ailleurs remise aux organisateurs de l'événement en Oklahoma, cette semaine.**

Le prix est d'autant plus apprécié de l'organisation qu'il est déterminé en fonction du vote des membres de l'IPRA, dont plusieurs sont des compétiteurs chevronnés qui participent aux épreuves de Saint-Tite depuis plusieurs années. Le festival se distingue ainsi depuis près de vingt ans, parmi 300 rodéos qui sont reconnus par l'IPRA, en faisant année après année une sommité en matière de rodéos.

Pour le directeur des rodéos, Sylvain Bourgeois, il s'agit d'une récompense d'autant plus significative en cette année du 50<sup>e</sup> anniversaire du Festival western, alors que les compétiteurs sont venus de cinq pays pour participer aux épreuves de Saint-Tite.

Toutefois, l'organisation ne dit pas avoir atteint son zénith après toutes ces années, elle qui cherche constamment à se renouveler et à améliorer le produit tant pour les compétiteurs, les animaux que les spectateurs.

«On veut toujours innover pour les compétiteurs, pour qu'ils apprécient leur expérience chez nous. Cette année, nous avons apporté des améliorations lors de la première fin de semaine de la Coupe Canada au niveau de l'organisation des rondes de qualification, ce qui fait qu'on a pu avoir plus de participants», constate M. Bourgeois. Ainsi, une seule ronde de qualification était au programme, ce qui a diminué le nombre de gagnants mais a permis d'augmenter le montant des bourses remises aux gagnants.

Le bien-être des animaux de rodéo a été au cœur de bien des débats cette année, avec le dépôt d'une injonction visant à faire annuler la tenue d'un rodéo urbain à Montréal au mois d'août. Le retrait de l'injonction et la formation d'un comité de suivi sur le bien-être animal, en collaboration avec le MAPAQ, a toutefois nécessité que le Festival western continue de plaider sa cause tout au long de l'année, se disant épris de bien-être animal et du respect



Le Festival western de Saint-Tite remporte pour une 19<sup>e</sup> année consécutive le prix du meilleur rodéo extérieur en Amérique du Nord. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

de leurs droits.

«Ça fait depuis 1995 que je travaille en fonction du bien-être des bêtes de compétition, et je n'arrêterai jamais de prioriser ça», martèle Sylvain Bourgeois.

C'est d'ailleurs parce que ce prix revêt une symbolique particulière cette année que le directeur général du Festival western, Pascal Lafrenière, ira cette semaine en Oklahoma afin de recevoir le prix en personne. «Nous avons connu un taux d'occupation de 97 % à

nos onze rodéos cette année. Pour nous c'était une grande marque de cautionnement du public par rapport à nos pratiques. Maintenant, on reçoit aussi cette marque de cautionnement de la part de l'IPRA, preuve que ce que nous faisons, nous le faisons bien», croit M. Lafrenière.

Ce dernier se dit particulièrement fier de voir l'appréciation des membres, donc des compétiteurs qui viennent à Saint-Tite chaque année. Une tape dans le

dos pour l'équipe qui a traversé, explique-t-il, une véritable tempête cette année. «Les employés et bénévoles ont été d'une grande fortitude face aux allégations qui pesaient contre nous. Ils se sont faits les cerbères de ce sport qui fait partie de la culture québécoise depuis plusieurs années. Ce prix est donc pour eux et nos 80 000 spectateurs qui sont venus assister à nos rodéos», répond avec conviction M. Lafrenière.

## ANIMAL RÉCOMPENSÉ

Par ailleurs, l'IPRA a également décerné le prix du cheval le plus performant de la monte du cheval sans selle à un équidé appartenant à Sylvain Bourgeois. Little Wolf, un cheval âgé de 23 ans, a été choisi par les meilleurs compétiteurs de l'IPRA. «C'est vraiment une belle reconnaissance pour nous parce que c'est beaucoup de travail que d'amener ces chevaux à devenir des athlètes de ce niveau. Little Wolf est une monture performante qui a déjà remporté plusieurs prix. Elle a effectué sa dernière sortie en septembre dernier à Saint-Tite et a pris sa retraite depuis. C'est un prix vraiment mérité pour ce cheval, et il se retire au sommet de sa gloire», constate l'éleveur, qui compte désormais offrir une retraite bien méritée à Little Wolf à son ranch.



## UN DÉBUT DE SAISON HORS DU COMMUN POUR LES PETITS POISSONS DES CHENAU

Les pourvoyeurs de la Rivière-Sainte-Anne ne pouvaient demander mieux pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la pêche aux petits poissons de chenu, alors qu'ils connaissent un début de saison sans pareil.

glace de plus de 20 pouces et les chalets fourmillent déjà d'activités.

Le poisson est encore une fois présent en grande quantité cette année et ce ne sont pas les activités sur la glace qui manqueront pour la 80<sup>e</sup> saison. L'Association des pourvoyeurs s'est à nouveau surpassée avec de nouvelles activités qui promettent d'en mettre plein la vue pour le retour du Festival de pêche.

De nombreuses activités attendent d'ailleurs les pêcheurs ce week-end pour la seconde fin de semaine du Festival de pêche, avec notamment le retour de la randonnée de motoneiges anciennes, le samedi 20 janvier dès 11h, sans oublier la présence de Jacques Villeneuve qui sera sur place pour une séance d'autographe.

C'est également samedi que sera présenté le nouveau concept de chansonniers sur le bord du feu, à la place Desjardins, avec le chansonnier Francis Pelletier qui sera en prestation, alors que Fred Pothier performera sur la scène Cogeco Media.

Dimanche 21 janvier dès 13h30, place à la prestation de Lauriane Rochon et au spectacle de Mario Paquet à la place Hydro-Québec.

Durant les deux journées du week-end, le village grouillera par ailleurs d'activités, car en plus de la programmation spéciale du Festival de pêche, s'ajoutent les populaires jeux gonflables, le mini-golf sur glace, les séances de maquillage, les glissoires, en plus des nombreuses patinoires.

Pour connaître la programmation détaillée ainsi que les modalités de réservation pour la pêche, consultez le site de l'Association à [lespetitspoissons.ca](http://lespetitspoissons.ca).

**POISSONS DES CHENAU**  
**Marchand inc.**

Système de sécurité antichute pour les enfants.

Nous sommes situés près de la fraysère, entrée n° 5.

**BIENVENUE CHEZ NOUS!**

65 cabanes pouvant accueillir de 4 à 25 personnes, chauffées, éclairées et très propres.  
**GRATUIT** : lignes, appâts, guides, toilettes chauffées et bien entretenues.

- Aucun permis de pêche requis.
- Eau chaude pour le lavage des mains.
- Par souci pour l'environnement nous utilisons des produits écologiques pour l'entretien des cabanes.

Directement du pourvoyeur | [www.poissons-des-chenaux.com](http://www.poissons-des-chenaux.com)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION SANS FRAIS DE TROIS RIVIÈRES : **418 325-2778**

**GLISSADE ET JEUX GONFLABLES À TOUS LES JOURS**

**SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**  
**CENTRE DE PÊCHE DES CHENAU**

**JUNEAU et SIMARD**

**RÉSERVEZ TÔT!**

**418 325-2142**  
(sans frais de Trois-Rivières)  
Descente n°4, bureau 34

[www.pechepoissonsdeschenaux-js.com](http://www.pechepoissonsdeschenaux-js.com)



# éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

## Enfin!

**STÉPHAN FRAPPIER**

CHRONIQUE

s.frappier@lenouvelliste.qc.ca



Le conseil municipal de Trois-Rivières a donné le feu vert à la construction d'un nouveau colisée mardi soir. Après une dizaine d'années de valse-hésitation, de tergiversations et de changements d'emplacements, un aréna digne des années 2000 et d'une grande ville verra finalement le jour à Trois-Rivières.

Inauguré en 1938, l'actuel colisée a rendu de fiers services mais ses meilleures années sont derrière lui. Même chose pour les arénas Claude-Mongrain et Jean-Guy-Talbot qui commencent vraiment à être à bout de souffle.

L'arrivée de ce nouveau colisée, prévue en décembre 2019, vient donc non seulement offrir à la région un lot intéressant de nouvelles possibilités (équipe de la LHJMQ, événe-

ments sportifs et culturels majeurs), mais cette nouvelle infrastructure dotée de deux patinoires viendra assurément stabiliser l'offre de services pour plusieurs décennies. Et pour ceux qui se demandent si on a besoin d'un colisée avec 4400 places (ce qui est un peu moins que dans les plans originaux), il faut peut-être leur rappeler que Trois-Rivières est une capitale régionale et que ce colisée sera là pour au moins les 50 prochaines années. Donc, aussi bien qu'il soit à la hauteur des normes des années 2000.

C'est rassurant de constater qu'au-delà des conflits de personnalités et des histoires du passé, les importantes décisions politiques seront prises en toute liberté et honnêteté intellectuelle.

Il est également important de rappeler qu'un montant de 26 millions \$ provenant du gouvernement du Québec viendra payer la moitié de la facture et que cette subvention ne pouvait être utilisée pour rénover les bâtiments déjà existants. Comment certaines personnes pouvaient sérieusement envisager cracher sur cet argent pour essayer de rafistoler des structures vieillissantes et pratiquement en fin de vie.

Il faut féliciter les conseillers trifluviens qui ont su faire preuve de

gros bon sens et qui ont massivement voté en faveur du contrat de 49 288 000 \$ octroyé au Groupe TEQ. Les membres du conseil ont ainsi résisté à la tentation d'utiliser le dossier du nouveau colisée pour remâcher de vieilles rancunes envers le maire Yves Lévesque. Bravo! C'est rassurant de constater qu'au-delà des conflits de personnalités et des histoires du passé, les importantes décisions politiques seront prises en toute liberté et honnêteté intellectuelle.

Samedi dernier, l'ex-candidat à la mairie Jean-François Aubin avait bien tenté d'influencer les élus trifluviens à voter contre l'octroi de ce contrat. Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Nouvelliste*, il proposait d'effectuer pas moins d'une demi-douzaine d'études avant de dire officiellement oui au projet. Une attitude qui vient donner raison à ceux qui craignaient que Trois-Rivières sombre dans l'immobilisme avec M. Aubin à la mairie.

Cette sortie de Jean-François Aubin est d'autant plus questionnable que jamais, au cours des quatre dernières années, il ne s'est levé de son siège de conseiller pour exiger ces études. Au contraire, il a pratiquement toujours voté en faveur des résolutions concernant le nouveau colisée. Maintenant que le projet peut aller officiellement de l'avant, il devra trouver un autre cheval de bataille pour essayer de maintenir la bisbille au conseil municipal ou pour mousser sa candidature dans quatre ans. Là où M. Aubin a parfaitement raison, c'est qu'il faut profiter de la construction de ce nouveau colisée pour dresser un portrait des besoins en heures de glace à Trois-Rivières. Cette analyse permettrait de savoir quelles installations existantes il est nécessaire de rénover, à quels prix, et sur combien d'années. Mais une chose est déjà assurée: ce nouveau colisée aura un impact majeur sur l'offre événementiel en région tout en permettant à la jeunesse de chez nous d'avoir accès à un équipement de grande qualité.

Le conseil donne le feu vert au nouveau colisée...



MON CLIN D'ŒIL

**STÉPHANE LAPORTE**  
Collaboration spéciale

Les cégeps se préparent à la légalisation du pot. Ça fait 50 ans qu'ils s'y préparent.



## CARREFOUR DES LECTEURS

### Une bonne nouvelle qui laisse perplexe

Je pourrais qualifier cela comme une bonne action, une bonne nouvelle, mais je reste un peu sur mon appétit.

Je vous explique mon point de vue là-dessus.

La ministre québécoise Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, a annoncé en 2017 un investissement de 80 millions \$ sur cinq ans pour le milieu communautaire afin de hausser les services offerts à la population. L'investissement sera de 10 millions \$ cette année et progressera pour atteindre 25 millions \$ en 2021-2022. Cet argent est prévu pour les organismes en santé et services sociaux.

Dix millions \$, cela reste très peu, même si on les ajoute aux autres montants promis en décembre aux organismes de défense des droits et aux corporations de développement communautaire (55,2 millions \$ sur cinq ans, soit un peu plus de 10 millions \$ par année).

C'est aussi très peu, si on tient compte du nombre d'organismes communautaires à travers la province et que le manque à gagner pour les organismes en défense des droits seulement est d'environ 70 millions \$ par an.

Disons que c'est mieux qu'une tape sur la «marboulette»! Certes, ces montants serviront à éteindre les feux.

Je peux me tromper, mais d'ici 2021-2022, il y aura des élections...

Donc, le reste des investissements annoncés deviendra un peu comme une promesse électorale; le gouvernement d'après pourra l'annuler, s'il le souhaite. Tout cela est un peu conditionnel

à la réélection du parti.

Je vois ça comme si c'est un peu conditionnel à ne pas changer de couleur à la prochaine élection, sinon on aura droit seulement à une beurrée ou à l'entrée du repas au lieu du repas complet!

C'est pour cette raison que je pense devoir rester sur mon appétit et manger des «toasts» à la maison.

C'est aussi comme si je voulais faire une B.A. (bonne action) en faisant traverser la rue à une personne âgée, mais que finalement, je la laisserais en plein milieu de la rue.

Je regrette, Madame Charlebois et Monsieur Blais, mais il se peut fort bien, en fin de compte, que nous soyons très loin des 80 millions \$ et des 55,2 millions \$ que vous nous avez annoncés tous les deux.

Ah! Ces stratégies gouvernementales...

**Claude Béland**  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

## CANNABIS

# Un taux maximal de 15 % de THC réclamé

**LE SOLEIL** — Il serait irresponsable de ne pas fixer une limite de concentration de THC dans le cannabis au Québec, croit l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ), qui propose un maximum de 15 %.

«Est-ce que c'est un chiffre parfait, absolument pas. Mais il faut tracer une ligne quelque part, parce que si on ne la trace pas maintenant, ça va être difficile de tracer une ligne, quelle qu'elle soit, plus tard», a lancé Karine J. Igartua, présidente de l'AMPQ, en marge de la dernière journée de commission parlementaire sur le projet de loi 157 encadrant le cannabis mercredi.

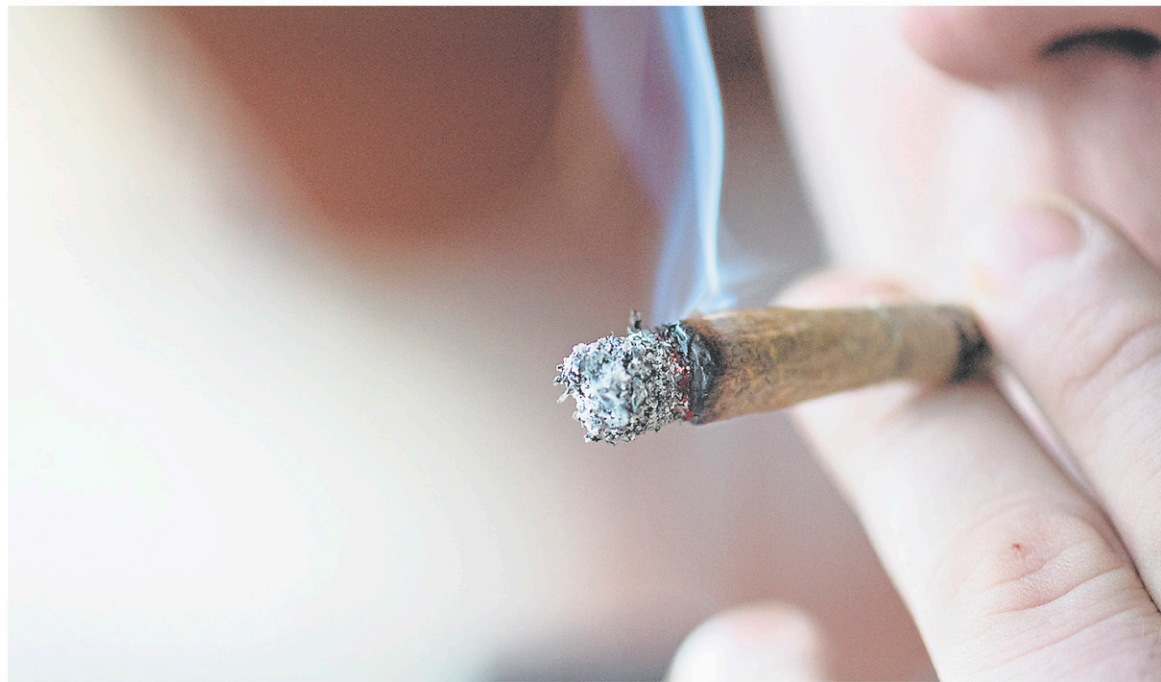
Selon elle, les Pays-Bas et le Colorado se mordent les doigts aujourd'hui de ne pas avoir fixé une limite de THC (molécule aux effets psychotropes) lorsqu'ils ont légalisé le cannabis. Aux Pays-Bas, le taux de THC peut parfois s'élever jusqu'à 30 %.

«Ils se rendent compte maintenant que le cannabis n'est plus une drogue douce, mais une drogue forte et ils sont pris avec une législation qui n'est plus adaptée à la concentration de ce qu'ils voient sur le marché», avertit Mme Igartua.

Le gouvernement des Pays-Bas a tenté d'imposer une limite de concentration de THC ces dernières années, mais il a échoué, le lobby du cannabis étant rendu «trop puissant», selon Mme Igartua.

## 8 % POUR LES JEUNES

L'AMPQ croit également qu'il doit y avoir limite de THC encore plus



Il serait irresponsable de ne pas fixer une limite de concentration de THC dans le cannabis au Québec, croit l'Association des médecins psychiatres du Québec. — PHOTO 123RF, PETER KSINAN

basse pour le cannabis qui sera vendu aux jeunes adultes, d'environ 8 %. Elle s'inquiète grandement des risques de psychoses, qui s'accroissent plus le taux de THC est élevé.

«Une chose que j'aimerais que les parents comprennent aussi, c'est que le cannabis d'aujourd'hui n'est pas le cannabis qu'ils ont fumé lorsqu'ils avaient 15 ans», soutient Mme Igartua. Elle donne comme exemple qu'aux États-Unis, le taux de THC moyen de la marijuana saisie dans la rue en 1995 était de 4 %, alors qu'il est autour de 12 % aujourd'hui.

La ministre de la Santé publique Lucie Charlebois s'est montrée

ouverte à la proposition des psychiatres. «J'ai trouvé ça intéressant. On va réfléchir là-dessus», a-t-elle lancé, sans faire de promesses. À l'heure actuelle, le projet de loi 157 est muet sur une quelconque limite de THC.

La ministre Charlebois, qui a achevé mercredi son exercice de consultation sur le projet de loi, devra le faire cheminer au cours des prochaines semaines à l'Assemblée nationale. Elle a appelé les partis d'opposition à travailler de concert avec elle, étant donné l'enjeu de santé qu'elle juge «tellement important».

Elle a confirmé qu'elle allait déposer des amendements à son

projet de loi, sans préciser lesquels. Appelée par plusieurs groupes de pression à hausser à 21 ans l'âge légal pour acheter du cannabis, la ministre ne semble pas avoir été convaincue. «J'adhère à la théorie du 18 ans tout simplement parce que ça va nous donner la chance de parler avec ces jeunes-là, d'échanger et de les retirer d'un marché qui est illégal.»

La ministre dit vouloir régler la question du partage des revenus avec les municipalités «le plus rapidement possible», mais elle ne s'est pas donnée d'échéancier précis. L'Union des municipalités a réclamé une entente avec le gouvernement avant le 28 février.

## CANNABIS MÉDICAL

## Des excuses pour Lafleur

**LA TRIBUNE** — L'ex-joueur étoile du Canadien de Montréal Guy Lafleur n'est nullement associé au projet de culture de cannabis médical à Weedon.

C'est la précision qu'a formulée mercredi avant-midi la direction de l'entreprise MYM Nutraceuticals dans un communiqué de presse. On y présente en plus des excuses publiques.

«Une erreur» s'était glissée dans l'un de ses communiqués du site web de l'entreprise, ajoute-t-on. Dans ce communiqué, on dit que Yann Lafleur, président de Canna-Canada, est le neveu du hockeyeur Guy Lafleur.»

«Jamais le nom de monsieur Guy Lafleur n'a été lié au projet de construction de quinze serres de cannabis médical à Weedon. Néanmoins, pour éviter toute méprise, MYM a corrigé le communiqué de presse en retranchant les mots associant Yann Lafleur à monsieur Guy Lafleur», assure-t-on.

MYM se dit désolée que cette erreur de fait ait pris tant d'importance et elle s'excuse auprès de M. Lafleur. MYM assure qu'elle n'a jamais utilisé le nom du numéro 10 du Canadien, «autre cette erreur dans ce communiqué fautif, et que personne de son organisation n'a fait valoir cette information fautive auprès de qui que ce soit.»

«Cette erreur est attribuable au fait que le communiqué a repris un échange entre un journaliste de la CBC et Yann Lafleur et que la personne qui a écrit le communiqué s'est fait résumer la situation par un tiers. Lors de cette conversation à bâtons rompus, Yann Lafleur avait dit que c'était un lointain cousin sans plus. Un tiers a résumé les propos des uns et des autres à l'auteur du communiqué de presse et c'est là que s'est commise l'erreur.

Un cas classique de téléphone arabe. **CLAUDE PLANTE**

## ARTISTES-CITOYENS RECHERCHÉS!



PEINTRE



CHANTEUR



MUSICIEN



COMÉDIEN



ARTISAN



DANSEUR

Inscrivez-vous au [v3r.net](http://v3r.net) avant le 10 février.



Les  
Découvertes  
culturelles

Ville de Trois-Rivières



# Septième journée sans verdict

SHERBROOKE — Le jury n'est toujours pas parvenu à un verdict concernant Richard Labrie, Thomas

Harding et Jean Demaître après sept jours de délibérations. Le jury a entendu le procès

intenté à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic où le contrôleur de la circulation ferroviaire (CCF),

le directeur de l'exploitation et le conducteur du convoi ferroviaire de la Montreal, Maine & Atlantic

(MMA) sont accusés de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes le 6 juillet 2013.

Aucune question ou demande particulière n'a été formulée, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

Si les jurés sont isolés pour en venir à un verdict unanime hors de tout doute raisonnable pour une huitième nuit, les trois accusés et leurs avocats continuent d'attendre le verdict dans les corridors du palais de justice de Sherbrooke.

Mardi, les quatre femmes et huit hommes ont annoncé au juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure qu'ils se trouvaient dans une impasse de leurs négociations. Le juge les a alors exhortés à retourner essayer de s'entendre sur un verdict unanime pour chacun des accusés dans un ultime effort.

La position des avocats de la défense concernant la possibilité de verdicts rendus à la pièce n'a pas encore été déterminée.

« Des verdicts pour chacun des accusés seraient une possibilité viable. Thomas Harding souhaite cependant une finalité. L'impasse n'est pas souhaitable pour Tom Harding ou pour personne », souligne l'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Charles Shearson.

Le conducteur du convoi ferroviaire de la MMA aurait souhaité la tenue d'une enquête préliminaire avant la tenue de son procès devant jury pour négligence criminelle. Il rappelle que la poursuite a procédé avec un acte d'accusation privilégié contre Thomas Harding, Jean Demaître et Richard Labrie.

« C'est une accusation qui est signée directement par la procureure générale du Québec. Ça oblige un accusé à procéder devant un juge de la Cour supérieure et un jury », précise M<sup>e</sup> Shearson.

Il explique que ce type d'accusation éjecte des procédures l'étape de l'enquête préliminaire.

« Nous avons fait une requête pour casser l'acte d'accusation privilégiée surtout en considérant que nous n'étions pas capables d'obtenir une divulgation de la théorie de la cause. Une fois la théorie obtenue, nous avons abandonné cette requête », explique M<sup>e</sup> Shearson.

Il explique que l'enquête préliminaire aurait permis de mieux apprécier la preuve qui a été présentée lors du procès qui a duré trois mois.

« Nous aurions pu avoir un procès plus efficace. Sans enquête préliminaire, Thomas Harding n'a pu savoir ce que les témoins seraient venus dire », indique M<sup>e</sup> Shearson.

Peu importe l'issue du procès, Thomas Harding ne compte pas entreprendre de poursuites civiles contre qui que ce soit sur le choix des procédures qui ont été prises.

« La seule chose que nous souhaitions était de remettre la responsabilité de Tom Harding dans son contexte », signale M<sup>e</sup> Shearson.

Les délibérations se poursuivent jeudi au palais de justice de Sherbrooke.



## TOUT VIENT À POINT À QUI N'ATTEND PAS



## ON PAIE

LES  
**3**  
PREMIERS  
MOIS\*

JUSQU'À 1 500 \$ AU TOTAL  
SUR LES FORD 2017/2018  
NEUFS SÉLECTIONNÉS

LOUEZ  
L'ESCAPE SE 2018 À TRACTION AVANT

**158 \$<sup>◇</sup>**  
AUX DEUX SEMAINES

**1,49 %**  
TAUX ANNUEL

60 MOIS

0 \$ ACOMPTE

ÉQUIVAUT À  
**79 \$<sup>~</sup>**  
PAR SEMAINE

OU

OBTENEZ  
**2 500 \$<sup>\*\*</sup>**

EN ALLOCATION DE LIVRAISON  
SUR LES ESCAPE 2017 NEUFS

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES  
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

**1 000 \$<sup>†</sup>**

SUR LES FORD 2017/2018  
NEUFS SÉLECTIONNÉS



Visitez [trouvezvotreford.ca](http://trouvezvotreford.ca)  
ou le détaillant le plus près pour plus de détails.

**C'EST FACILE  
D'EMBARQUER  
AVEC FORD**

130 VERSEMENTS AUX DEUX SEMAINES. ALLOCATION DE 16 000 KM/ANNÉE. FRAIS DE 0,12 \$ PAR KM EXCÉDENTAIRE. L'OFFRE INCLUT 1 890 \$ EN FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR.



Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux.

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés<sup>††</sup>.

\* Cette offre est en vigueur du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 28 février 2018 et s'adresse aux résidents canadiens. Recevez un total de 1 500 \$ CA applicable sur des versements mensuels ou aux deux semaines à l'achat ou à la location (sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée), ou une prime de 1 500 \$ CA en argent, applicable à l'achat au comptant des véhicules Ford 2017 ou 2018 neufs, à l'exception des modèles suivants : châssis-cabine, fourgon tronqué, Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, F-650 et F-750. Cette offre peut être combinée à toutes les offres de détaillants, à l'exception du programme de primes aux parcs commerciaux et du programme d'encouragement aux modifications commerciales (ne peut être combiné au programme de primes aux parcs commerciaux, à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements ou aux primes pour la location quotidienne).

◇ L'offre de location est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2017, et est basée sur le prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) de l'Escape SE 2018 à traction avant de 29 289 \$ (le PDSC comprend la contribution du concessionnaire de 750 \$). Le paiement aux deux semaines, dans le cas où un acompte de 0 \$ est versé, est de 158 \$ pour une obligation locative totale de 20 520 \$ et la valeur de rachat optionnelle est de 10 213 \$. La mensualité exigible pour un financement sur 60 mois est 1,49 % de taux annuel est de 342 \$. Taxes en sus.

~ Le paiement hebdomadaire est présenté à des fins de comparaison seulement et est calculé comme suit : le paiement aux deux semaines est divisé par 2, soit le paiement.

† Cette offre est en vigueur du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 28 février 2018 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2017, ou avant. Recevez 1 000 \$ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. ®, utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

\*\* Jusqu'au 31 janvier 2018, obtenez 2 500 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford Escape 2017 neuf. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

†† © 2018 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

Voici les finalistes et des membres de l'organisation du 33<sup>e</sup> Gala Radisson. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

## GALA RADISSON

# La jeunesse à l'honneur



**MARTIN LAFRENIÈRE**  
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Le 33<sup>e</sup> Gala Radisson de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières met en vedette de nombreuses personnes d'affaires âgées de moins de 40 ans.**

Ce vent de fraîcheur est souligné par Marie-Pier Matteau. La directrice générale de la chambre trifluvienne remarque la présence de ces jeunes gens d'affaires dans

plusieurs catégories.

«Je suis impressionnée par le nombre de jeunes entrepreneurs âgés de 30 à 40 ans qui sont finalistes au gala. Ce sont des gens qui osent. Et on a reçu beaucoup de dossiers de qualité cette année. Ça a été un beau défi pour le jury et ça démontre la vitalité et le dynamisme des entrepreneurs», estime Mme Matteau, en précisant qu'environ 50 dossiers de candidature au gala ont été déposés.

Parlant du jury, l'organisation du gala y va d'une nouveauté cette année. Henri-Paul Rousseau, ex-vice-président du conseil de la Société et de la Corporation financière Power, est le président d'honneur du comité de sélection. «C'est une belle fierté, déclare

Mme Matteau. M. Rousseau a une bonne connaissance du secteur entrepreneurial et ça nous donne une plus-value.»

## DIX CATÉGORIES, CINQ PRIX HOMMAGE

Le 33<sup>e</sup> Gala Radisson décerne des prix dans 10 catégories et remet cinq prix Hommage, dont les personnalités féminine et masculine. L'organisation conserve le même nombre de prix pour ce gala qui affiche une belle pérennité.

«Je pense que le gala est encore à propos. Il n'y a pas beaucoup de moments où on met les entrepreneurs en lumière. C'est la fête des entrepreneurs, des gens qui, au quotidien, n'ont pas de tape dans le dos. On célèbre le

succès entrepreneurial», rappelle Mme Matteau, qui attend environ 550 personnes à ce gala présenté le vendredi 16 février à l'hôtel Delta.

La conférence de presse annonçant les finalistes du Gala Radisson a eu lieu mercredi matin, alors qu'on apprenait quelques heures plus tôt que le salaire minimal va passer de 11,25 \$ à 12 \$ l'heure à compter du 1<sup>er</sup> mai. Tout en reconnaissant que le milieu se retrouve dans une bonne période économique, Mme Matteau croit que cette hausse amènera une certaine pression sur des entrepreneurs, mais devrait faciliter le recrutement de main-d'œuvre, un enjeu majeur pour assurer la croissance des entreprises.

## FINALISTES DU 33<sup>e</sup> GALA RADISSON

### ENTREPRISE DE SERVICES À L'ENTREPRISE:

- Clic – Le Réseau Linguistique
- Soluce Fiscalité et Comptabilité
- Urgence Portuaire

### ENTREPRISE DE SERVICES À LA PERSONNE:

- Cénam
- Hôpital vétérinaire Les Rivières
- Hôpital vétérinaire Trifluvien

### ENTREPRISE COMMERCIALE ET RESTAURATION (MOINS DE 30 EMPLOYÉS):

- Binerie Chik du centre-ville
- Boutique Belles de nuit Belles

de jour

- Le Buck – Pub Gastronomique

### INDUSTRIE TOURISTIQUE:

- Festival International de Danse Encore
- Le FestiVoix de Trois-Rivières
- Hôtel Oui Go!

### EMPLOYEUR DE CHOIX:

- CDEC de Trois-Rivières
- Consultants MESAR
- Soluce Fiscalité et Comptabilité

### INNOVATION ET TECHNOLOGIES:

- Kruger

- Plastique ThermoSoudure
- Urgence Portuaire

### NOUVELLES PRATIQUES D'AFFAIRES:

- Grand Prix de Trois-Rivières
- Hôpital vétérinaire Les Rivières
- Kruger

### NOUVELLE ENTREPRISE:

- Construction RLR Turcotte
- L&P Vêtements
- Hôtel Oui Go!

### ENTREPRISE CULTURELLE:

- Corporation Secondaire en spectacle

- Festival International de Danse Encore
- Le Costumier Chavigny

### RELÈVE D'AFFAIRES OU PROFESSIONNELLE:

- Joelle Desaulniers (Collection Joelle Desaulniers)
- Joël Gallant (Clic – Le Réseau Linguistique)
- Patrick Massicotte (Soluce Fiscalité et Comptabilité)

### PRIX HOMMAGE:

- Ambassadeur centre-ville
- Investissement
- Coup de cœur – Fierté régionale
- Personnalité masculine
- Personnalité féminine

# affaires

↑ TORONTO  
16 326,70  
+ 27,82

↑ NEW YORK  
26 115,65  
+ 322,79

↑ S&P 500  
2802,56  
+ 26,14

↑ PÉTROLE  
\$US 63,97  
\$US + 0,24

↓ DOLLAR  
cUS 80,48  
cUS - 0,04

↑ EURO  
\$CAN 1,5203  
cCAN + 0,02

# Troisième hausse du taux directeur en six mois

MYLÈNE CRÊTE  
La Presse canadienne

La Banque du Canada hausse son taux directeur de 0,25 point de pourcentage pour la troisième fois en six mois. Il passe ainsi de 1,00 % à 1,25 %, une mesure qui devrait éventuellement ralentir les dépenses des ménages et les pousser à épargner davantage.

Dans son rapport sur la politique monétaire dévoilé mercredi, à Ottawa, la banque centrale affiche une certaine confiance dans l'économie canadienne qui tourne presque à plein régime malgré l'incertitude entourant la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

«C'est une grande inconnue pour nous, a reconnu le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz. Nous ne savons pas quel effet cela pourrait avoir sur l'économie. Il faut donc se préparer pour savoir quels mouvements surveiller et être prêt à réagir immédiatement de façon appropriée.»

Cette incertitude, couplée à des mesures protectionnistes au sud de la frontière, pourrait inciter les entreprises canadiennes à faire des investissements aux États-Unis plutôt qu'au Canada pour augmenter leur capacité de production.

La récente réforme fiscale américaine pourrait leur donner un incitatif supplémentaire en ce sens puisqu'elle leur permettrait d'économiser de l'impôt.

Cette situation demeure une source d'inquiétude pour la Banque du Canada qui surveille la situation de près. «Ce qu'on entend dans nos survols et nos conversations avec les entreprises est que lorsqu'elles doivent décider si elles investissent au Canada ou aux États-Unis, ça semble des fois plus simple d'investir aux États-Unis et



Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a rencontré la presse à Ottawa, mercredi matin. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

ça leur permet de mieux gérer les risques», a expliqué la première sous-gouverneure de la banque, Carolyn Wilkins. «Tant que l'incertitude persistera, on croit que probablement l'effet sur l'investissement va persister aussi», a-t-elle continué.

C'est l'impact le plus tangible de la renégociation de l'ALÉNA sur l'économie canadienne, a pour sa part ajouté M. Poloz, en ajoutant que l'effet que pourrait avoir un retrait américain de l'accord de libre-échange au Canada est encore très difficile à prévoir.

L'incertitude depuis l'élection de Donald Trump à la présidence américaine a aussi probablement déjà eu un effet négatif sur les investissements directs étrangers au Canada en provenance de

l'Europe et des États-Unis puisque ceux-ci diminuent depuis un an et demi, constate la banque dans son rapport.

Reste que les pressions inflationnistes se font sentir au pays. Le taux de chômage à 5,7 % est historiquement bas, signe que l'économie se porte bien. Malgré quelques fluctuations, le taux d'inflation devrait demeurer autour de 2 %. La Banque du Canada s'attend à une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,5 % lors du premier trimestre qui devrait ensuite se modérer.

Même si les prévisions économiques pourraient le justifier, la Banque du Canada indique qu'elle s'attend à devoir «maintenir un certain degré de détente monétaire». Donc, une autre hausse

consécutive du taux directeur en mars semble peu probable pour l'instant.

À court terme, la consommation des ménages dont le niveau d'endettement demeure élevé devrait continuer à stimuler l'économie canadienne. La Banque du Canada prévoit qu'ils devraient toutefois réduire leurs dépenses en 2018 et 2019 en raison des taux d'intérêt plus élevés. Elle note que la croissance du crédit a quelque peu ralenti à la suite des hausses du taux directeur en juillet et en septembre.

Pour un propriétaire fortement endetté, une hausse de son taux hypothécaire de 1 point de pourcentage pourrait signifier une hausse de 180 \$ de ses paiements mensuels sur un prêt de 360 000 \$.

## LES BANQUES RÉAGISSENT

D'ailleurs, les grandes banques canadiennes vont hausser jeudi leur taux d'intérêt préférentiel d'un quart de point de pourcentage, ajoutant une pression financière sur les propriétaires de maison qui détiennent une hypothèque à taux variable. La Banque Royale a été la première à indiquer, mercredi, que son taux préférentiel passerait à 3,45 %. La Royale a ensuite été imitée par la Banque de Montréal, la Banque CIBC, la Banque Scotia, la Banque TD, la Banque Nationale et le Mouvement Desjardins.

Les banques ont tendance à hausser leur propre taux préférentiel lorsque la banque centrale majore son taux directeur, retransmettant du coup la hausse de leurs coûts d'emprunt aux consommateurs. Les prêteurs commerciaux utilisent leur taux préférentiel comme référence pour établir les taux d'intérêt de certains de leurs produits, comme les hypothèques à taux variable et certaines marges de crédit.

## «Il aurait pu faire mieux»

### Les réactions sont mitigées après la hausse du salaire minimum à 12 \$

MONTREAL — Le ministère du Travail a confirmé, mercredi, qu'il augmenterait le salaire minimum plus que prévu, le 1<sup>er</sup> mai prochain, vu l'embellie économique. Le salaire minimum passera ainsi de 11,25 \$ à 12 \$ l'heure.

Lorsqu'il avait augmenté le salaire minimum, le 1<sup>er</sup> mai dernier, Québec avait indiqué la tendance qu'il voulait suivre à plus long terme. Il voulait ainsi veiller à ce que le salaire horaire minimum atteigne en bout de course 50 % du salaire horaire moyen. Et comme ce salaire moyen a grimpé plus que prévu, vu la bonne santé de l'économie, le salaire minimum grimpera plus que prévu.

«C'est un chemin annoncé d'avance, graduel, prévisible», a commenté le ministre des Finances, Carlos Leitão, à Québec. «On est très loin de la situation en Ontario. C'est très modeste», a-t-il lui-même convenu.

Cette hausse profitera à 352 900 travailleurs, principalement des femmes, a souligné le ministère dans son communiqué.

Mais même à 12 \$ en mai prochain, le Québec sera toujours loin derrière l'Ontario et l'Alberta. La province voisine du Québec l'a haussé à 14 \$ le 1<sup>er</sup> janvier dernier et a déjà annoncé qu'elle le ferait grimper à 15 \$ le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Et l'Alberta le haussera à 15 \$ le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

## LA FTQ AURAIT VOULU PLUS

«C'est une bonne nouvelle, mais il aurait pu faire mieux», particulièrement dans un contexte de plein emploi, a commenté au cours d'une entrevue le président de la FTQ, Daniel Boyer.

C'est d'ailleurs la FTQ qui a lancé le bal de la lutte pour le salaire minimum à 15 \$, le 1<sup>er</sup> mai 2016, elle qui représente plus de 600 000 travailleurs au Québec. Ensuite, une coalition s'est formée et le mouvement a été lancé.

M. Boyer rappelle d'ailleurs qu'un écart de 3 \$ l'heure demeurera face à l'Ontario et l'Alberta. «Il faut aller plus vite que ça», s'exclame-t-il.

## DIVIDENDES VERSÉS EN 2012 ET 2013

# Le contrôleur de Sears Canada enquête

La Presse canadienne

TORONTO — Le contrôleur nommé par la cour pour superviser la faillite de Sears Canada a indiqué mercredi qu'il s'intéressait aux millions de dollars que l'entreprise a versés en dividendes pendant que sa caisse de retraite éprouvait des difficultés.

FTI Consulting Canada a déposé lundi un rapport devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans lequel il indique qu'il étudiera certaines transactions — des paiements et des dividendes — effectuées par la société avant qu'elle ne se place sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Le contrôleur a notamment identifié le versement de dividendes totalisant 102 millions \$ le 31 décembre 2012, et un autre totalisant 509 millions \$ le 6 décembre 2013, comme deux transactions d'intérêt.

Lorsque le grand détaillant a demandé l'approbation pour procéder à sa liquidation en 2017, son régime de retraite accusait un

déficit de plus de 260 millions \$.

Selon le site internet de l'Association des retraités de Sears Canada, le régime de retraite affichait, en date du 31 décembre 2015, un manque à gagner de 19 % pour être en mesure de respecter tous ses engagements.

Les magasins de Sears Canada ont définitivement fermé leurs portes le 14 janvier.

## FORMATION DES COMITÉS À SHAWINIGAN

## Une charge de travail costaute

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN —Après plusieurs semaines de réflexion, le conseil municipal de Shawinigan a finalement dévoilé l'identité des élus qui se retrouveront sur les toujours nombreux comités de la Ville ou ceux sur lesquels elle est représentée. Avec seulement deux nouveaux élus autour de la table, on constate que l'exercice s'est déroulé sous le signe de la continuité dans plusieurs domaines et que le maire, Michel Angers, garde la mainmise sur la majorité des dossiers de nature économique.**

Mardi soir en assemblée publique, le conseil municipal a adopté pas moins de 34 résolutions pour confirmer ces nombreuses nominations. Pour le profane, le grand ménage annoncé en novembre demeure à peine perceptible, mais dans les faits, les élus ont soustrait une douzaine de comités à leur charge de travail par rapport à 2013. Parfois, par la force des choses, comme par exemple avec la disparition du Centre local de développement ou de la

Conférence régionale des élus, mais parfois par choix. Ainsi, les élus ont décidé de ne plus siéger au conseil d'administration de certains organismes, tels que le Carrefour jeunesse emploi de Shawinigan, Bassin versant Saint-Maurice ou la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan.

Des entités ont aussi été créées à partir d'anciennes structures ou de nouvelles idées, comme par exemple la Commission des communications et des relations avec les citoyens, la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et la Commission de vérification.

En terme d'assignations, les élus ont surtout opté pour la continuité. Josette Allard-Gignac demeure la référence de la culture au conseil; elle assume ce rôle depuis la création de la corporation culturelle en 2004. Jean-Yves Tremblay reste président de la Régie de transport en commun de Shawinigan et Lucie DeBons conserve la toponymie, après avoir réalisé le gros morceau que représentait l'harmonisation des noms de rues dans le mandat précédent. De son côté, Guy Arseneault garde la sécurité

publique et la sécurité incendie.

Martin Asselin devient le conseiller le plus sollicité, avec une participation sur neuf comités. De son côté, Nancy Déziel siègera sur divers organismes à vocation économique, mais touchera aussi aux ressources humaines. La présidence de la nouvelle Commission des communications et des relations avec les citoyens lui exigera beaucoup de temps, puisque l'un de ses mandats consistera à proposer une nouvelle politique de consultation publique, dans la foulée de la loi 122.

Les deux nouveaux élus, Jacinthe Campagna et Claude Grenier, siègent sur huit comités et assurent deux présidences chacun.

Le maire, Michel Angers, se retrouve d'office sur plusieurs comités municipaux. De plus, il demeure près de tout ce qui touche au développement économique. Ainsi, il conserve un siège au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins et la présidence du DigiHub. Il assume aussi la présidence de la Commission sur l'administration et le développement économique et de la nouvelle Commission sur les ressources humaines. Il siègera

également sur le Comité de diversification économique et le caucus des cités régionales.

À la Cité de l'énergie, M. Angers quitte la vice-présidence pour siéger dorénavant comme observateur. Ce changement de rôle des élus est souhaité dans d'autres organisations, comme l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan, le Parc de l'Île-Melville et le Service d'accueil des nouveaux arrivants. À ces endroits, les conseillers ne pourront plus exercer un droit de vote, mais s'impliqueront à titre d'observateur.

## RÔLES

Avec cette réorganisation, le maire de Shawinigan veut que les comités suggèrent des orientations, des perspectives de développement dans différents dossiers.

«Les conseillers auront une responsabilité beaucoup plus importante», avance M. Angers. «Dans la définition des mandats, on va beaucoup plus loin. On ne va pas simplement assister (à des rencontres). Les élus seront partie prenante des orientations avec les directions de service. Il y a moins de comités, mais beaucoup plus de travail.»

## DPJ dans l'embarras: la ministre «préoccupée»

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Presse

La ministre responsable de la protection de la jeunesse s'est dite «préoccupée» par la situation d'un enfant retourné dans sa famille biologique avant qu'elle ne soit évaluée par un juge excédé par le fouillis qui régnait dans son dossier à la DPJ Mauricie-Centre-du-Québec.

Le magistrat a aussi durement critiqué le service pour «un manquement important à ses devoirs» dans le dossier du garçonnet de 2 ou 3 ans, dont le dossier traînait depuis des mois devant la justice.

La Presse a levé le voile sur ce cas mercredi.

«La ministre s'est dite préoccupée par la situation», a indiqué par courriel Alexandra Régis, attachée de presse de la ministre Lucie Charlebois, ajoutant que le ministre suivrait la situation de près.

«L'établissement procédera dans les prochaines semaines à une revue critique de la situation, a-t-elle continué. Il sera question de revoir et d'analyser, de façon précise et minutieuse, chaque étape de l'intervention afin d'identifier les manques, s'il y a lieu, et de prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation.»

Du côté de l'opposition, le porte-parole caquiste en matière de protection de la jeunesse a demandé à la ministre de sévir devant de tels dérapages.

«Malheureusement, j'ai souvent l'impression que la ministre défend la DPJ plutôt que le bien des enfants. Nous, comme députés, on est là pour défendre les citoyens et non les institutions», a-t-il dit.

«Si les institutions ont des manquements, il faut sévir, il faut aller au fond des choses.»

## Précision

Dans notre édition du 17 janvier portant sur les endroits où pourrait se vendre éventuellement le cannabis, il était question des pharmacies où se vendent déjà des cigarettes. Or, bien que cette pratique ait duré de nombreuses années, elle n'est plus légale. Il n'y a donc plus de cigarettes dans les pharmacies depuis 1998. L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires salue toutefois l'idée du professeur Frédéric Laurin qui proposait que le cannabis pourrait se vendre dans les pharmacies.

## LES DOSSIERS DES CONSEILLERS DE SHAWINIGAN

## JOSETTE ALLARD-GIGNAC (ALMAVILLE)

- Corporation culturelle\*
- Comité consultatif agricole
- Comité consultatif d'urbanisme\*
- Comité de démolition
- Conseil local du patrimoine
- Commission sur l'aménagement du territoire et du développement durable
- Commission sur les arts et la culture\*

## JACINTHE CAMPAGNA (DE LA CITÉ)

- Régie de transport en commun de Shawinigan
- Corporation culturelle de Shawinigan
- Service d'accueil aux nouveaux arrivants\*\*
- Commission des loisirs et de la vie communautaire\*
- Comité territorial en développement social de Shawinigan
- Commission sur les arts et la culture
- Commission des communications et des relations avec les citoyens
- Comité de circulation\*

## MARTIN ASSELIN (DES BOISÉS)

- Comité directeur à la planification de la mise en oeuvre de l'entente sectorielle en agriculture et agroalimentaire
- Comité d'investissement de la Ville de Shawinigan
- Comité consultatif agricole
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité de démolition
- Comité de sécurité publique
- Commission de toponymie
- Commission des travaux publics\*
- Commission sur l'administration et le développement économique

## JEAN-YVES TREMBLAY (DES HÊTRES)

- Régie de transport en commun de Shawinigan\*
- Classique international de canots de la Mauricie\*\*
- Office municipal d'habitation
- Unité régionale de loisirs et de sports de la Mauricie
- Conseil local du patrimoine\*
- Commission des loisirs et de la vie communautaire
- Comité du tourisme sportif
- Commission sur les ressources humaines

## CLAUDE GRENIER (DES MONTAGNES)

- Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan\*\*
- Comité de retraite des employés syndiqués de la Ville de Shawinigan\*\*
- Comité de retraite du personnel cadre et non syndiqué de la Ville de Shawinigan\*\*
- Comité d'investissement de la Ville de Shawinigan
- Commission de vérification\*
- Commission des travaux publics
- Commission sur l'aménagement du territoire et le développement durable\*
- Commission des communications et des relations avec les citoyens

## NANCY DÉZIEL (DE LA RIVIÈRE)

- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie\*\*\*
- Société de développement de Shawinigan
- Société d'aide au développement des collectivités du Centre-de-la-Mauricie
- Commission de vérification
- Commission sur les ressources humaines
- Commission des communications et des relations

avec les citoyens\*

- Commission sur l'administration et le développement économique

## LUCIE DEBONS (DU ROCHER)

- Régie de transport en commun de Shawinigan
- Parc de l'Île-Melville\*\*
- Office municipal d'habitation\*
- Commission de toponymie\*
- Commission sur la sécurité incendie
- Commission sur les loisirs et la vie communautaire
- Comité de suivi de la politique municipale de la famille et des aînés

## GUY ARSENEAULT (VAL-MAURICIE)

- Parc de l'Île-Melville\*\*
- Office municipal d'habitation
- Comité de sécurité publique\*
- Commission de vérification
- Commission sur la sécurité incendie\*
- Comité de circulation

\*: président

\*\*: observateur

\*\*\*: substitut

SUIVANT! DES PRODUCTIONS DE LA 42<sup>e</sup> RUE

# Le défi de la création



**KIM ALARIE**  
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Il faut être aveugle pour ne pas voir que les Productions de la 42<sup>e</sup> Rue carburent aux défis. À cet égard, Broadway est une généreuse pourvoyeuse. Donc, pour ce rendez-vous, la troupe a amené son désir de se dépasser un peu plus loin. Avec les 25 pièces coup de cœur pigées dans des comédies musicales bien connues ou carrément nouvelles, elle s'est lancée dans la création d'un spectacle *made in Trois-Rivières, Suivant!* Une comédie musicale que personne ne connaît, qui n'existe même pas et qui a un sous-titre beaucoup trop long.

Manon Carrier, qui signe les textes et qui a également conçu le spectacle avec William Lévesque, qualifie le résultat de semi-création. «On a tricoté une petite histoire pour aller placer ces chansons-là. C'est la première fois qu'on se lance dans quelque chose d'aussi développé du côté théâtre.»

Pourtant, ce spectacle n'était pas planifié dans le parcours artistique de la troupe. Il est plutôt le fruit d'une envie qui s'est imposée d'elle-même. «On n'avait jamais envisagé cette idée de créer du théâtre. Ça s'est présenté comme ça. On prend les choses comme elles arrivent, une à la fois. On ne fait pas de plans à long terme. Il y avait ça dans l'air alors on l'a fait. Peut-être qu'on ne le fera plus



Une équipe de quinze acteurs et chanteurs se retrouvera sur scène pour le 15<sup>e</sup> spectacle des Productions de la 42<sup>e</sup> Rue. Parmi eux, on reconnaît sur la photo: Marie-Andrée Leduc, Marie-France Masson, Paule Vermot-Desroches, Cindy Rousseau et Martin Francoeur. — PHOTO:SYLVAIN MAYER

jamais ou peut-être qu'on va le répéter», lance Manon Carrier.

Ce n'était assurément pas l'avenue la plus facile pour les concepteurs mais certainement l'une des plus motivantes. «C'est vraiment beaucoup de travail, alors il faut que ce soit stimulant pour nous et qu'on ait réellement le goût de plonger là-dedans.»

En somme, ce produit local se décline en deux parties. La première raconte le parcours d'interprètes qui se présentent à une séance d'auditions devant une productrice et un metteur en scène. «Les personnages ont tous leur couleur. Ils sont caricaturés et très sympathiques», expose l'auteure. Les textes teintés d'humour servent de lien

pour l'enchaînement des performances. Dans la deuxième partie, place au spectacle avec les interprètes qui ont été choisis dans la première portion. «C'est un spectacle dans un spectacle», résume Manon Carrier.

Parmi la sélection, on retrouve des morceaux tirés de la *Belle et la bête*, du *Fantôme de l'opéra*, des *Misérables* ou encore de *Book of Mormon* mais aussi des découvertes et des œuvres récentes. «On aime beaucoup certains classiques qu'on prend toujours plaisir à chanter mais on aime aussi découvrir de nouvelles pièces et on suppose que le public est à la même place que nous, alors on lui offre des classiques et de la nouveauté.»

Les Productions de la 42<sup>e</sup> Rue en sont à leur 15<sup>e</sup> spectacle, pourtant l'expérience des sept dernières années n'apaise pas le stress qui se pointe à l'approche de la première. «Il n'y a jamais rien de gagné. Il faut toujours aller reconquérir notre public et élever notre niveau. On n'est jamais dans nos pantoufles!», sourit Manon Carrier. *Suivant!* tentera donc de gagner le public trifluvien les 19 et 20 janvier à 20 h et le 21 janvier à 14 h à la salle Anaïs-Allard-Rousseau.

«On est dans le bonheur et dans l'espoir. Il y a des chansons qui sont très touchantes mais elles parlent d'espoir, de résilience. On est réellement dans la lumière», conclut-elle.

## Marc Dupré à l'Amphithéâtre

**FRANÇOIS HOUDE**  
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — La Corporation des événements de Trois-Rivières a annoncé mercredi l'ajout d'un gros nom à sa programmation de l'été 2018 avec la présentation du spectacle de Marc Dupré, le 15 juin.

Ce tout nouveau spectacle intitulé *Rester Forts* sera présenté en grandes premières au Centre Vidéotron de Québec le 2 juin puis au Centre Bell le 9 juin. Les

Trifliviens pourront donc voir un spectacle tout neuf dans lequel Marc Dupré interprétera plusieurs de ses plus grands succès, évidemment, des reprises qu'il affectionne particulièrement mais également des chansons de son plus récent album, son sixième en carrière, intitulé *La vie qu'il nous reste*. L'album a été lancé en novembre dernier.

Dans cet opus, l'auteur, compositeur et interprète revient avec des chansons du style pop-folk qui ont fait son succès mais aussi avec des incursions du côté de



Marc Dupré — PHOTO:OLIVIER CRÉTEAU

l'électro-dance ou du EDM-rock, montrant l'étendue de la palette de ses goûts. Le tout sera offert dans un spectacle à grand déploiement auquel l'environnement de l'Amphithéâtre Cogeco convient tout particulièrement.

Les billets pour ce spectacle se vendront à partir de 37,26 \$ (plus taxes) pour les places les moins dispendieuses et ils seront mis en vente le samedi 20 janvier, à 11 h au [www.amphitheatrekogeco.com](http://www.amphitheatrekogeco.com) ainsi qu'à la billetterie de la salle Thompson au 819-380-9797.

# V en mode Rousseau

**RICHARD  
THERRIEN**

CHRONIQUE  
rtherrien@lesoleil.com



V passe en mode Stéphane Rousseau. L'humoriste, qui reprendra le siège d'Éric Salvail plus de quatre mois après son éviction précipitée, rêvait d'un *talk-show* de fin de soirée. La proposition est venue tout juste avant les Fêtes. «J'avais ça en tête depuis toujours, mais je ne pensais pas que ça arriverait maintenant. Une fenêtre s'est ouverte.»

Stéphane Rousseau sortait d'une année sabbatique, qu'il a passée à peindre dans son atelier, à voyager un peu, à élever un bébé chien — qui fera peut-être partie de l'émission —, et à passer du temps avec sa conjointe et avec son fils. Du vrai temps pour lui. «Beaucoup beaucoup de Netflix aussi!» me dit-il.

Voici que le 5 mars à 22 h, il s'installera à l'Astral, l'ancien studio de Salvail, mais avec un tout nouveau décor, d'inspiration chalet chic. L'humoriste retrouve Fair Play, la boîte qui avait produit sa dernière émission, *Sur invitation seulement*, à TVA. S'il a aimé cette expérience, il souhaite maintenant un concept beaucoup moins survolté, et plus près de sa personnalité. Le but est de faire rire, comme Jimmy Fallon et Ellen DeGeneres aux États-Unis, mais aussi d'aborder des sujets plus

**Après six tournées, Stéphane Rousseau avait décidé de mettre en veilleuse sa carrière d'humoriste**

sérieux avec ses invités.

Rousseau, qui agit aussi à titre de producteur exécutif, aura un ou deux collaborateurs, préférentiellement des collaboratrices, à ses côtés. Des auditions auront lieu la semaine prochaine pour combler ces postes. Pour le reste, son émission suivra les codes du *talk-show* traditionnel américain, avec un bureau pour l'animateur et un fauteuil pour les invités. Sketchs, prestations musicales et topes tournés à l'extérieur compléteront le programme.

Contrairement à *En mode Salvail*, qui était présentée en direct les lundis et mercredis, la

nouvelle émission, qui n'a pas encore de titre, sera toujours enregistrée. Notamment en raison de la disponibilité des lieux, mais aussi parce que l'équipe souhaitait se donner une chance d'offrir une émission de qualité tous les soirs. Pour l'instant, l'émission se poursuivra jusqu'à la fin mai. Après, on verra.

Stéphane Rousseau est conscient qu'après quatre ans d'*En mode Salvail*, le public devra s'habituer à la nouvelle formule. «C'est sûr que les gens vont com-

**«J'avais ça en tête depuis toujours, mais je ne pensais pas que ça arriverait maintenant. Une fenêtre s'est ouverte.»**

parer, forcément. Salvail faisait une bonne *job*, et a su installer une habitude d'écoute qui n'existait pas à V dans cette case.» Il veut profiter de l'occasion pour se révéler autrement au public. «Les gens me connaissent, mais pas tant que ça», pense-t-il.

Rousseau, qui sera un invité de *Tout le monde en parle* dimanche, n'est pas du tout impli-

qué dans le Grand Montréal Comédie Fest, le nouveau festival du rire, même s'il a été approché et qu'il est sympathisant à la cause. Après six tournées, il avait déjà décidé de mettre en veilleuse sa carrière d'humoriste. Toute cette vague de dénonciations, qui a neutralisé Salvail et Rozon entre autres, aura selon lui des effets bénéfiques. «C'est tout un changement de société qui s'opère. L'homme doit s'ajuster et se réinventer. Des situations d'abus de pouvoir comme celles-là, c'est pathétique, triste, choquant. On fait donc un pas de géant dans le bon sens.»

**FACE AU MUR :  
SUSPENSE ET ANGOISSE**

J'ai vu la première de *Face au mur*, le nouveau grand



Stéphane Rousseau retrouve Fair Play, la boîte qui avait produit sa dernière émission, *Sur invitation seulement*, à TVA. S'il a aimé cette expérience, il souhaite maintenant un concept beaucoup moins survolté, et plus près de sa personnalité.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

jeu-variétés de Maripier Morin, qui commence ce soir (jeudi) à 19 h 30 à TVA. Quatre-vingt-dix minutes intenses et angoissantes, où l'adorable duo de concurrents, un père et son fils de la Gaspésie, gagne, perd, regagne, reperd et ainsi de suite, au gré des balles qui tombent de ce fameux mur de quatre étages. Ce que j'aime beaucoup de ce jeu calqué sur un concept américain, c'est que le sort des concurrents ne tient pas seulement entre les mains du hasard, mais aussi de leurs connaissances générales. Plus l'émission avance, et plus les questions sont difficiles. Comment s'appelle la partie creuse de la tête du marteau où s'insère l'extrémité du manche? L'œil. Je ne l'aurais pas su. On aurait pu dire aux

concurrents qu'une partie parfaite leur vaudrait 2,5 millions \$, mais on reste plus conservateur en parlant d'un peu plus d'un million, parce qu'on se doute bien que ça n'arrivera jamais, comme au défunt *Banquier*, et que le duo peut aussi repartir avec 0 \$. On promet moins d'argent aux concurrents du nouveau jeu d'Ellen DeGeneres, *Game of Games*, où au moins, on peut vraiment gagner le maximum. Les producteurs de *Face au mur* considéraient qu'il y avait assez de bon matériel pour faire 90 minutes, mais j'ai l'impression qu'on aurait pu resserrer un peu l'émission. Une heure et demie, c'est long. Reste que le suspense est bien réel, et que TVA tient fort probablement un succès.

**LA FACTURE  
CARTONNE**

Le reportage sur l'achat de lunettes en ligne à *La facture* a fait fureur mardi dernier : 940 000 téléspectateurs ont voulu voir plus clair sur ce phénomène. La conclusion : oui, on peut faire de très grandes économies, mais il faut agir avec discernement, et surtout, s'attendre à devoir retourner les lunettes qui ne conviennent pas toujours. *District 31* a été l'émission la plus regardée mardi avec 1 225 000 fidèles, devant *Unité 9*, vue par 1 190 000. ICI Radio-Canada Télé a dominé jusqu'à *Hubert et Fanny*, suivie par 662 000 curieux, derrière *L'heure bleue*, qui en a eu 806 000 à TVA.



MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



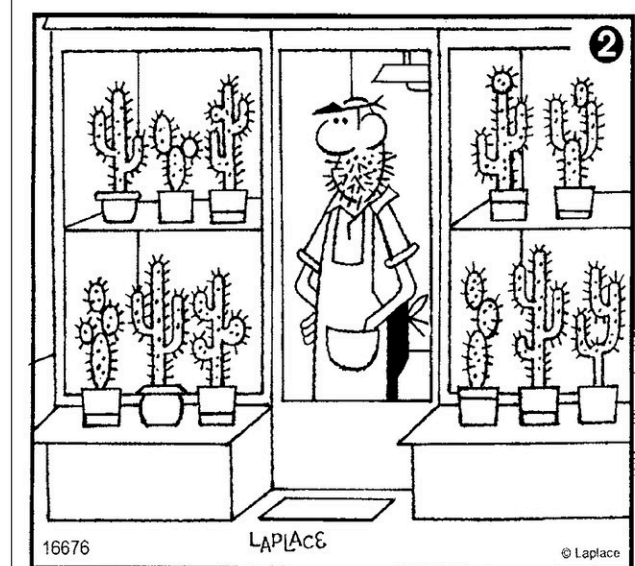
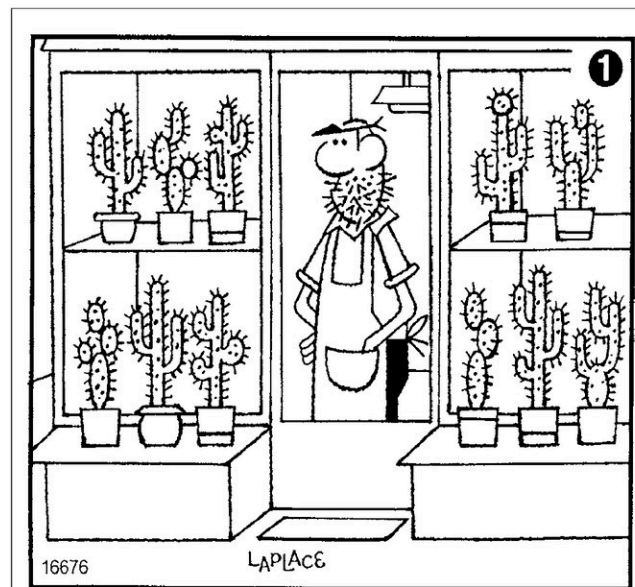
JÉRÉMIE



BEN



Êtes-vous observateurs? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- SOLUTION**
- 1 Le col de la chemise.
  - 2 Pantalon plus haut à la ceinture.
  - 3 Essuie-pieds est moins large.
  - 4 Le pied du cactus du bas à droite est plus mince.
  - 5 L'étagère supérieure de droite est incomplète.
  - 6 Le tube au néon de la lampe est plus court.
  - 7 Le pot du bas à gauche est complet.
  - 8 Un cactus moins haut sur l'étagère de gauche.

## Horoscope



**Bélier** (21 mars au 19 avril)

La Lune en Verseau propose une journée stimulante, propice aux réalisations inédites. Votre persévérance vous amènera à élaborer des solutions pratiques à partir de ressources modestes. Les personnes que vous côtoyez n'ont pas toutes votre facilité d'apprentissage... Il sera essentiel de ne pas vous impatienter, même face à quelqu'un qui prend du temps à comprendre vos explications.



**Taureau** (20 avril au 20 mai)

Pardoner au méchant, c'est frapper l'innocent. L'influence de la Lune en Verseau pourrait vous rendre trop souple à l'endroit de ceux dont le comportement n'a pas été impeccable. À défaut de sévir contre les individus qui l'auraient mérité, il faudrait trouver un moyen de récompenser la bonne conduite des autres. Il n'y aura pas de mauvais précédent si vous vous efforcez d'être juste...



**Gémeaux** (21 mai au 21 juin)

Le vice empoisonne le plaisir, la passion le corrompt, la tempérance l'aiguise, l'innocence le purifie, et la tendresse le double. De passage en Verseau, Signe d'Air ami du vôtre, la Lune cherche à combler vos désirs en vous présentant des opportunités. C'est la place que vous accorderez à un nouvel engouement dans votre grille horaire qui en déterminera le réel bienfait. Profitez-en!



**Cancer** (22 juin au 22 juillet)

Il est impossible de rattraper le temps perdu, mais il est toujours possible de ne pas en perdre davantage. Quand une situation est victime d'un relâchement ou d'un laisser-aller, on peut avoir tendance à baisser les bras et à s'enliser encore plus, mais il serait préférable de redresser la barre avant que cela ne requière encore plus d'efforts. Il y a encore 4 astres en face de votre Signe...



**Lion** (23 juillet au 22 août)

En face de votre Signe, la Lune et Vénus en Verseau devraient vous être favorables. Si des gens bien intentionnés semblent disposés à vous aider sans rien attendre en retour, pourquoi douter de leur sincérité? Il est parfois difficile d'accepter de recevoir, mais dans la mesure où un service vous est offert, pourquoi le refuser? Chassez votre fierté et exprimez plutôt votre gratitude.



**Vierge** (23 août au 22 septembre)

Dans la conjoncture planétaire actuelle, vous constaterez que vous n'avez pas que des sympathisants. Vous ne devriez toutefois pas croire que votre vision n'a que des opposants. Au trigone de la Vierge, les astres en Capricorne vous garantiront des appuis, mais ceux-ci ne se sont sans doute pas encore manifestés. Aidez les personnes influentes que vous connaissez à penser à vous...



**Balance** (23 septembre au 23 octobre)

Celui qui s'informe à l'avance se trompe rarement. Tandis que le cycle de la Lune se trouve en Verseau, c'est la recherche d'informations qui vous permettra d'acquiescer ou de maintenir une longueur d'avance. Étant donné que certains esprits sceptiques seront peut-être plus difficiles à convaincre, tout plaider se doit d'être très explicite et dépourvu de contradictions.



**Scorpion** (23 octobre au 21 novembre)

Avec Mars-Jupiter en Scorpion, votre organisation devrait être efficace, et c'est vous qui devriez prendre les commandes des opérations. C'est en mettant l'autre en confiance que vous obtiendrez le plus d'informations, c'est-à-dire en vous dévoilant un peu, plutôt qu'en posant des questions comme un interrogatoire. Approche... insidieuse, mais qui donnera des résultats.



**Sagittaire** (22 novembre au 21 décembre)

Vous ne devriez pas être insensible au passage de la Lune et de Vénus en Verseau. D'ailleurs, vous tirerez votre épingle du jeu si vous savez déterminer quelles sont les personnes qui disent uniquement ce que vous voulez entendre, et celles qui parlent sincèrement. Un entretien pourrait d'ailleurs être réconfortant. Pourquoi ne pas prévoir un rendez-vous spécial ce soir?



**Capricorne** (22 décembre au 19 janvier)

La parole n'est pas flèche, et n'en perce que mieux. Tandis que le Soleil, Mercure, Saturne et Pluton se trouvent en Capricorne, vos dires seront d'autant plus pertinents et percutants. Voilà qui constituera un atout pour ce qui est de débattre votre point de vue, mais qui pourrait devenir une lame à double tranchant si votre rhétorique en vient à offusquer les autres...



**Verseau** (20 janvier au 18 février)

Avec la Lune en Verseau, si vous résistez à la tentation de l'alternative la moins raisonnable, la suite des événements ne devrait pas vous décevoir. Le simple fait de renoncer à la loi du moindre effort pourrait vous placer sur la route que vous convoitez. Les astres vous offriront une façon à la fois sage et valorisante d'appeler votre propre chance et de vous rapprocher de votre rêve.



**Poissons** (19 février au 20 mars)

Plus on se découvre, plus on a froid. Il n'est pas indiqué de révéler vos intentions aux autres tant que la Lune se promène en Verseau. Tombant dans de mauvaises oreilles, certaines informations pourraient entraîner des conséquences néfastes. Choisissez une personne de confiance à qui exposer une affaire, mais évitez d'en divulguer les détails publiquement.

# petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363  
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356  
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE 8815 SERVICES PERSONNELS 8870 MARCHANDISES  
8735 IMMOBILIER LOCATION 8830 EMPLOIS 8895 AVIS  
8775 SERVICES ET EXPERTS 8850 VÉHICULES 8900 DÉCÈS +

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉS.

**GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE JPL SE CONTINUE**  
*Oui papa, amenez-en de la compétition!* 92989 personnes aiment cette annonce

LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.  
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.

On en vend des mille et des mille

Mise de côté possible Certificats-cadeaux disponibles

**CASQUE MODULAIRE VISIÈRE INTÉRIEURE TEINTÉE AMOVIBLE**  
AVEC VISIÈRE DOUBLE **129\$** ~~249-95\$~~  
AVEC VISIÈRE CHAUFFANTE **179\$** ~~329-95\$~~

COULEURS DISPONIBLE  
NOIR LUSTRE • NOIR MAT • ROUGE • ORANGE • ROSE • BLEU  
• JAUNE • SILVER • VERT • BLANC MAT

**\*\* VENTE FINALE \*\***

99\$ Casque  
39\$ Casque

Pneus de moto 45% d'escompte  
Payez et emportez!

Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.

**X-GEN 4S de TJD SPÉCIAL POUR UN TEMPS LIMITÉ**  
Kit complet avec braquet (chenille 12 pouces de large)  
4 saisons, le meilleur! Avec chenille Camoplast **4395\$** ~~3900\$~~

6 ply  
4 pour 399\$ INCROYABLE  
25-8x12 (99\$)  
25-10x12 (109\$)

VESTES CHAUFFANTES **199\$**

COFFRE DE VTT AVANT **99\$** ~~629\$ et 600\$~~  
3.79\$

BOTTES DE LOUP MARIN DE VILLE Rabais surprises en magasin

JPL **79\$**  
GKS **24\$**  
Mittaines pour enfant **11\$**

Huile Injection 1 gallon semi-synthétique **39\$**

Coffre avant 2 bidons **124\$**

Bougies BR8ES BR9ES BR10ES **239\$** ~~389\$~~  
-100 c  
Bas **9\$** ~~23\$~~  
Gants **24\$**  
Bottes motocross **169\$**

269\$ COFFRE VTT  
Coffre écono **259\$** ~~189\$~~

Chenilles Camoplast Prix imbattables **579\$**  
Gratte pour VTT avec attache rapide

Lisse au carbure **59\$**/Paire  
+ Paire de lisse au carbure bricoleur **25\$**

Woody's correcteur Lisse stabilisatrice en U 775/Ch (Slim Jim)

Les meilleures Double carbure

Chariot **159\$**

**761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880**

Regardez-moi tous ces prix... OUF! que c'est dur à battre...

**GROS RABAIS SUR HABITS MOTONEIGE ET VTT**

CHOKO EDCO FXR GKS  
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE AFFICHÉ

## 8895 Avis, soumissions, appels d'offres



### AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

AVIS est donné que Martin Houle (numéro de certificat 170200) exerçant sa profession de courtier en assurance de dommages dans la région de Bécancour, a fait l'objet d'une plainte devant le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages lui reprochant les infractions résumées comme suit :

1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec intégrité et probité.

Le Comité de discipline a déclaré l'intimé coupable des infractions reprochées et a ordonné la radiation temporaire de Martin Houle pour une période de trois (3) mois à compter du 18 janvier 2018.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 156 du Code des professions.

Cynthia Amroise  
Secrétaire du Comité de discipline  
Chambre de l'assurance de dommages

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie de plus de 15 000 agents et courtiers en assurance de dommages et experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique des professionnels œuvrant dans ces domaines.

## 8895 Avis, soumissions, appels d'offres

### AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, suite au décès de monsieur LUCIEN CHEVRETTE, en son vivant domicilié au 3725, boulevard des Chenaux, Trois-Rivières, province de Québec, G8Y 1A5, survenu le 27 décembre 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, monsieur FRANÇOIS CHEVRETTE, le 16 janvier 2018 devant M<sup>re</sup> Marc Damphousse, notaire, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de M<sup>re</sup> Marc Damphousse, notaire, 240, rue Bonaventure, Trois-Rivières, province de Québec, G9A 2B1.

Donné à Trois-Rivières ce 16 janvier 2018.

François Chevrette, liquidateur

Si vous voulez boire,  
c'est votre affaire,  
si vous voulez arrêter  
et ne le pouvez pas,  
c'est notre affaire.

## ALCOOLIQUES ANONYMES

1 866 376-6279  
sans frais

**LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.**

946, rue St-Paul, Trois-Rivières  
www.maison-famille.org  
819 691-0387

## IMMOBILIER LOCATION

### 8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340\$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

### 2½ À LOUER

repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. 819 996-6452, 819 374-2184

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½ à Louiseville, rez-de-ch., entrée privée, stat., 525\$. 1<sup>er</sup> fév., Yvon 819-269-0964.

### 4 1/2 450\$ PAR MOIS,

Peinture et ménage fait, bois franc céramique, eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement, 819-609-0425

### 4½ 1 MOIS GRATUIT

. Ascenseur, stats int. Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. 819 609-0425.

4½, 2 PAS Les Rivières, rez-de-ch., 2e balcon, non-fum., sécuritaire, idéal pour couple, personne seule, retraité, 819-694-5372

### 4½, 495\$/MOIS

Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières, ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf, 3790 Jacques de Labadi; 565\$ à 650\$/mois 819 448-6123

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

### 4½, PRÈS LES RIVIÈRES

1er étage, rénové, rangement, stat., 819 383-3813

### 5½, NEUFS, CLIMATISÉS

Face à la polyvalente Chavigny (secteur Trois-Rivières Ouest), remise, 819 697-2020

### 8737 Logements à louer

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, rénové, fraîchement peinturé, chauffé, eau chaude fournie, avec stat. déneigé, pas d'animaux, à partir de 675\$, 819-373-1829

### BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

### 8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

### À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

### 8762 Maisons à louer

SAINTE-URSULE, maison de campagne, constr. récente, 4½, endroit calme et tranquille, 650\$/mois, libre imm. 819 268-5484.

### 8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927\$, \* après condition \* 819-996-6452, 819-374-2184

### 8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE local semi-industriel, 600 volts 819 375-6585 ou 819 698-6585

## SERVICES ET EXPERTS

### 8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

#### 374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique vos besoins le sont aussi.

#### 698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626  
Un bon massage.  
Johanne

### 8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MÉLANIE 819 371-7505  
Excellent massage, prenez du temps pour vous. Secteur Ste-Marguerite 9 h à 20 h

Vivez une expérience unique en massothérapie  
Dès 8 h 819 698-8084

### 8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$  
sans enquête de crédit.  
www.creditcourtage.ca  
1-866-482-0454

### 8795 Réparation, rénovation et construction

#### DU SOUS-SOL AU GRENIER

homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

### 8798 Déneigement

★ POUR TOITURE résidentielle et commerciale, 20 ANS EXP. 819-244-0110

### 8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX  
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

## SERVICES PERSONNELS

### 8819 Messages personnels

DUO message détente, Josée et Lise vous reçoivent, 819 697-2166

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don

Armée du Salut  
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6  
1-877-288-7441 » www.armeedusalut.ca

## EMPLOIS

### 8834 Offres d'emploi

Avant le 20 janv. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours  
www.regimesplus.net, 819-548-5752

CUISINIER(E) ET TELEPHONISTE avec exp. se présenter au 105 rue St-Laurent, doit être disponible en tout temps. 819 374-6271

TECHNICIEN(NE) comptable, tenu de livre, paye CCQ, dépôt, paiement, facturation, rapport DAS, TPS et TVQ, temps partiel, 12h à 16h. Info : Michel 819-696-4455 SVP envoyer CV : cv\_releve@outlook.com

**SUMMUM**  
RESSOURCES HUMAINES

### \*\*URGENT\*\*

## Chauffeur - Classe 1

(Basé à Trois-Rivières)  
Lundi soir au samedi matin  
19\$/h Local et Régional  
Avec manutention  
Poste régulier  
Temps plein/ Nuit  
Camion neuf et route attirée

Béatrice 514 351-2333 #5224  
ou inforh@summum-rh.com

## VÉHICULES

### 8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081  
www.financementbrisson.net

## MARCHANDISES

### 8873 Divers à vendre

ENSEMBLE antique de s/manger, 1 table, 6 chaises, bahut et vaissellier, 819-378-3667

## BABILLARD

**BOUTIQUE MANUFACTUM**

Recherche d'artisans pour l'année 2018-2019. Nous offrons une belle vitrine pour présenter vos produits à moindre coût. 20\$ par mois plus 1 journée de garde mensuelle et 15% des ventes. 50\$ par mois si vous ne désirez pas faire de garde et 15% des ventes. Contrat d'une année obligatoire. Vous pouvez appeler à la boutique du jeudi au dimanche au 819 293-3360, ou écrire à [manufactum@gmail.com](mailto:manufactum@gmail.com) ou [www.facebook.com/manufactumnicole](http://www.facebook.com/manufactumnicole).

**CAFÉ-INFO SUR****LA MALADIE D'ALZHEIMER**

Vendredi, 19 janvier, 9 h 30 à 11 h 30 avec Christine Charest de Carpe Diem à la résidence St-Louis de Gonzague, 480, 5<sup>e</sup> Rue Shawinigan (secteur Grand-Mère) Gratuit et ouvert à tous. Information et inscription Diane Lemay 819-538-7689 poste 6

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT****FABRIQUE****NOTRE-DAME-DE-L'ESPÉRANCE**

Activité de financement: soirée dansante samedi 20 janvier à 20 h

à la salle Maurice-Richard 1200 av. des Iris, Sainte-Angèle-de-Laval, musique Francine. Goûter en fin de soirée et prix de présence, coût 7 \$. Info: Marielle, tél: 819-222-5530

**RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS****ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Aider sans s'épuiser «L'humanité dans les soins». Jeudi 18 janvier 13 h 30: 331, rue St-Jacques, Ste-Thècle (local 207) Inscritptions: 418-289-1390 / 819-840-0457

**CLUBS SOCIAUX****FILLES D'ISABELLE 1341**

Le 18 janvier à 19 h 30 à la Maison de la famille, au 45 Dorval à Trois-Rivières. Carte de membre due à payer. Info: Mélanie Turcotte régente au 819 384-8797

**THE ENGLISH CIRCLE**

Rencontre les jeudis de 9 h 55 à 11 h 55 au Centre Landry. Cercle de femmes parlant couramment anglais et/ou anglophones. Info: 819 293-4223

**CARPE DIEM**  
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis  
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7  
Tél.: 819 376-7063

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Appel d'offres OS-807

**Travaux de réfection de la toiture du garage d'entretien et installation d'un nouveau système de ventilation**

La Régie demande des soumissions pour la réfection de la toiture du garage d'entretien et installation d'un nouveau système de ventilation.

Le document d'appel d'offres doit être obtenu par le biais du système électronique d'appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)). Le document sera disponible à compter du 19 janvier 2018.

Les soumissions devront être déposées avant le 5 février 2018 à 14 h, au bureau de la Régie, situé au 400, boul. de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'adresse précitée, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Pour information, veuillez communiquer avec monsieur Stéphane Comtois, par téléphone : 819 373-3130, poste 233, ou par courriel : [scomtois@rgmrm.com](mailto:scomtois@rgmrm.com).

La Régie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Stéphane Lemire  
Greffier

## nécrologie



**ALLARD  
MME  
MADELEINE  
1928 - 2018**

Au CIUSSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 3 janvier 2018, est décédée à l'âge de 89 ans, madame Madeleine Allard, fille de feu monsieur Henri Allard et de feu madame Alice Elliott. La défunte demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :  
**Coopérative Funéraire de la Mauricie**  
4620, boulevard Royal  
Shawinigan  
G9N 7X9

Heures d'accueil :  
le samedi 20 janvier  
à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 20 janvier 2018 à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure. L'ont précédée, ses frères Raymond et Jean-Paul, ainsi que sa soeur Jacqueline. Elle laisse dans le deuil sa soeur Michelle Allard (Ursulines de Trois-Rivières); ses belles-soeurs : Lucette Chevalier (feu Raymond Allard) et Gabrielle Laroche (feu Jean-Paul Allard); ses neveux et nièces et plusieurs ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Ste-Famille de Trois-Rivières, à son neveu René Allard, à Mme Armande Tessier ainsi qu'à Mme Nicole Rouillard pour les services rendus.

Renseignements : 819 539-5000  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : [mauricie@coopfun.ca](mailto:mauricie@coopfun.ca)  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : [www.cooperativefunerairemauricie.com](http://www.cooperativefunerairemauricie.com)  
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



**AUGER  
MME YOLANDE  
FALARDEAU  
1934-2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 9 janvier 2018, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Yolande Falardeau, épouse de feu Marcel Auger, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau**  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le dimanche 21 janvier à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses

enfants : Luc Auger, Denis Auger (Christine Marchand), Martine Auger (Martin Bélanger); sa belle-fille Sonia Aylwin; ses petits-enfants : Pierre-Luc Auger (Amélia Francoeur), Ève-Marie Auger (Eugène Foisy), Frédéric Bélanger; ses frères et ses belles-soeurs : Gérard Falardeau (Denise Bouchard), Guy Falardeau (Solange Chamberland), Jean-Marie Falardeau (Nicole Delisle), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional pour les bons soins.  
Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227  
[www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**BARIL  
MME GHISLAINE  
1956 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage, le 4 janvier 2018, est décédée à l'âge de 61 ans, Mme Ghislaine Baril, fille de feu Jean-Paul Baril et de Mme Carmen Letendre, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau**  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 20 janvier à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire

Elle laisse dans le deuil sa fille Dominique Baril-Tremblay (Jean-François Blanchette); sa mère Carmen Letendre Baril (feu Jean-Paul Baril); sa soeur Édith Baril; sa nièce Emilie Audibert, son petit-neveu et ses petites-nièces : Alexia, Arnaud et Léa-Anne, ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

La défunte, sa soeur Renée Baril. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie, Université de Montréal C. P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, QC H3C 3J7.

Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227  
[www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**BAROLET  
BOUCHARD  
MME  
JEANNE D'ARC  
1919 - 2018**

à l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 8 janvier 2018, est décédée à l'âge de 98 ans et 2 mois, Mme Jeanne d'Arc Bouchard épouse de feu Rosario Barolet, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Oscar St-Ours**  
2203, Av. Champlain  
Shawinigan  
G9N 2E5

Heures d'accueil : lundi, jour des funérailles à partir de 10 h 30.

Les funérailles auront lieu le lundi 22 janvier 2018 à 14 h en l'église Saint-Charles Garnier de la paroisse de Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil ses frères : Fernand Bouchard (Priscille Normandin) et Florian Bouchard (feu Denise Bellerive); ses belles-soeurs : Sarah Beaulieu (feu Gérard Bouchard) et Yvonne Barolet Charette (feu Roland Charette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ pour la qualité des soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, lequel serait apprécié par la famille.

Tél. : 819 536-3717  
Fax : 819 536-4259

Courriel : [salonscarst-ours@bellnet.ca](mailto:salonscarst-ours@bellnet.ca)  
Internet : [www.oscarstours.ca](http://www.oscarstours.ca)

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



**BÉNÉDICT  
MME DIANE**

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 1er janvier 2018, est décédée à l'âge de 61 ans, Mme Diane Bénédicte amie de coeur de Raymond Lefebvre, fille de feu Harry Bénédicte et de feu Laurette Lamarre, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Funéraire Oscar St-Ours**  
2203, av. Champlain  
Shawinigan,  
G9N 2L5

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 20 janvier 2018 à 14 h au salon funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son ami de coeur Raymond Lefebvre, ses enfants : Karine Isabelle (Claude Huard) et Steve Isabelle; ses petits-enfants : Kassandra, Shawn, Steve, Océane, Jégens et Édouane; son frère et ses soeurs : Réal Bénédicte (Bernadette Pellerin), Nicole Bénédicte (Denis Beaudoin) et Raymonde Bénédicte (Roger Bélanger); le père de ses enfants, René Isabelle, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à un organisme de votre choix lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours  
2203, av. Champlain, Shawinigan

Tél. : 819 536-3717  
Fax : 819 536-4259

Courriel : [salonscarst-ours@bellnet.ca](mailto:salonscarst-ours@bellnet.ca)  
Internet : [www.oscarstours.ca](http://www.oscarstours.ca)

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

**La Lanterne d'espoir**  
Soutien aux familles et amis de la famille atteinte de troubles majeurs de santé mentale

Tél.: 819 693-2841  
17 rue Fusey, local 208 • Trois-Rivières G8T 2T3  
Courriel: [infolanterne@videotron.ca](mailto:infolanterne@videotron.ca) • Site web: [www.lanterne.org](http://www.lanterne.org)



**BERNET**  
**MME**  
**CHRISTIANE**

À Saint-Guillaume, le 10 janvier 2018, est décédée à l'âge de 63 ans, madame Christiane Bernet, épouse de Réjean Coallier, demeurant à Saint-Guillaume.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, le samedi 20 janvier 2018 à partir de 13 h.**  
**Les funérailles auront lieu, le samedi 20 janvier 2018, en l'église de Bécancour à 14 h.**  
Elle laisse dans le deuil son époux Réjean; ses filles : Angèle Duval (Philippe Gauthier), Dominique Duval (René Laroche); le fils de Réjean David Dubé; ses soeurs et son frère : Hélène Bernet, Éliane Bernet, Marc Bernet (Ginette); ses petits-enfants : Jean-Philippe Pimparé, Tomy, Kély et Yann Duval, Logan Laroche, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation pour la recherche sur le X-Fragile Fondation Arthur Bruneau, 1043 Bourlamaque #2 Québec (Québec) G1R 2P3 <https://fondationarthurbruneau.org>



**BOILY**  
**DR RAYMOND**  
**1932 - 2018**

À son domicile, entouré de sa famille, le 9 janvier 2018 est décédé à l'âge de 85 ans, Dr Raymond Boily demeurant à Trois-Rivières, conjoint en premières noces de feu Pauline Guérin et en secondes noces de Dolorès Proulx.

La famille accueillera parents et amis à la :

**Maison funéraire St-Louis, 11900, rue Notre-Dame Ouest Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac). Heures d'accueil : vendredi 19 janvier 2018 de 19 h à 21 h; samedi 20 janvier, jour des funérailles à partir de 9h. Les funérailles auront lieu en l'église la Visitation-de-la-Sainte-Vierge de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac) le samedi 20 janvier 2018 à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Pointe-du-Lac.**

Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Jean Boily (Isabelle Matte), François Boily (feu Sophie Pellerin), Pierre Boily (Brigitte Leclerc); les enfants de sa conjointe Dolorès : Guy Laurent, Hélène Laurent (Christian Jacob), Claude Laurent (Josiane Léveillé), Lucie Laurent (Patrice Benoît); ses petits-enfants : Samuel Matte-Thibault, Jeanne Matte, Laurent Matte-Boily, Olivier Pellerin, Félix et Camille Bacon, Gabrielle Jacob, Sandrine et Delphine Laurent, Eve, Julien et Louis Philippe Benoît; ses frères et soeurs : Maurice Boily (Françoise Lavoie), Soeur Huguette Boily, Annette Boily (feu Hormidas Tremblay), feu Gilberte Boily (feu L. Philippe Tremblay), feu Marthe Boily (feu Edgar Bédard), feu Jacques Boily (feu Hélène Drolet), feu Guy Boily, (feu

Huguette Dufour); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Pauline Proulx (feu Jean Côté), feu Jean Proulx (Micheline Grondin), feu André Proulx (Lydia Richer), Henriette Proulx (Jean Paul Senneville), feu Gaston Proulx (Madeleine Grondin), Claire Proulx (feu Louis Philippe Lauzon), Michelle Proulx (Paul Yvon Côté), Cécile Proulx (feu Jean Ethier), feu Robert Proulx (Mireille Proulx), Berthe Proulx (feu Paul Martel), Agathe Proulx (André Côté), Simon Proulx, Dick Brooks (feu France Guérin), sa filleule Nancy Brooks (Jim Ellis), Yvette Beaulieu (feu Jean-Paul Guérin) feu Georges Guérin (feu Jeannette Deschenes), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance à Monsieur Pierre-Luc Malouin, infirmier ainsi qu'au Docteur Nathalie Gauvin pour leurs soins exceptionnels et leurs soutiens apportés à notre famille durant ces moments difficiles mais privilégiés, vécus avec douceur et amour.

Les personnes qui le désirent peuvent témoigner leur sympathie par un don à la Société canadienne du cancer.

Maisons funéraires St-Louis  
Renseignements : (819) 377-1991  
Télécopieur : (819) 228-3345  
Courriel : [condoleances@maisonstlouis.ca](mailto:condoleances@maisonstlouis.ca)  
Site internet : [www.maisonstlouis.ca](http://www.maisonstlouis.ca)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**BOISVERT**  
**MME JEANNETTE**  
**ROBERT**  
**1924-2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 10 janvier 2018, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Jeannette Robert, épouse de feu Arthur Boisvert, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**  
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 10 h.  
**Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 19 janvier à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire. Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.**

La défunte laisse dans le deuil, ses filles : Pierrette et Johanne, avec qui elle demeurait et qui ont pris soin d'elle jusqu'à la fin; ses fils : André (Linda Gélinas), Yvon (Ginette Desaulniers), Michel (Josée Lyonnais); ses petits-enfants : Daniel, Marc-André, Maxime (Arianne), Vincent (Alexandra), Josée (Stéphane), Nancy (Patrick), Roxanne (Félix-Antoine), Stéphane (Annick), Manon (Asuncion), Francis ainsi que Roxanne Lyonnais (Alex) et Alyson Lyonnais (Charles); ses arrière-petits-enfants : Guillaume, Tommy, Océanne, Sébastien, Jade, Rosalie, Eliane, Kevin et Mégane ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins,

**LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.**  
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet J3T 1W1 - 819 293-6416  
  
Mardi au vendredi de 9h à 16h  
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

cousines et ami(e)s. L'ont précédée, son fils Pierre Boisvert, sa belle-fille Louise Lefebvre Boisvert ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel de l'unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour la qualité des soins prodigués et des services reçus. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, (Québec) G9A 1Y1). Renseignements : 819 374-6225 Sans frais : 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227

[www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**BOLDUC**  
**MME LUCILLE**  
**BOISVERT**  
**1920-2018**

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Louis-Denoncourt de Trois-Rivières, le 8 janvier 2018, est décédée à l'âge de 97 ans, Mme Lucille Boisvert, épouse de feu Henri-Paul Bolduc demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6**  
Heure d'accueil : le vendredi 19 janvier, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

**Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 19 janvier à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis à une date ultérieure.**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Pierre (Claire Demers), Colette, Rita (Roger Cadorette), Huguette (Jean-Claude Cadorette), Denyse (Yves Lévesque); ses petits-enfants : Dave Bolduc (Lisa Claveau), Dany Bolduc, Daniel Cadorette, Sophie Cadorette (Eric Tremblay), Marie-Claude Cadorette (Jean-François Cloutier), Josée Cadorette (Serge Bellemare), Cindy Young (Christian Harnois), David Young (Marylin Moreira); ses arrière-petits-enfants : Rachel, Xavier et Charlotte Bolduc, Mya Clément, Simon, Samuel et Ève Cloutier, Charlie-Rose Harnois, Tommy Young; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement Louis-Denoncourt pour les bons soins prodigués dans le plus grand respect et avec beaucoup d'amour. Pour ne pas en oublier, nous ne nommerons personne en particulier, mais sachez que chacun et chacune avez notre affection, notre gratitude et notre reconnaissance.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 2N7).

Renseignements : 819 374-6225 Sans Frais : 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227  
[www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**BOLDUC**  
**M. MARCELLIN**  
**1949 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 12 janvier 2018, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Marcellin Bolduc, fils de feu Émile Bolduc et de feu Mariette Guillemette, époux de Carmen Houde, demeurant à Trois-Rivières.

M. Bolduc a été propriétaire d'Art-Cadre durant 33 ans.

Afin de se remémorer de bons souvenirs vécus avec Marcellin, sa famille accueillera parents et amis : **le dimanche 21 janvier 2017 à partir de 12 h à L'Auberge Godefroy 17575, boul. Bécancour Bécancour, QC G9H 1A5.**

**Un toast sera levé à sa mémoire vers les 15 h.**

Outre son épouse Carmen, Marcellin laisse dans le deuil ses enfants : Geneviève (Louis Carle), Louis-Philippe (Julie Bordeleau); ses petits-enfants chéris : Rosalie, Justine, Léo; les enfants de Julie : Océanne, Haydon, Joëlie; ses frères, soeurs : Jean-Claude Bolduc (Claire Jutras), Gaëtan Bolduc, feu Raymond Bolduc (Gisèle Héon), feu son parrain Réjean Bolduc (Françoise Massicotte), feu Guy Bolduc (Thérèse Leblanc), feu René Bolduc, feu Mireille Bolduc, feu Ghislaine Bolduc; ses belles-soeurs et beaux-frères : Hélène Houde, Jean-Paul Houde (Denise Gosselin), Louise Houde (Guy Vachon), Nicole Houde (Jean-Marie Ross), Maurice Houde (Françoise Rompré), Francine Houde, Gaston Houde (Sylvie Lacroix), Alain Houde (Nicole Dumas), Yves Houde (Denise Charbonneau), Clémence Houde, Suzanne Houde (Daniel Dubuc), Françoise Houde (Denis Bourgeois), Chantal Houde; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que de bons amis : Claude St-Amand, Sylvie Robichaud, Jacques Bernard et Françoise; de même que ses amis les "incocasques";

son foursome du mercredi et ses amis du club de golf le Ki-8-EB.

Merci à tous ceux et celles qui ont travaillé pour Marcellin et un grand merci à toute la clientèle d'Art Cadre. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour les excellents soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Dr Julien (pédiatrie sociale), 1601 Rue Aylwin, Montréal, QC H1W 3B9 ([www.fondationdrjulien.org](http://www.fondationdrjulien.org))

**Maisons funéraires St-Louis**  
Renseignements : 819 377-1991  
Télécopieur : 819 228-3345  
Courriel : [condoleances@maisonstlouis.ca](mailto:condoleances@maisonstlouis.ca)  
Site internet : [www.maisonstlouis.ca](http://www.maisonstlouis.ca)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**BOULANGER**  
**BEAUPRÉ**  
**MME RACHEL**

C'est le sourire aux lèvres, malgré la maladie d'Alzheimer, que Rachel est arrivée au terme d'une belle vie de 92 ans, le 10 janvier dernier.

Elle a vécu des années de bonheur avec feu son mari Bruno Beaulieu qu'elle a tant aimé.

Dernière Boulanger de sa génération, son départ fut précédé par celui de ses soeurs (et de leurs époux), Noëlla, Simone, Françoise, Laurette (Paul Oberreuter) et Mariette (Jean Monty), ainsi que par ses frères (et leurs épouses), Rolland (Estelle Mongrain) et Émilien (Pauline Noël).

Se souviendront de Rachel avec affection les membres de sa belle-famille Beaulieu, ainsi que ses nièces et neveux des familles Boulanger, Monty et Beaulieu.

Compagnes de golf et amies au travail à Hydro-Québec ont aussi été pour elle sources de joies.

Rachel aurait sans aucun doute tenu que soit mentionnée de manière particulière sa très grande amie Hélène Lessard avec qui elle a voyagé et partagé son amour de la musique classique pendant plusieurs décennies.

**La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 11 h à l'église Saint-Sauveur, 615, 123e Rue, Shawinigan,**

**en présence des cendres de Rachel.** Parents et ami(e)s y seront accueillis avant la cérémonie par ses neveux et nièce Robert, Nicole et Daniel Boulanger.

Les parents et proches connaissances de Rachel son aussi conviés à un repas chaud pour lequel cependant il est nécessaire de vous inscrire au préalable auprès de Nicole Boulanger au 819 539-7635 avant 17h le vendredi 19 janvier, en précisant votre lien avec la défunte.

Au printemps prochain, avec l'aimable autorisation de la famille Beaulieu, et selon sa dernière volonté, les cendres de Rachel seront inhumées à côté de celles de son bien-aimé époux Bruno Beaulieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud. Laissez-nous savoir si vous souhaitez être informé de la date et de l'heure.

Ceux qui aimeraient faire des dons «in memoriam» pourront le faire auprès de la Fondation du Conservatoire de Musique de Trois-Rivières qui soutient la formation de nos futurs virtuoses au 587, rue Radisson, Trois-Rivières (Québec), G9A 2C8.

**MONUMENTS BOUCHER**  
*De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.*  
275, Dessureault Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)  
819 379-3366  
LETTREAGE AU CIMETIÈRE  
[lesmonumentsjeanboucher.ca](http://lesmonumentsjeanboucher.ca)

**Centre prévention suicide les Deux Rives**  
**VOUS PENSEZ AU SUICIDE? 1 866-APPELLE (277-3553)**

**Dépendances?** Pour vous ou un proche  
**RESO MAURICIE**  
Jean Bouchard  
SERVICE GRATUIT 819 378-2245



**BOURASSA  
M. ROGER  
1947 - 2018**

Paisiblement à son domicile avec tout l'amour de ses enfants et de ses petits-enfants, le 9 janvier 2018, est décédé à l'âge de 70 ans, monsieur Roger Bourassa, époux de feu madame Solange Pratte, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :  
**Coopérative Funéraire de la Mauricie**  
4620, boulevard Royal  
Shawinigan  
G9N 7X9

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 janvier 2018 à 14 h 30 en l'église St-Jean-Baptiste 1251, 5e Avenue Shawinigan G9T 2N6

Les cendres seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire de Grand-Mère

au côté de son épouse et son fils. L'a précédé, son fils adoré Roger Jr Bourassa.

Il laisse dans le deuil ses filles : Nancy (Normand Côté) et Luce (Stéphane Audette); ses petits-enfants : son filleul Kevin (Marie-Soleil Jutras), Chloé, Alex-William et Tristan; ses arrière-petits-enfants : Mathéo, Alexis et Jade; ses frères et sœurs : Nicole (René Levasseur), Lise (André Laroche), Jean-Guy (Carmen Martin), Aline (Jean Prud'homme), Lucie (Yves St-Onge) et Jacqueline (Pascal Raymond); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pratte; ses filleules : Manon, Martine et Catherine, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier le Dr Gaétan Bégin, Suzie Tremblay, infirmière, et son équipe. En sa mémoire, des dons à la Maison des Trois Colombes seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 539-5000  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :  
www.cooperatifunerairemauricie.com  
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



**BRANCHAUD-  
PICARD  
MME ALICE  
1930-2018**

Au CIUSSS MCQ de Louiseville, le 14 janvier 2018 est décédée à l'âge de 87 ans et 10 mois, Mme Alice Picard, demeurant à Louiseville, autrefois de Sainte-Angèle-de-Prémont. La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire  
Irénee Gagnon & fils inc.,  
111, rue Saint-Louis,  
Sainte-Ursule.

Heures d'accueil : le vendredi 19 janvier 2018 de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 janvier à 11 h en l'église de Sainte-Ursule. L'inhumation aura lieu au

**cimetière de Sainte-Angèle-de-Prémont.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Maurice (feu Jeannette Michaud), Denis (Suzanne Plante), Marcel (Marie Thériault), Alain, Hélène (Serge Beauclair), Rémi, Carole (Richard Blanchette), Francine (Robert Hubert), Yvan (Réjeanne Blais), Pierre, Sylvain (Danny Côté), Stéphane (Véronique Diamond); sa soeur Laurette Picard, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

I. Gagnon et fils (1983) inc.  
111 rue St-Louis  
Ste-Ursule  
J0K 3M0

Téléphone : 819 228-2209  
Télécopieur : 819-228-8631  
Courriel : i-gagnon@cgcable.ca



**BRUNELLE  
M. PIERRE**

Suite à une longue maladie au Centre d'Hébergement La flèche du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 9 janvier 2018, est décédé, à l'âge de 71 ans et 9 mois, M. Pierre Brunelle époux de Claudette Hamel, fils de feu Daniel Brunelle et de feu Noëlla Vandal, demeurant à Shawinigan.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura aucune cérémonie. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Ours à une date ultérieure où des hommages pourront lui être rendus.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Claudette Hamel, ses sœurs : Lise (Richard Riverin) et feu Pierrette (Michel Massicotte); ses frères : André et Jean; ses belles-sœurs : Johanne (Robert Payette) et Lise (Luc Villemure); ses beaux-frères : Richard (Louise Audet) et Gaétan (Linda Morais), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille remercie Diane Turmel son inhalothérapeute depuis 10 ans ainsi que tout le personnel de la Résidence Christ-Roi de Shawinigan pour tous les bons soins prodigués durant les derniers 9 mois.

Le défunt a été confié :  
Salon Oscar St-Ours  
2203, av. Champlain  
Shawinigan  
Tél. : 819 536-3717  
Fax : 819 536-4259  
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca  
Internet : www.oscarstours.ca  
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

**Le Traversier**  
Centre de jour et d'entraide en Santé Mentale  
Tous les après-midis de 13h à 17h  
**2096, Avenue A, Trois-Rivières**  
Tous les matins de 9h à 11h30  
**141, rue Massicotte**  
secteur Cap  
Point de services à Saint-Stanislas  
**Renseignements : 819 371-2420**  
**www.letraversier.org**



**QUESSY  
CARON  
MME  
MADELEINE  
1926 - 2018**

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 9 janvier 2018, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Madeleine Quessy, épouse de feu Roland Caron, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Caron  
602, rue Commerciale  
La Tuque  
Heures d'accueil : le vendredi 19 janvier 2018 de 19 h à 22 h.

Les funérailles et l'inhumation auront lieu en mai à Ste-Anne-de-la-Pérade.

L'ont précédée, sa fille Marielle (Jean-Noël Gaudet) et son fils Renald. Mme Caron laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Jean-Yves Hébert), Jean-Guy, Julien (Sylvie Corriveau) et Lina (André Fraser); ses petits-enfants : Nancy (Richard Cantin), Annie (Stéphane Jodin), Kathleen (Léo Roy), Dominique (Yannick Gauthier), Jessy (Sandra Laferrière), Jean-Claude, Jason et Bruno (Sylvie Béland); ses arrière-petits-enfants : Eliott et Eloïse Cantin, Dereck Laflamme (Cinthia), Henrick Savard (Anabelle), Julianne Gauthier, Chad Savard et Léthicia Caron; ses sœurs : Jeanne (feu Léo Prigent) et Régine (feu Raymond Tessier); sa belle-soeur Lucette Marcotte (feu Raymond Quessy); les familles de feu Robert Caron et de feu Georges Gaudet, ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués lors de son hospitalisation et de son hébergement.

Des dons à la Société canadienne du cancer et à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements : 819 523-3566  
Télécopieur : 819 523-2701  
Courriel : info@residencecaron.com  
site web : www.residencecaron.com



**COMEAU  
MME NOËLLA  
RICHARD  
1938 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 8 janvier 2018 est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Noëlla Richard épouse de feu Roland Comeau, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heures d'accueil : le dimanche 21 janvier, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 21 janvier à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Alain (Diane Guilbert), Daniel (Chantal Viau) et Richard; ses petits-enfants : Jean-Philippe

Comeau (Judith Marchand) et Carol-Ann Comeau (Jean-Simon Leblond); ses arrière-petits-enfants : Félix Antoine et Nolan; ses sœurs et frères, ses beaux-frères et belles-sœurs : Bernadette Richard (feu Léo Soucy), Rose-Aimée Richard (Ubaldo Deshaies), Huguette Courchesne (feu Gérard Richard), Aline Richard (Jean-Paul Deshaies), Gaétan Rochefort (feu Rachel Richard), Henri-Georges Richard (Lina Courchesne), Arthur Richard (Micheline Courchesne), Claire Richard (feu Pierre Désilets), Pierre-Paul Richard (France Payeur), Aline Jolibois (feu Gilles Comeau), Gaston Comeau (Bibiane Laquerre), Jean-Marc Jolibois (feu Yolande Comeau), Simone Comeau (feu Réal Mongrain), Claude Comeau (Nicole Dufresne), Lilianne Laquerre (feu Ubaldo Comeau), Diane Trottier (feu Marcel Comeau) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Mylome Canada, 1255 TransCanada, Bureau 160, Dorval (Québec) H9P 2V4

Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227

www.centrouseuse.com/avis-de-deces  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**DESBIENS  
M. CLAUDE  
1938 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 13 janvier 2018, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Claude Desbiens, conjoint de feu Gaétane St-Pierre, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h.

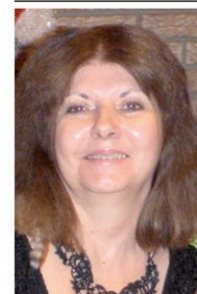
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 21 janvier à 17 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : René Desbiens (Brigitte Doucet) et Luce Desbiens (Réjean St-Onge); ses beaux-fils : Mario Colbert (Jacinthe Gignac) et Patrick Colbert; ses petits-enfants : Claude, Jonathan, Mélanie, Karel, François, Eric, Andrew, Mélissa, Mélanie, Maxime et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et sa belle-soeur : Jacques Desbiens, Pierrette Desbiens (feu Marcel Lacombe), André Desbiens (Diane Young), Pierre Desbiens (Lucie

Bailey), George Trahan (feu Denise Desbiens) et Raynald Blanchette (feu Marguerite Desbiens); ses neveux et nièces : Pierre et Michel Fortier, Luce et Sylvie Trahan, David, Daniel, Lyne et Nancy Lacombe, Francine Grondin, Sylvain et Karine Blanchette, Steve, Stéphane, Patrick et Nathalie Desbiens, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé, son fils Denis Desbiens, ses sœurs et frères, ses beaux-frères : Colette Desbiens (Réal Fortier), Paul Desbiens, Huguette Desbiens (Fernand Abran), Lucie Desbiens, Lise Desbiens ainsi que sa nièce Chantal. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal (5000, rue Bélanger, Montréal, (Québec) H1T 1C8).

Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227



**DÉSILETS  
FLEURENT  
MME CÉLINE  
1955-2017**

À Saint-Célestin, le 18 décembre 2017, est décédée à l'âge 62 ans, Mme Céline Désilets, épouse de M. Yvon Fleurent, demeurant à Saint-Célestin.

La crémation a eu lieu au Crématorium Yves Houle. La famille sera présente à l'église de Saint-Célestin,

le samedi 20 janvier, à compter de 13 h, pour rencontrer parents et amis et recevoir les marques de sympathie.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 janvier à 14 h en l'église de Saint-Célestin.

Mme Désilets Fleurent laisse dans le deuil, outre son époux M. Yvon Fleurent, son fils Jimmy Fleurent (Amélie Châteauevert); ses 2 petits-fils : Ethan et Logan; ses frères et sœurs : Lorenzo Désilets, Denise Désilets (Gérard Béliveau), Lionel Désilets (Émilienne Cloutier), André Désilets (feu Céline Houle), Marcel Désilets (Lucie Daneault) et Réjean Désilets; sa belle-mère Gisèle Picher; ses beaux-frères et belles-sœurs : Hélène Fleurent (Denis Laurin), Simon Fleurent (Carole Gentesse), Claudette Fleurent (Jean-Marie Lauzière), Mario Fleurent (Suzanne Marcoux); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Direction funéraire :  
Centre Funéraire  
A. Lauzière/Yves Houle  
Tél. : 819-399-2446 /  
1-800-561-2881  
Télec. : 819-477- 4289  
www.yveshoule.com

**CAVAC** Région de la Mauricie  
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
www.cavac.qc.ca  
Formé pour vous épauler  
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.  
819 373-0337  
1 888 552-2822  
Services gratuits et confidentiels

**LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS**  
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan  
**819 539-5050**  
sans frais 1 877 507-5051  
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903  
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492  
RÉGION DE LA TUQUE  
monumentstrudel@cgcable.ca  
LES MONUMENTS  
Trudel INC.  
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



**DUCHESNE**  
**MME LUCILE**  
**1922 - 2018**

À la résidence La Marée de Montréal, le 12 janvier 2017, est décédée à l'âge de 95 ans, Mme Lucile Duchesne, fille de feu Raoul Duchesne et de feu Berthe Gauthier demeurant à Montréal, originaire de Yamachiche.

La famille accueillera parents et amis à la :

**Maison funéraire St-Louis**  
160, rue De Carufel  
Yamachiche.

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

**Les funérailles auront lieu en l'église de Yamachiche le samedi 20 janvier 2018 à 11 h.**  
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces des familles de feu Marcel Duchesne, feu Paul Duchesne et feu Jean Duchesne. Maisons funéraires St-Louis

Renseignements : 819 296-3962  
Télécopieur : 819 228-3345  
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca

Site Internet : www.maisonstlouis.ca  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**DUGAL**  
**M. JACQUES**  
**1945 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 11 janvier 2018, à l'âge de 72 ans est décédé monsieur Jacques Dugal, époux de madame Ghislaine Dugal, fils de feu monsieur Henri Dugal et de feu madame Émilienne Gélinas. Il demeurait à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Coopérative Funéraire de la Mauricie**  
205, rue Rochefort  
Trois-Rivières  
(secteur Cap-de-la-Madeleine)  
G8T 7J6

Heures d'accueil : vendredi, jour de la liturgie, à partir de 15 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le **vendredi 19 janvier 2018 à 17 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.**  
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses filles : Nathalie Dugal (Éric Martin), Danielle Dugal (Dany Girard) et Vicky Dugal (Jérôme Grégoire Lévesque); ses petits-enfants : Jacob Martin, William Martin, Nora-Lee Martin, Anthony Darveau, Jeremy

Dugal Darveau et Constance Lévesque Dugal; son frère Jean-Marc Dugal et sa sœur Claire Dugal; sa belle-sœur Diane Allard (Jean-Noël Launier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

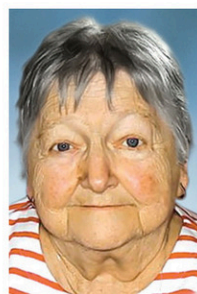
Un merci spécial au personnel du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 370-2883  
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.**



**DUPUIS**  
**MME THÉRÈSE**  
**1930-2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 13 janvier 2018, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Thérèse Dupuis, épouse de feu Albert Larouche, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau**  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le **vendredi 19 janvier à 17 h au Mémorial du centre funéraire.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Claude Larouche (Renée Cardinal), Gilles Larouche (Johanne Hamel), Suzanne Larouche, Suzanne Kirouac (feu Louis-Georges Larouche), Laurent Larouche; ses petits-enfants : Nadine Larouche (Marc Girardin), Gabriel Giroux, Vincent Larouche (Cynthia Carignan); ses arrière-petits-enfants : Léonie, Mathilde et Rémi; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : René Larouche (Marguerite Grenier), Cécile Larouche (feu Réal Boissonneault), Soeur Lucie Larouche, f.j., Jacqueline Côté (feu Gaston Larouche), Pauline Gélinas (feu Roger Larouche), Rose Duguay (feu Roland Larouche), Jeannine Laroche (feu Julien Larouche), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédée, son fils Louis-Georges et son frère Alfred Dupuis (Gertrude Morasse).

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières « RSTR » (731 rue Ste-Julie, Trois-Rivières, QC, G9A 1Y1).  
Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227  
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**FLAGEOL**  
**MME DIANE**

Au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 8 janvier 2018, est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Diane Flageol fille de feu Jeffrey Flageole et de feu Alice Brunelle, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe Funéraire Pellerin**  
599, Avenue de Grand-Mère  
(anciennement 6<sup>e</sup> Avenue,  
Grand-Mère)  
Shawinigan, QC

Heures d'accueil : samedi 20 janvier, jour de la célébration à partir de 10 h.

La célébration aura lieu le **samedi 20 janvier 2018 en la chapelle du Complexe Funéraire Pellerin à 15h**  
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'a précédée, son frère Jacques.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs : Huguette (feu André Noël) et Lise; ses demi-soeurs : Diane (Gilbert Monplaisir) et Joselyne (Stéphane Bergeron); sa belle-sœur Angèle Gélinas; ses 2 nièces : Isabelle (Eric Lemire) et leurs enfants Mégane et Marie-Eve et Nathalie (Patrick Lemire) et leurs enfants Élisabeth et Béatrice; sa tante Jeannette Brunelle, ainsi que plusieurs cousins, cousines, nombreux ami(e)s et trois grandes amies : Louise Vincent, Lark Giroux et Louise Gauthier.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs du CIUSSS MCQ de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour leur grand support. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements : 819 538-3388  
Télécopieur : 819 538-0110

Courriel : salonpellerin@cgocable.ca  
www.complexfunerairepellerin.com

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec**



**GARCEAU**  
**GUILLEMETTE**  
**MME MARIELLE**  
**1932 - 2018**

Suite à une longue maladie et entourée de sa famille au Centre d'hébergement La flèche du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 10 janvier 2018, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Marielle Guillemette épouse de feu Jacques Garceau, fille de feu Victorin Guillemette et feu Bertha Dupont, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Oscar St-Ours**  
2203, Av. Champlain  
Shawinigan  
G9N 2L5

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le **samedi 20 janvier 2018 à 11 h en l'église Saint-Théophile-du-Lac 1041, chemin de la Vigilance Shawinigan GOX 1L0**

L'inhumation aura lieu au cimetière du Lac-à-la-Tortue de Shawinigan

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Yolande Rivard), Luc (Edith Rivard), Sylvie, Alain (Annette Thiffault), Manon (Serge St-Germain) et Sophie (André Lapointe); ses petits-enfants : Cathy Garceau (Marc Quessy), Anne-Marie Garceau (Daniel Beauséjour), Laurie Garceau, Sindy Garceau (Frédéric Marchand), Sandra Garceau (Sébastien Fredette), Stéphanie Garceau (Jeff Béliveau-Helie), Cynthia Garceau (Michael Laprise), Frédéric Garceau (Julie Fafard), Christine St-Germain (Jean-Sébastien Trudel), Nathalie St-Germain (Christian Désaulniers), David St-Germain (Caroline Monette); sa filleule Claudia Boucher (Pascal Ross), Sébastien Lapointe et Amélie Lapointe (Steve Blais); plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : feu Jean-Marc Guillemette (Anita Lacombe), feu Juliette Guillemette (Georges Lavergne), feu Jeanne-Mance Guillemette (feu Théodule Descôteaux), Éloi Guillemette (Mireille Dussault), Cécile Guillemette (feu Jean-Marcel Descôteaux), Bernard Guillemette (feu Denise Dussault), feu Léon Guillemette (feu Angéline Zinga), Raymond Guillemette (Lucie Lacombe), Céline Guillemette (Armand Latendresse), René Guillemette (Gisèle René) et Réjean Guillemette (Claudette Dagenais); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Paul-Émile Garceau (feu Anita Leblanc), feu Maurice Garceau (Ursule Giguère), feu Marcel Garceau (feu Gertrude Garceau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses grands amis Huguette et Yvon Bélisle, Jean-Eudes St-Arnaud et ami(e)s.

La famille désire remercier le Dr Denis Huot et tout le personnel du 2<sup>e</sup> étage ainsi que les bénévoles du Centre d'hébergement La flèche du CIUSSS MCQ de Shawinigan pour tout leurs bons soins et leur dévouement envers leur mère tout au long de son séjour ainsi que leur support et leur chaleureux réconfort jusqu'à son dernier souffle.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer) lequel serait apprécié par la famille. Salon Oscar St-Ours 2203 ave Champlain, Shawinigan  
Tél. : 819 536-3717  
Fax : 819 536-4259  
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca  
Internet : www.oscarstours.ca

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec**



**GIGNAC**  
**MME IRÈNE**  
**1944 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Louis Denoncourt de Trois-Rivières, le vendredi 12 janvier 2018, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Irène Gignac, fille de feu Edmond Gignac et de feu Gertrude Lefebvre, domiciliée à Trois-Rivières.

La famille vous accueillera au : **Centre Funéraire Châteaudun 971, boul. Thibeau Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1 samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.**

Les funérailles auront lieu le **samedi 20 janvier 2018 à 13 h 30 à l'église de Pointe-du-Lac.**

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pointe-du-Lac à une date ultérieure.

Mme Gignac laisse dans le deuil ses enfants : Michelle, Caroline, Patrick Légaré et leur conjoint(e) Jean Juneau, Annie Girard et Mélanie Poirier; ses petits-fils : Alexandre, Olivier et Félix; son conjoint Hervé Paquet et ses enfants et petits-enfants; ses sœurs : Hélène, Gisèle et leur conjoint. Elle était également la sœur de feu Denise, feu Françoise, feu Yolande, feu Colette et feu Jacqueline. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces et autres parents des familles Gignac et de feu Pierre Légaré. Elle laisse derrière elle ses chères amies Diane et Céline.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au dévoué personnel de la Résidence Louis-Denoncourt pour l'attention et les excellents soins qu'il a su offrir à Mme Gignac.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Alzheimer.ca

**Pour renseignements :**  
**Groupe Garneau Thanatologue**  
819 375-2414

Site web : [www.salonchateaudun.com](http://www.salonchateaudun.com)  
**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.**  
**Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec**



**GOYETTE**  
**M. PAUL-ÉMILE**  
**1948 - 2018**

À l'I.U.C.P.Q. (Hôpital Laval), le 11 janvier 2018 à l'âge de 69 ans est décédé M. Paul-Émile Goyette, époux de Mme Francine Joncas. Il demeurait à St-Vallier de Bellechasse et autrefois en Mauricie.

La famille recevra les condoléances à la :

**Résidence funéraire Boulanger (Funérarium Emile Ruelland)**  
61, rue Principale  
St-Michel-de-Bellechasse  
le **samedi 20 janvier à compter de 9 h.**

Une liturgie de la parole suivra à 11 h à la résidence funéraire.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie (Dany Laflamme), Philip (feu Sylvie Prévost), Alexandre; ses petits-enfants : Sabrina (Keven Savard), Charlie. Il était le frère de : feu Jean-Guy, Diane, Denise (Pierre Normandin), Florence (Bob Burdick), feu Roland, feu Gaston; le beau-frère de : Robin Joncas (Marie-Josée Boulanger), Benoit Joncas (feu Roland Coulombe). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

La famille remercie le personnel du 4<sup>e</sup> Pavillon Central, Unité de Cardiologie et des soins palliatifs de l'I.U.C.P.Q. (Hôpital Laval) pour leurs bons soins. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation IUCPQ, www.fondation-iucpq.org, des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements : 418 884-3682  
Sans frais : 1-800-706-1363  
Messages de sympathie par télécopieur : 418 248-9369  
Courriel : ruetboul@globetrotter.net  
Site web : www.residenceboulanger.com

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec**

**CARPE DIEM**  
Centre de ressources Alzheimer  
1765, boul. Saint-Louis  
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7  
Tél.: 819 376-7063



TABLE DE CONCERTATION  
ABUS AUPRÈS DES AÎNÉS  
DE LA MAURICIE INC.

1060, St-François-Xavier, local 345  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8  
Téléphone : 819 697-3146

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.  
amour patience espoir harmonie  
1900, rue Royale, Trois-Rivières  
(Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342  
www.apeh.ca



**GRENIER, JEAN-CLAUDE**

Au Centre d'hébergement La flèche du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 7 janvier 2018, est décédé à l'âge de 81 ans et 8 mois, M. Jean-Claude Grenier fils de feu Wildy Grenier et de feu Marie-Ange Boucher, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Funéraire Oscar St-Ours**  
2203, av. Champlain  
Shawinigan  
G9N 2L5

Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie à partir de 9 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le dimanche 21 janvier 2018 à 14 h au salon funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Gérard-des-Laurentides à une date ultérieure.

L'ont précédé, Suzanne (feu Rolland Thiffault) et Raymond (feu Estelle Dubé).

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Chantal Bourgouin), Pierre (Michelle St-Pierre) et Martine (Jean Marcouiller); ses petits-enfants : Alex, Jimmy, Jessica (Mathieu Matteau Michaud), Tanya et Miguel; son arrière-petit-fils Malick; ses frères et sa sœur : Gérard (feu Thérèse Dubois), Doris (Gilles Buisson) et Jacques (Yvette Désautels); ses belles-sœurs et beaux-frères : feu Claude Dubé (feu Lise Lacombe), feu Madeleine Dubé, feu Roger Dubé (Mirette Pépin), Huguette Dubé (feu Fernand Philibert), Louiselle Dubé (feu Rosaire Marchand), feu Anicet Dubé (feu Mariette Grenier), feu Égide Dubé (Constance Charron) et Pauline Legault; la mère de ses enfants Lyse Dubé ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement La flèche du CIUSSS MCQ de Shawinigan pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Salon Oscar St-Ours  
2203, av. Champlain, Shawinigan  
Téléphone : 819 536-3717  
Télécopieur : 819 536-4259  
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca  
Site Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec



**GUAY**  
**MME CÉCILE**  
**1936 - 2018**

Au CIUSSS-MCQ - Centre d'hébergement de Fortierville, est décédée le 12 janvier 2018 à l'âge de 81 ans, Mme Cécile Guay. Elle demeurait à Fortierville et autrefois à Manseau. Elle a été précédée par sa fille Nathalie.

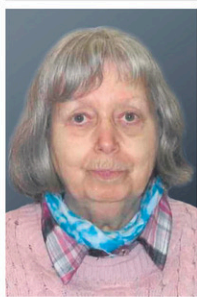
La famille recevra vos condoléances le :

samedi 20 janvier 2018  
de 10 h 30 à 10 h 55  
à l'église de Manseau  
292 St-Alphonse,

sous la direction de la  
Maison funéraire Soucy.  
Le service religieux sera célébré  
le samedi 20 janvier à 11 h en  
l'église de Manseau et  
sera suivi de l'inhumation au  
cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Marie, Céline (Serge Santerre) Daniel (Ginette Tieleman), et Marie-Claire (Daniel Tremblay); ses petits-enfants : Sébastien (Sandra Prévost), Gaël, William, Émilie, Lysanne, Maxime, Kim et Claudia; ses arrière-petits-enfants : Layla, Mae-Ra et Tamara; ses frères : Claude (Claire Bolduc) et Marcel (Rolande Boucher), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. La famille souhaite remercier tout le personnel de C.S.S.S.B.N.Y. - Centre d'hébergement de Fortierville pour les bons soins prodigués.

Information : 819 356-2519  
Télécopieur : 819 356-2727  
Courriel : jcsoucy@jcsoucy.com



**HÉROUX**  
**MME NICOLE**  
**1945-2018**

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 7 janvier 2018 est décédée à l'âge de 72 ans, madame Nicole Héroux, fille de feu monsieur Alfred Héroux et de feu madame Jeannette Lacerte. Elle demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :  
**Coopérative Funéraire de la Mauricie**  
343, 4e rue de la Pointe  
Shawinigan  
G9N 1G6

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h.  
Les funérailles auront lieu  
le samedi 20 janvier 2018 à 11 h  
en l'église St-Pierre  
792, avenue Hemlock  
Shawinigan  
G9N 1S7  
L'inhumation des cendres

aura lieu au  
cimetière St-Joseph  
à une date ultérieure

Elle laisse dans le deuil ses oncles et tantes des familles Lacerte et Héroux, ses cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Un remerciement spécial à sa cousine Nathalie Lacerte et son conjoint Sylvain Shink qui respecteront ses dernières volontés.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Renseignements : 819 536-4449  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :  
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec



**HÉROUX**  
**M. ROBERT**  
**1926 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 8 janvier 2018, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Robert Héroux, époux de Mme Jeannine Poissant, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau**  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le dimanche 21 janvier à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine Poissant, son fils Robert Jr (Johanne Guillemette); sa petite-fille Karine; ses belles-sœurs et son beau-frère : Rose-Marie Fontaine (feu Olivier Héroux), Noëlla Poissant (feu Jean Bourassa), Maurice Poissant (Lise Lévesque), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux propriétaires et au personnel de la résidence Carrefour de la Paix pour bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC, G8Z 2N7.

Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227  
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la  
Corporation des thanatologues  
du Québec



**HOULE**  
**DÉSILETS**  
**MME**  
**GEORGETTE**  
**1935 - 2018**

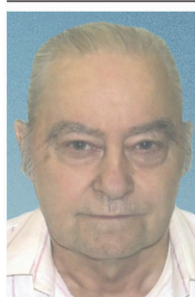
C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons que notre mère Georgette Houle nous a quittés pour un repos bien mérité le 12 janvier 2018 à l'hôpital Ste-Croix. Elle était l'épouse de feu Laurent Désilets et la mère adorée de Suzanne (feu Denis Girard), Laurent Jr (France Gaucher), Manon (Richard Gaudet) et Eric (Marylène Croteau). Elle était aussi la mamie chérie de Véronique, Catherine, Marc-André, Alexandre, Jonathan, Amélie, Frédéric, Laurence, Thomas, Gabriel et Samuel et la nouvelle arrière-grand-mamie de Florence, Alexis, Jeanne et William.

Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs et frères tant aimés et présents dans sa vie : Lucille (feu Brunel Désilets et feu Alfred Richer), feu Pauline (feu Raymond Turmel), Lucienne (feu Jacques Morin), Angéline (feu André Pellerin et feu Paul Deslandes), Fleurette (feu Armand Boisclair), Madeleine (Clément Béliveau) et Réal (Rolande Morin); ses beaux-frères et belles-sœurs qu'elle appréciait : feu Georges-Aimé Désilets (feu Germaine Nourry), Thérèse, Marie-Ange, Pauline (Julien Brault), feu Gilles (Diane Bergeron), feu Benoît (Huguette Toutant), feu Armand (Rita Turmel), feu Germain (Madeleine Lacourse), feu Roméo (Lisette Meunier), Robert (Victoire Leblanc). Elle laissera aussi avec un grand vide dans la vie de très nombreuses amies, neveux et nièces.

Tel que demandé par maman, notre famille vous recevra à l'église de St-Wenceslas pour partager avec vous un moment rempli d'amour avant son dernier départ le 20 janvier 2018 de 10 h à 11 h. Un service religieux suivra à sa demande en l'église de St-Wenceslas le 20 janvier 2018 à 11 h.

Direction funéraire :  
**Centre Funéraire**  
A. Lauzière/Yves Houle  
1010, rue Principale  
Saint-Wenceslas.

Tél. : 819-478-0222 / 1-800-561-2881  
Télec. : 819-477- 4289  
www.yveshoule.com



**LABARRE**  
**M. CLAUDE**

À son domicile, le 14 janvier 2018, à l'âge de 70 ans est décédé subitement monsieur Claude Labarre, fils de feu Bruno Labarre et de feu Simone Ducharme demeurant à Saint-Grégoire.

La famille accueillera parents et amis à l'église, samedi jour des funérailles, à partir de 13 h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 20 janvier 2018 à 14 h en l'église de Saint-Grégoire.

L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Saint-Grégoire.

Claude laisse dans le deuil ses soeurs et ses frères : Lise (Clément Gagné), Pierre (Jeanne d'Arc Bergeron), Jules (Francine Dessureault), Diane, Michel (Fernande Martel), Jean-Guy (Johanne St-Ours), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Supervision :  
Services funéraires  
L. G. Gaudet Inc.  
8685, boul. Parc Industriel  
Bécancour, Qc

Renseignements : 819 297-2928  
Télécopieur : 819 297-2727  
Courriel : info@lgastongaudet.ca  
www.lgastongaudet.ca



**LAPOINTE**  
**MME ROSE-ÉVA**  
**LEBEL**  
**1926 - 2018**

À Shawinigan, le 13 janvier 2018, est décédée à l'âge de 91 ans et 6 mois, Mme Rose-Éva Lebel, épouse de feu Léo Lapointe, fille de feu Ludger Lebel et de feu Émilie St-Arnaud. Elle demeurait à Shawinigan, autrefois de St-Georges de Champlain.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 janvier à 14 h 00 en l'église de St-Georges de Champlain.

La famille se rendra directement à l'église 60 minutes avant la cérémonie pour rencontrer parents et ami(e)s.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de St-Georges de Champlain à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Aline, Denis (Lise Ricard), René (Sylvie Schelling), Céline (Réjean Tellier); ses petits-enfants : Nancy Lapointe (Pascal Lesage), Julie Lapointe (Rémi Trudel), Sonia Lapointe (Dianne Hodgson), Karen Lapointe (Patrick Forgues), Sarah-Maude Lapointe (Olivier Trépanier), Éric Tellier, Cindy Tellier (Jean-François Gilbert); ses arrière-petits-enfants : Léo Lesage, Dylan et Derek Trudel, Emy et Mya Forgues, William Gilbert; ses soeurs : Yvonne Lebel (feu Jacques-Yvon Veillette), Laurette Lebel (feu Lucien Nobert), Gisèle Lebel (feu Louis-Georges Bonenfant), Denise Lebel (feu Denis Vandal), Lise Lebel (René Gélinas); ses beaux-frères et belles-sœurs : Prosper Normandin (feu Cécile Lebel), Pauline Normandin (feu Léo Lebel), Clément Lapointe (Lise Angel), Louise Paquet (feu André Lapointe), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont tout spécialement ses ami(e)s de la Résidence Au Reflet du Sud.

L'ont précédée, outre ses parents et son époux; son fils Gilles Lapointe (feu Sylvie Sanschagrin); ses frères et soeurs : Marie-Ange (feu Jean-Baptiste Houde), Cécile, Lionel (feu Yvette Hamelin), Léo, Roland (feu Gisèle Ayotte); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lapointe : Alexina (feu Gérard Cossette), André, Marcel (feu Annette Vincent), Jean-Claude et Pierre.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Le Reflet du Sud, ainsi que le Dre Nathalie Brui et Dre Cédrine Fankam, Mme Annie Marchand (infirmière du CLSC de Shawinigan) pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 536-0010  
Télécopieur : 819 536-0800  
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

**LE PHÉNIX**  
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC  
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.  
Notre mission : Ton autonomie  
Notre but : Briser ton isolement  
(819) 539-1980 • (418) 365-5762

Vos dons viennent en aide aux gens d'ici!

Société St-Vincent de Paul de Trois-Rivières  
2580, rue Royale, Trois-Rivières  
819 375-5525 • ssvp-tr.org

**LE FAR**  
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES  
819 378-2990  
www.maisonlefar.ca  
Gratuit et confidentiel

Cellule Albatros Trois-Rivières Métropolitain  
Information :  
819 375-1429



**LAUNIER**  
**MME RUTH**  
**DUVAL**  
**1923-2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 10 janvier 2018, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Ruth Duval, épouse de feu Aimé Launier, fille de feu Emile Duval et de feu Cécile Plamondon, domiciliée à Trois-Rivières.

La famille vous accueillera au :  
**Centre Funéraire Châteaudun**  
971, boul. Thibeau  
Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1  
Vendredi, jour des funérailles  
à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu  
vendredi 19 janvier 2018 à 13 h  
au Centre Funéraire Châteaudun.

L'inhumation aura lieu au  
cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Mme Duval laisse dans le deuil ses enfants : Lucie, Sonya (Michel Gélinas), Nicole (Claude Rivard) et Réjean (Nicole Vallières); ses petits-enfants : Vanessa Sauvageau (Samuel Laliberté), Audrey Sauvageau et Éric Launier (Marie-Angela Péloquin); son arrière-petite-fille Viviane Launier; son frère et ses sœurs : André (Mado St-Onge), Carmen (Claude Cécile) et Jacqueline (feu Archille Moreau). Elle était également la soeur de feu Jeannine (feu Albert Prince), feu Madeleine (feu Marcel Adams), feu Louise (feu Gaston Poirier) et la belle-soeur de feu Berthe Launier (feu Gilles Blanchette), feu Maurice Launier (feu Mariette Prince), feu Aline Launier, feu Alcide Launier (feu Jacqueline Desbiens) et feu Juliette Launier (feu Roger Alarie). Elle laisse dans le deuil son beau-frère et sa belle-soeur : Margot Richard (feu Raymond Duval) et Fernand Lord (feu Alice Launier) ainsi que ses neveux, nièces et amie(e)s.

Pour renseignements:  
Groupe Garneau thanatologue  
Téléphone : 819 375-2414  
Site Web : [www.salonchateaudun.com](http://www.salonchateaudun.com)  
**Entreprise membre de la**  
**Corporation des thanatologues**  
**du Québec.**  
**Entreprise certifiée par le Bureau**  
**de normalisation du Québec.**



**LEMIEUX**  
**M. GÉRARD**  
**1939-2018**

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 13 janvier 2018, est décédé à l'âge de 78 ans, monsieur Gérard Lemieux, fils de feu monsieur Pierre Lemieux et de feu madame Marie-Marthe Bellemare, anciennement de Ste-Flore.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la  
**Coopérative Funéraire**  
**de la Mauricie**  
4620, boulevard Royal  
Shawinigan  
G9N 7X9  
Heures d'accueil : vendredi de  
13 h 30 à 16 h 30.  
Un dernier hommage  
lui sera rendu le  
vendredi 19 janvier 2018 à 16 h 15  
à la Coopérative Funéraire.  
L'inhumation aura lieu

**à une date ultérieure.**  
Il laisse dans le deuil ses sœurs : Hélène (feu Bertrand St-Onge) et Claire (feu Roger Doucet); ses frères : Georges (Huguette Renaud), René (Claudette Déry) et Jean-Marie, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Remerciements particuliers au personnel et aux bénévoles de l'unité des soins palliatifs du Dr Gaston Brunelle du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 539-5000  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : [mauricie@coopfun.ca](mailto:mauricie@coopfun.ca)  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :  
[www.cooperativefunerairemauricie.com](http://www.cooperativefunerairemauricie.com)  
**Entreprise membre de la**  
**Corporation des thanatologues**  
**du Québec.**



**LESSARD**  
**MME CLAUDIE**

Suite à une longue maladie à son domicile, le 8 janvier 2018 est décédée à l'âge de 54 ans, Mme Claudie Lessard épouse de Michel Perron, fille de feu Emile Lessard et de feu Jeanne-Mance Nourry, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Funéraire Oscar St-Ours**  
2203 av. Champlain  
Shawinigan  
G9N 2L5

Heures d'accueil : mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30.

Une liturgie de la Parole  
sera célébrée le  
mercredi 24 janvier 2018 à 21 h 30  
au salon funéraire.

L'inhumation des cendres aura lieu  
à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux Michel Perron, ses enfants : Luce Lessard et Patrice Lessard; ses petits-enfants : Rebecca Laroche, Rosie Doucet et Lily Doucet; ses sœurs et frères : feu Roger (France Garceau), Lise (Jacques Ducasse), Alain (Sylvie Lacerte), Serge, Robert (Line Paquette), Johanné (André Gagnon), Manon (Pierre Tessier) et Annie Lessard (David Paradis); ses beaux-frères et belles-sœurs : feu André Perron (Cécile Mongrain), Réjean Perron (France Martin), Christian Perron (Danielle Lord), Linda Perron (Yvon Grenier), Sylvie Perron et Mario Perron (Lorraine l'Italien), ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. La famille désire remercier la Dre Nathalie Brui, le personnel de l'unité des soins à domicile du CLSC de Shawinigan et spécialement sa sœur Manon Lessard pour tout son aide et son soutien tout au long de sa maladie.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la SSS de l'Énergie de Shawinigan «Fonds Jonathan» ou par un don à un organisme de votre choix lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours  
2203 av. Champlain, Shawinigan  
Tél. : 819 536-3717  
Fax : 819-536-4259  
Courriel : [salonoscarst-ours@bellnet.ca](mailto:salonoscarst-ours@bellnet.ca)  
Internet : [www.oscarstours.ca](http://www.oscarstours.ca)  
**Entreprise membre de la**  
**Corporation des thanatologues**  
**du Québec**

**CARPE DIEM**  
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis  
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7  
Tél. : 819 376-7063



**MARCOTTE**  
**VEILLETTE**  
**MME DORIS**  
**1930 - 2018**

Le 10 janvier 2018, est décédée à l'âge de 87 ans, Madame Doris Marcotte, épouse de feu Jean-Laurier Veillette, pharmacien, domiciliée à Victoriaville et autrefois d'Arthabaska.

Les funérailles auront lieu le  
dimanche 21 janvier 2018 à 14 h  
à la chapelle du  
Salon funéraire Bergeron.

La famille recevra les  
condoléances dimanche,  
journée des funérailles,  
à partir de midi au  
Salon funéraire Bergeron,  
situé au 620, boulevard  
des Bois-Francis Sud  
Victoriaville  
G6P 5X2

Madame Doris Marcotte Veillette laisse dans le deuil ses enfants : Luc Veillette époux de Lynn Daigneault de Chambly, Claude Veillette épouse de Doug Haslam de Calgary, Andrée Veillette épouse de Sylvain Laniel de Laval; ses petits-enfants : Emma et Benjamin; sa soeur Marguerite Marcotte de Trois-Rivières; sa belle-soeur et son beau-frère : Claire Adam épouse de feu Yves Martin Veillette de Trois-Rivières, Jean-Marc Lefebvre époux de feu Solange Veillette de Québec; ses neveux et nièces.

Madame Doris Marcotte Veillette laisse également dans le deuil la famille Alain Richer et la famille André Comtois, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille remercie tous les parents et amis de leur sympathie manifestée à l'occasion du décès de Madame Doris Marcotte Veillette.



**MASSICOTTE**  
**ROGER**  
**1959-2018**

À Trois-Rivières, le 6 janvier 2018, à l'âge de 58 ans, est décédé monsieur Roger Massicotte, fils de feu Jean-Charles Massicotte et de feu Colombe Cossette, domicilié à Trois-Rivières. La famille vous accueillera au :

**Centre Funéraire Châteaudun**  
971, boul. Thibeau  
Trois-Rivières, Qc  
G8T 7B1

Dimanche, jour des funérailles,  
à partir de 12 h.

Une cérémonie d'adieu aura lieu  
le dimanche 21 janvier 2018 à 14 h  
au Centre Funéraire Châteaudun.  
M. Massicotte laisse dans le deuil son fils Guillaume Massicotte (Mélie Duchesneau); son petit-fils adoré William; ses frères et sœurs : Réjeanne Massicotte (Claude Houde),

In memoriam

Fondation  
de la SSS de l'Énergie  
Donner, c'est compter.

**819 536-7508**

50, 119<sup>e</sup> Rue  
Shawinigan G1P 5K1

[fondation\\_ssse@ssss.gouv.qc.ca](mailto:fondation_ssse@ssss.gouv.qc.ca)

Gilles Massicotte (Aline Vaillancourt), Lorraine Massicotte (Daniel Poirier), Florent Massicotte (Jeanne Leduc), Jocelyne Massicotte, Lyane Massicotte (Marc Gosselin) et André Massicotte (France Godin) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et son ancienne conjointe Johanne Massicotte et sa fille Marise Morinville. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Pour renseignements :  
Groupe Garneau Thanatologue  
819-375-2414

Site web : [www.salonchateaudun.com](http://www.salonchateaudun.com)

**Entreprise membre de la**  
**Corporation des thanatologues**  
**du Québec.**

**Entreprise certifiée par le**  
**Bureau de normalisation**  
**du Québec**



**MASSON**  
**M. ZOËL**  
**ET**  
**DESCHESNES**  
**MME HENRIETTE**

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Monsieur Zoël Masson, à son domicile le 25 décembre 2017, jour de son 76<sup>e</sup> anniversaire et de sa conjointe Madame Henriette Deschesnes, le 27 décembre 2017 à l'Institut de cardiologie de Montréal, à l'âge de 72 ans.

La famille accueillera

parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire Sylvie Picard**  
1660 boul. de Shawinigan-Sud  
(12<sup>e</sup> avenue)  
Shawinigan.

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h

Les funérailles auront lieu  
le samedi 20 janvier 2018 à 14 h  
en l'église Notre-Dame de la  
Présentation

Par la suite, l'inhumation des  
cendres de Zoël Masson  
aura lieu au cimetière St-Michel.

L'inhumation des cendres  
d'Henriette Deschesnes  
aura lieu au cimetière de  
St-Élie-de-Caxton  
à une date ultérieure.

Ils laissent dans le deuil leur fils Denis Martineau (Christiane Ouimet); frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs : Jacques Masson (Louise Fluet), Roxanne Masson (feu Alfred Ménard), Laval Masson, Denis Masson (Denise Trudel), Noël Masson (Louise Ayotte), Guy Masson (feu Louise Déry), Victoire Masson (Normand Beaupré), Pauline Héroux (feu Roger Masson), Fernand Deschesnes (Micheline Boisclair), Henri-Jean Deschênes (Mireille Gélinas) et Denise Deschesnes (Normand Boucher); leurs filleuls : Karine Boucher et André Deschesnes; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s et les membres de la famille Martineau.

Des dons à la fondation du CHUM ou à la fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Renseignements : (819) 536-0010  
Télécopieur : (819) 536-0800  
Courriel :  
[mescondoleances@hotmail.com](mailto:mescondoleances@hotmail.com)

**Coup de Main**  
MAURICIE

Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle  
Pour personnes présentant une limitation motrice

**819 379-6110** [www.coupdemainmauricie.org](http://www.coupdemainmauricie.org)



**MOREAU**  
**TURGEON**  
**MME ANDRÉE**  
**1944 - 2018**

Aux soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le samedi, 13 janvier 2018, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Andrée Turgeon, épouse de feu Pierre Moreau, domiciliée à Batiscan.

La famille vous accueillera à l'église de Batiscan vendredi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.

Les funérailles auront lieu  
vendredi 19 janvier 2018 à 15 h  
en l'église de Batiscan  
691 Principale  
Batiscan  
G0X 1A0

L'inhumation aura lieu  
au cimetière paroissial.

Mme Turgeon laisse dans le deuil ses 2 enfants : Pierre Moreau et Pascale Moreau (Yanik Pinard); ses 2 petits-fils : Olivier et Charles-Antoine Moreau et leur mère Isabelle Langevin; sa petite-fille Mariane Pinard; ses frères et sa sœur : Claude (feu Michèle Harvey), Denise (Willie Godin), Michel (Marie-Paule Bernard). Elle était la soeur de feu Roland, feu Marcelle (feu Guy Larue), feu Gisèle (feu Robert Beaulieu), feu Claire (feu Paul-Henry Brière), feu Renée et la belle-soeur de feu Madeleine Moreau (feu Guy Blondeau), feu Carmen Moreau, feu Jean-Guy Moreau (feu Cécile Duguay), feu Louise Moreau (feu Gilles Babin), feu Réjeane Moreau, feu Paul Moreau. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs : Henriette Laquerre (feu Camil Turgeon), Marcel Martel (feu Pauline Turgeon), Robert Moreau (feu Gisèle Moreau), Marcelle Moreau (feu Marcel Rivard), Roger Moreau (Françoise St-Louis), Alain Moreau (Jeanine Forand) et Monique Jacob (feu Jacques Moreau) ainsi que de nombreux neveux, nièces, et ami(e)s. La famille désire témoigner toute sa reconnaissance à sa grande amie Denise Cloutier pour l'amour, la présence et le soutien ainsi qu'à la merveilleuse équipe des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR pour leur présence qui a rendu la fin de vie de Mme Turgeon plus douce.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'unité des soins palliatifs de la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR).

La direction des funérailles a été confiée à :

**Maison Roland Hivon**  
225, rue Principale  
Ste-Anne-de-la-Pérade

Pour renseignements :  
Groupe Garneau Thanatologue  
418-325-2462

Site web : [www.rolandhivon.com](http://www.rolandhivon.com)  
**Entreprise membre de la**  
**Corporation des thanatologues**  
**du Québec.**

**Entreprise certifiée par le**  
**Bureau de normalisation**  
**du Québec**

Regroupement  
des aidants naturels  
de la Mauricie

**79, rue Rocheleau, Trois-Rivières**  
secteur Cap-de-la-Madeleine G8T 5A4

«Tu as une personne en perte d'autonomie à la maison? Tu as besoin de répit? Nous t'offrons un service de D'ACCOMPAGNEMENT-RÉPIT peu coûteux»

**Tél. : 819 693-6072**



**NADEAU  
M. GILLES  
1938 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 6 janvier 2018, est décédé à l'âge de 79 ans et 5 mois, M. Gilles Nadeau, époux de Mme Monique Pilote, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

**Une liturgie de la Parole  
sera célébrée**

**le samedi 20 janvier à 14 h  
au Mémorial du centre funéraire.  
L'inhumation aura lieu au  
cimetière St-Michel.**

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Monique Pilote; son fils Charles (Diane Huard); ses petits-enfants : Evelyne (Alexandre Hébach Perreault), Steven (Megan); son frère, sa soeur, son beau-frère et ses belles-soeurs : Roland Nadeau (Rachel Breton), Aline Nadeau (feu Lucien Blanchette), Gisèle Pilote (feu Robert Bourgault), Claudette Pilote (Ronald Dubé), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour leurs bons soins prodigués.

Renseignements : 819 374-6225  
Sans frais : 1 800 246-6225  
Télécopieur : 819 374-6227

www.centrouseur.com/avis-de-deces  
**Entreprise affiliée à la  
Corporation des thanatologues  
du Québec**



**PAQUETTE  
BEAUCE  
MME ALICE**

En toute sérénité à l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 31 décembre 2017, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Alice Beauce Paquette épouse de feu Réal Paquette, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Oscar St-Ours  
2203, Av. Champlain  
Shawinigan  
G9N 2L5**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles à partir de 11 h.

**Les funérailles auront lieu  
le samedi 20 janvier 2018 à 14 h  
en l'église Saint-Pierre de la  
paroisse Sainte-Marguerite  
d'Youville de Shawinigan.  
L'inhumation des cendres aura lieu  
au cimetière Saint-Joseph de  
Shawinigan  
à une date ultérieure.**

L'ont précédée, son époux Réal Paquette, sa petite-fille Annie, ses soeurs Huguette (Dave), Denise

(Jean-Paul) et son frère Jean-Guy (Marguerite).

La défunte laisse dans le deuil sa fille unique Louise (Rock); ses frères : Yves (Madeleine) et René; ses petits-enfants : Evelyne (Pascal), Markandré (Mélanie) et Frédéric; ses arrière-petits-enfants : Vincent, Raphael, Rosalie, Camille, Malik et Alexis, ainsi que plusieurs ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours  
2203 av. Champlain, Shawinigan  
Tél. : 819-536-3717  
Fax : 819-536-4259  
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca  
Internet: www.oscarstours.ca

**Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec**



**PROULX  
MME CLAIRE  
POULIOT  
1927 - 2018**

*"J'ai oublié des mots, j'ai oublié des gestes, j'ai oublié le temps mais mon coeur n'a jamais oublié de vous aimer jusqu'à la toute fin."*

Le 9 janvier 2018, à l'âge de 90 ans, Maman est décédée paisiblement. Elle était l'épouse de feu Dr André Proulx. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants : Denis (Jacqueline), Louise (Normand), Suzane (Pierre) et Nicole (Patrick); ses petits-enfants : Philippe et Olivier, Antoine, Maude, Ariane et Emilie, Yannick, Lucie et Jean Sébastien, ainsi que ses 14 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans la peine, parents et amis qui l'ont aimée et appréciée.

Elle demeurait à Québec, autrefois à Manseau.

**Ses funérailles et la disposition  
des cendres auront lieu  
à une date ultérieure.  
Coopérative Funéraire  
des Deux Rives.**

Un merci très spécial au personnel attentionné et dévoué du St Brigid's Home.

**Pour renseignements :  
Coopérative funéraire  
des Deux Rives  
Téléphone : 418 688-2411  
ou 1 888 688-2411  
Télécopieur : 418 688-2414  
Pour l'envoi de  
messages de sympathie :  
www.coopfuneraire2rives.com**



**PROVENCHER  
M. JEAN**

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Jean Provencher époux de feu Mme Françoise Boutet, survenu au CIUSSS MCQ de Trois-Rivières le 3 janvier 2018 à l'âge de 74 ans.

La famille accueillera parents et ami(e)s pour un rassemblement commémoratif à la mémoire de M. Provencher à la :

**Maison funéraire  
Richard & Philibert  
1350 Ste-Marguerite  
Trois-Rivières**

Heures d'accueil : le vendredi 19 janvier 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**L'inhumation aura lieu**

**au cimetière Ste-Marie-Madeleine  
à une date ultérieure.**

Le défunt laisse dans le deuil sa fille: Julie Provencher (Michel-Eric Grenier); ses petits-enfants : Julien, Jacob et Léo Provencher-Fleury; son frère et sa belle-soeur : Denis Provencher (Manon Isabelle); ses neveux : Simon Provencher, Stéphane Provencher et Guy Descoteaux, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Albert Guimond pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à une fondation de votre choix.

Renseignements : 819 378-3838  
Télécopieur : 819 375-8146  
Courriel : condolances@richardphilibert.ca  
Site Internet: www.richardphilibert.ca



**SAUVAGEAU  
M. JEAN-GUY  
1950 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage, le 11 janvier 2018 est décédé à l'âge de 67 ans, monsieur Jean-Guy Sauvageau, conjoint de madame Denyse Bourbeau, fils de feu monsieur Ephrem Sauvageau et de feu madame Noëlla Paquin. Il habitait Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

**La famille accueillera parents et  
ami(e)s à la :  
Coopérative Funéraire de la  
Mauricie  
205, rue Rochefort  
Trois-Rivières  
(secteur Cap-de-la-Madeleine)  
G8T 7J6**

**Heures d'accueil : vendredi de  
19 h à 22 h.  
Un dernier hommage  
lui sera rendu  
le vendredi 19 janvier 2018  
à 21 h 45**

**à la Coopérative Funéraire.**  
Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Denyse Bourbeau, ses fils : Patrick (Geneviève Beaulieu) et Kévin (Vanessa Martina); ses 2 petits-fils : Jules et Léon Sauvageau; sa belle-mère Jeanne d'Arc Biron Bourbeau; ses belles-soeurs et beaux-frères : Rita Bourbeau (Maurice), Claude Bourbeau (Sylvie), Ginette Bourbeau (feu Michel Sauvageau, frère du défunt), Pierre Bourbeau (Diane) et Doris Bourbeau (René), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel et les bénévoles du 3<sup>e</sup> étage du CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 370-2883  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :

www.coopfunerairemauricie.com  
**Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec.**



**SAVARD  
M. ANDRÉ  
1949 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 12 janvier 2018 est décédé à l'âge de 68 ans, monsieur André Savard, époux de madame Monique Vallée et le fils de feu monsieur Bruno Savard et de feu madame Estelle Dupuis. Il demeurait à Shawinigan.

**La famille accueillera parents et  
ami(e)s à la :  
Coopérative Funéraire  
de la Mauricie  
2280, 105e Avenue  
Shawinigan  
(secteur Shawinigan-Sud)  
G9P 1P1**

**Heures d'accueil :  
vendredi de 19 h à 22 h  
et samedi, jour des funérailles,  
à partir de 10 h 30.**

**Les funérailles auront lieu le  
samedi 20 janvier 2018 à 13 h 30  
en l'église St-Sauveur  
615, 123e Rue  
Shawinigan  
(secteur Shawinigan-Sud)  
G9P 1P1**

**L'inhumation des cendres  
aura lieu à une date ultérieure.**  
Il laisse dans le deuil son épouse Monique Vallée; ses enfants : Karine Savard et Yanic Savard; ses petits-enfants : Aurélie Audet, Charlie Doucet et Émy Doucet; ses soeurs et frères : Lucie (feu Claude Bergeron), Pierrette (Normand Gagnon), Huguette (René Bronsard), Doris (feu Robert Bellemare) et Denis; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Vallée, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel et aux bénévoles de l'unité des soins palliatifs Dr Gaston Brunelle du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 537-8828  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :  
www.coopfunerairemauricie.com  
**Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec**



**ST-ARNAUD  
M. EDDY  
1920 - 2018**

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 12 janvier 2018, est décédé à l'âge de 97 ans, monsieur Eddy St-Arnaud, époux de feu madame Jeannette Richard, fils de feu monsieur Théotime St-Arnaud et de feu madame Aldora Richard. Il demeurait à Trois-Rivières, secteur St-Joseph-de-Mékinac.

Monsieur St-Arnaud a été confié à la :

**Coopérative Funéraire  
de la Mauricie  
1250, avenue de Grand-Mère  
Shawinigan  
(secteur Grand-Mère)  
G9T 2J5**

**La famille accueillera  
parents et ami(e)s  
pour recevoir les condoléances  
à l'église, samedi, jour des funérail-  
les, à partir de 12 h.**

**Les funérailles seront célébrées  
le samedi 20 janvier à 13 h  
en l'église St-Joseph-de-Mékinac  
580, chemin Saint-Joseph  
Trois-Rives  
(secteur St-Joseph-de-Mékinac)  
G0X 2C0**

**L'inhumation des cendres  
aura lieu à une date ultérieure.**

Il laisse dans le deuil ses fils : Léandre (Marie-Paule Doucet) et Guy (Francine Juneau); sa fille Marielle (Léon Belleville); ses petits-enfants : Donald, Dominique, Patricia et Stéphanie St-Arnaud, Nathalie et Dany Belleville; ses arrière-petits-enfants : Laurie, Audrey, Béatrice, William et Étienne; son arrière-arrière-petite-fille Lou Eva; ses belles-soeurs : Lucette Gagnon (feu Omer Richard) et Gisèle Doucet (feu André Richard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier les propriétaires et le personnel de la Résidence de la Montagne de St-Tite pour leur dévouement.

Des dons à Diabète Québec seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 538-8555  
Télécopieur : 819 537-8829  
Courriel : mauricie@coopfun.ca  
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :

www.coopfunerairemauricie.com  
**Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec**



**ST-HILAIRE  
MARIE-JEANNE  
F.J.  
SOEUR  
EUGÈNE MARIA**

À l'infirmerie de la communauté des Filles de Jésus, le 11 janvier 2018, est décédée à l'âge de 96 ans, dont 78 ans de vie religieuse, Soeur Marie-Jeanne St-Hilaire, de la Congrégation des Filles de Jésus, et fille de feu Emile St-Hilaire et de feu Malvina Singalais.

Soeur Marie-Jeanne sera exposée à :

**Kermaria, salle Ste-Élisabeth  
1193, boul. St-Louis  
à Trois-Rivières  
le vendredi 19 janvier 2018  
à compter de midi.  
Les funérailles auront lieu  
ce même jour à 14 heures  
en la chapelle de Kermaria.  
L'inhumation sera faite au  
cimetière des Filles de Jésus.**

L'ont précédée, son frère et ses soeurs : Émile (feu Elisabeth Blais), Alphonsine (feu Lorenzo Paré), Rose (feu Antonio Gagné).

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, des neveux et nièces, ainsi que des cousins et cousines.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à l'oeuvre missionnaire des Filles de Jésus ou à l'Association de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée à la :

**Maison Funéraire  
Richard & Philibert  
1350, Ste-Marguerite  
Trois-Rivières**

Renseignements : 819 378-3838  
Télécopieur : 819 375-8146  
Courriel : condolances@richardphilibert.ca  
Site : www.richardphilibert.ca

**CARPE DIEM**  
Centre de ressources Alzheimer  
1785, boul. Saint-Louis  
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7  
Tél.: 819 376-7063

**SAVIEZ-VOUS  
QU'AU MOINS  
50 % DES CAS DE  
CANCER POURRAIENT  
ÊTRE ÉVITÉS?**  
Pour en savoir plus :

Canadian Cancer Society / Société canadienne du cancer  
1 888 939-3333 | www.cancer.ca

Aide  
Assistance  
Accompagnement dans  
toutes les Sphères du Quotidien

**Épilepsie Mauricie  
Centre du Québec**

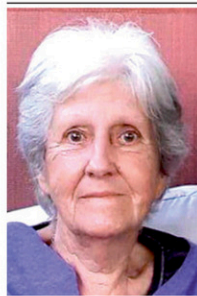
819 373-2111 - 1 866-épilepsie  
800, Place Boland, Trois-Rivières  
**www.epilepsiemcq.org**



**VEILLETTE  
MME ANITA  
TRÉPANIÉ**

« *La vie est fragile, précieuse et imprévisible. Chaque jour est un cadeau* »  
À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS-MCQ de Shawinigan, le 10 janvier 2018, est décédée à l'âge de 88 ans Madame Anita Trépanier, épouse de Georges E. Veillette, fille de feu Aurore Bélisle et de feu Aldem Trépanier, demeurant à Saint-Tite.  
**La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 19 janvier 2018 en l'église de Saint-Tite à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.**

Madame Veillette laisse dans le deuil son époux Georges E. Veillette, son compagnon des 70 dernières années; ses filles : Claudette (Roger Veillette), Mireille (Réjean Lajoie), Lisette (feu Jean Léon Tardif) et Guylaine (Claude Bédard); ses 4 petits-enfants : Nancy, Stéphanie, Patrick et Jonathan; ses 3 arrière-petites-filles : Maude, Léanie et Léa-Florence; sa soeur Rose-Aimé (feu Camille Trépanier); son frère René (Claudette Dessureault); ses belles-soeurs : Gisèle Gingras (feu Paul-Émile Trépanier), Raphaëlle Tremblay (feu Germain Trépanier), Michèle Naud (feu Pierre-Aimé Trépanier), Marie-Claire Veillette (feu Lorenzo Martel), Gisèle Veillette (feu Gaston Cossette), Denise Veillette (feu Jean-Paul Lamarre), Paulette Veillette (feu Réal Béland), Yoline Veillette (Florian Bronsard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.  
L'ont précédé ses frères et soeurs : Jean-Marie, Marie-Paule, Paul-Émile, Florent, Louis-Georges, Germain, Émilienne, Jean-Guy et Pierre-Aimé; ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Veillette : Carmelle, Marie, Réal, Joseph, Yvan et Réjean.  
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du Centre d'hébergement de Sainte-Thècle.  
La direction des funérailles a été confiée au :  
Centre funéraire  
J. M. Lacoursière et fils inc.  
341, rue du Moulin  
Saint-Tite  
GOX 3H0  
Renseignements : 418 365-6322  
Courriel : salonlac@cgocable.ca



**VEILLETTE  
MME LOUISE**

Au CIUSSS MCQ HCM, le 11 janvier 2018, est décédée après une courte maladie entourée de ses proches à l'âge de 77 ans, Mme Louise Veillette, épouse en premières noces de feu Jean-Guy Pellerin et en secondes noces de feu Yvon Doiron, fille de feu Charles Veillette et de feu Anna Chandonnet.  
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe Funéraire Pellerin  
599, Avenue de Grand-Mère  
(anciennement 6e Avenue,  
Grand-Mère)  
Shawinigan, QC**  
Heures d'accueil : le samedi 20 janvier 2018, jour de la célébration à partir de 12h (midi).

**La célébration aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 16 h en la chapelle du Complexe Funéraire Pellerin.**  
L'ont précédée, une soeur, Thérèse et 2 frères : Marcel et Michel.  
Mme Veillette laisse dans le deuil ses enfants : Johanne Pellerin (Daniel Normandin), Sylvie Pellerin (Claude Cossette) et Alain Pellerin; ses petits-enfants : Steve Normandin (Louise Rodrigue), Nancy Normandin (Louis Baillargeon), Nicolas Cossette (Flory-Anne Cossette), Michaël Cossette (Andréanne Béland) et Mélanie Pellerin sa filleule (Mathieu Landry); ses arrière-petits-enfants : Alexandre, Jérémy, Lukas, Jade, Ryan, Maïlee et Alyson; son arrière-arrière-petite-fille Laura-Lee; son frère Paul (Monique Dubois) et soeurs : Carole (Jean-Charles L'Heureux), Marie-Claude sa filleule (feu Pierre Lachance) et Danielle (Pierre Marion); ses belles-soeurs : Louise Thibeault (feu Marcel Veillette), Huguette Pellerin et Colette Pellerin; son oncle Maurice Pellerin curé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.  
Pour renseignements 819 538-3388  
Télécopieur : 819 538-0110  
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca  
www.complexefunerairepellerin.com  
**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.**

**LE PHÉNIX**  
E.C.J., CENTRE MAURICIE / MÉKINAC  
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.  
**Notre mission :**  
Ton autonomie  
**Notre but :** Briser ton isolement  
**(819) 539-1980**  
**(418) 365-5762**

**artisans DE LA PAIX**  
- **Tablée populaire** de 11 h 30 à 13 h  
- **Comptoir de vente meubles et articles divers** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30  
- **Friperie Artisans de la Paix** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30  
- **Friperie sportive Accés Sport** au 676 rue Champflour du mardi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 10 h à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30  
- **Friperie Nouveau Départ** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30  
- **Distribution alimentaire** les jeudis, appelez pour inscription au 819-371-3366.  
**Les Artisans bénévoles de la Paix en Mauricie**  
700 rue Sainte-Cécile,  
Trois-Rivières, Qc, G9A 1L2  
**819-371-3366**  
www.artisansdelapaix.org

**Grands Frères Grandes Sœurs  
Trois-Rivières**  
**Être Grand Frère ça me grandit!**  
**819 840-0965**

**Fondation RSTR**  
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières  
**DON IN MEMORIAM**  
En hommage à l'être cher  
Pour faire la différence au nom de la santé!  
819 697-3333 poste 53582  
www.fondationrstr.com  
731, rue Sainte-Julie  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

**915** Messes anniversaires

**MESSE 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE**  
*Toi qui as toujours été une source de bonté, d'amour et de grande générosité, ton courage et ta force de vivre continuent d'inspirer chacune de nos vies. Tu nous manques beaucoup.*  
  
Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 janvier 2018 à 10 h 30, en l'église Sainte-Bernadette, à la mémoire de  
**M<sup>ME</sup> LISETTE GOULET JUTRAS**  
(décédée le 13 janvier 2017)  
Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, en pensée ou par leur présence, à cette célébration.  
Ton époux Jean-Guy, tes enfants Sylvain (Ginette), Isabelle (Jean), tes petits-enfants, tes arrière-petits-enfants, tes frères et leur famille.

**915** Messes anniversaires

**MESSE 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE**  
*« Un an déjà et le souvenir des chaleureux moments passés en ta compagnie est aussi vif en notre mémoire et le restera pour le reste de notre vie. »*  
  
Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 janvier 2018 à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Shawinigan, à la douce mémoire de  
**M<sup>ME</sup> JULIETTE TRUDEL**  
(décédée le 16 janvier 2017)  
Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous.  
La famille

**915** Messes anniversaires

**MESSE 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE**  
*Il y a un an que tu nous as quittés. Tu nous manques beaucoup et tu resteras toujours dans nos pensées. Continue de veiller sur nous.*  
  
Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 janvier 2018 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste, Shawinigan, secteur Grand-Mère, à la mémoire de  
**M<sup>ME</sup> PIERRETTE MASSICOTTE PAQUIN**  
(décédée le 9 janvier 2017)  
Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous.  
La famille

**920** Remerciements

**Sincères Remerciements**  
**M<sup>ME</sup> ANGÈLE BEAUDRY-GARCEAU**  
(décédée le 3 octobre 2017)  
*« Les étoiles ne sont peut-être pas des étoiles, mais plutôt des ouvertures dans le ciel, d'où l'amour de nos disparus se déverse et nous illumine pour faire savoir qu'ils sont heureux. »*  
Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui ont pris du temps pour moi et qui m'ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié.  
Que chacun d'entre vous retrouve l'expression de ma reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels pour les offrandes de messe, affiliation de prières, dons, fleurs, cartes, télécopies, visites et assistance aux funérailles.  
Sa fille Jeannine

**920** Remerciements

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
**M. FRANCIS GIROUX,**  
(décédé le 18 novembre 2017)  
*Le malheur de l'avoir perdu, ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu.*  
Du fond du coeur nous disons **MERCI** à chacun de vous, pour votre présence chaleureuse, vos mots d'encouragements, vos fleurs, vos dons, ainsi que vos visites et assistance aux funérailles.  
Son épouse Patricia, son père François ainsi que les familles Giroux et Goyette  
3025, rue Girard, Trois-Rivières  
Tél. : 819 372-0102 | 1 800 372-0443  
adaptati04

**920** Remerciements

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
**M. FRANCIS GIROUX,**  
(décédé le 18 novembre 2017)  
*Le malheur de l'avoir perdu, ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu.*  
Du fond du coeur nous disons **MERCI** à chacun de vous, pour votre présence chaleureuse, vos mots d'encouragements, vos fleurs, vos dons, ainsi que vos visites et assistance aux funérailles.  
Son épouse Patricia, son père François ainsi que les familles Giroux et Goyette  
3025, rue Girard, Trois-Rivières  
Tél. : 819 372-0102 | 1 800 372-0443

**920** Remerciements

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
**M. HENRI-PAUL RICHARD**  
(survenu le 28 août 2017)  
*Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur compassion et le réconfort de leur amitié lors du décès de*  
soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, dons, courriels, visites ou assistance aux funérailles.  
Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.  
Son épouse Fernande, ses filles Christiane et Patricia ainsi que leur famille

**920** Remerciements

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
*« Tant que je serai dans vos pensées, toujours je vivrai. »*  
Sincères remerciements aux parents et ami(e)s pour votre soutien et votre réconfort. Vous avez su nous donner la force d'accepter cette grande épreuve avec plus de courage, lors du décès de  
**M<sup>ME</sup> THÉRÈSE CLOUTIER BORDELEAU**  
(survenu le 24 octobre 2017)  
Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.  
Ses enfants Normand, Fernande, Denise, Huguette et Diane ainsi que leur conjoint(e)

**920** Remerciements

**SINCÈRES REMERCIEMENTS**  
*Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur compassion et le réconfort de leur amitié lors du décès de*  
**M. HENRI-PAUL RICHARD**  
(survenu le 28 août 2017)  
soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, dons, courriels, visites ou assistance aux funérailles.  
Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.  
Son épouse Fernande, ses filles Christiane et Patricia ainsi que leur famille

8<sup>e</sup> ÉDITION RÉGIONALE DU DÉFI SKI LEUCAN LE 17 MARS

# Formez vos équipes pour la cause

**BRIGITTE TRAHAN**  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Le Défi ski Leucan revient, le 17 mars, à Vallée du parc. Il s'agit, cette année, de huit heures consécutives de ski, de midi à 20 h. En plus de devoir faire au moins une descente à l'heure, les équipes participantes seront confrontées à divers défis complémentaires d'agilité, de mémoire et de connaissances générales pour pouvoir cumuler des points dans le but de gagner les prix qui seront attribués.

Cette année, l'organisation espère attirer 120 participants, par rapport à 92 l'an dernier. L'objectif est d'amasser 40 000 \$ indique Catherine Gélinas. Pour s'inscrire, il faut aller à [defiski.com](http://defiski.com). On peut former des équipes d'une à quatre personnes qui, pour participer, doivent amasser un minimum de 500 \$ en dons pour Leucan.

Les fonds accumulés par le biais des activités de financement de Leucan servent à aider les familles



De gauche à droite, à l'avant: Magalie Aubin et la petite Juliette et David Bélanger, président d'honneur. À l'arrière, Alain Beauparlant, directeur général de Vallée du parc, Pascal Guité, porte-parole du Défi ski et Catherine Gélinas de Leucan. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

dont un enfant est atteint du cancer, que ce soit pour les déplacements vers les grands centres pour les traitements, pour diverses activités de soutien, comme les camps d'été ou les camps d'automne, la fête de Noël

ou des séances de massothérapie. La petite Juliette, six ans, bénéficie directement de cette aide. Elle a reçu un diagnostic de cancer du système lymphatique, il y a un peu moins de deux ans. Leucan a assigné une

agente qui sert de soutien moral à toute la famille. «On peut pleurer, on peut se défouler. Elle est tout le temps là pour nous écouter», raconte Magalie Aubin, la mère de la fillette, reconnaissante de cet appui.

Mme Aubin indique que les premiers symptômes de Juliette se sont présentés sous forme d'une bosse sur le front. Après de multiples tests, une biopsie effectuée à l'Hôpital Sainte-Justine a permis d'obtenir un diagnostic. Les traitements de chimiothérapie d'une durée de deux ans, prendront fin en juillet prochain. Juliette a aussi eu besoin de quelques transfusions sanguines. «Ça implique beaucoup de traitements», raconte Mme Aubin.

L'agente de Leucan a aussi rencontré la classe de Juliette pour expliquer aux enfants que le cancer n'est pas contagieux, raconte Mme Aubin. Elle a aussi rencontré les élèves de la classe de l'autre enfant de la famille Aubin, Delphine. La famille a de plus reçu de l'aide financière mensuelle de Leucan pour pouvoir faire face à cette épreuve.

C'est donc en s'amusant que la population est invitée à soutenir l'œuvre de Leucan. Au cours du Défi ski, des descentes thématiques payantes seront proposées tout au long de la journée et des surprises seront dissimulées dans la montagne, indique Catherine Gélinas. Un souper, des stands d'animation, un 5 à 7 sur la terrasse de même que des prestations de divers artistes seront offerts au cours de la journée. Des prix de participation seront remis, notamment quatre paires de ski offertes par Brunelle Ski Vélo à l'équipe qui aura amassé le plus d'argent. Une cinquième paire sera tirée parmi les participants.

Le président d'honneur de cette année, David Bélanger, directeur général des Caisses Desjardins de Trois-Rivières, prend part au Défi ski depuis trois ans. M. Bélanger trouvait naturel d'impliquer Desjardins dans ce projet et élargira son implication aux employés de Desjardins au niveau de la collecte de fonds. «On va être là financièrement assurément, mais on va être là en personne», assure-t-il.

## Le Carnaval de Gentilly bat son plein

**BÉCANCOUR (BT)** — La levée du drapeau du Carnaval de Gentilly devant l'hôtel de ville de Bécancour, mardi, a marqué la poursuite des festivités de la 49<sup>e</sup> édition de cet événement hivernal traditionnel.

Une dizaine d'activités sont à prévoir d'ici 10 février alors que le drapeau sera baissé pour signaler la fin des festivités.

Parmi toutes les activités proposées, on compte un rallye automobile, une parade, un party à l'Agora du centre

du village, et une course de derby au Club de golf Gentilly, pour ne citer que quelques exemples.

La programmation complète peut être consultée au [www.carnavalgentilly.com](http://www.carnavalgentilly.com).

Le prochain week-end de ces fêtes s'amorce le 19 janvier, à 19 h 30 au Moulin Michel de Gentilly avec la soirée *Autour du feu, Gentilly tire-toi une bûche!* Les 18 ans et plus sont invités à y retrouver les chanteurs Jean-François Houle et Gaby Beaudet, les

Loveux et la Famille Larivière.

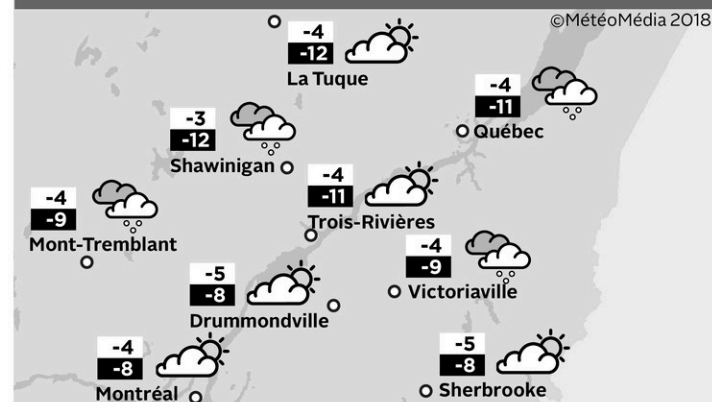
Il y aura quelques bouchées à déguster au coin du feu. Les billets sont en vente sur le site web du Carnaval.

Le samedi 20 janvier, le Carnaval présentera son rallye automobile hivernal. Les personnes désireuses de participer sont invitées à faire équipe et à réserver une place en composant le 819-608-0211. Le départ se fait à 9 h 15, au Club de golf Gentilly. Il en coûte 8 \$ par personne et le dîner est compris.



La présidente de la 49<sup>e</sup> édition du Carnaval de Gentilly, Caroline Mailhot (à droite) et Bonhomme prennent les affaires en main pour toute la durée du Carnaval incluant le maire de Bécancour, Jean-Guy DuBois. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

### COUP D'ŒIL MÉTÉO



**Demain**  
Max. -3  
Min. -4

Nuageux avec éclaircies  
Précipitations: 30 %  
Vents légers

**Dimanche**  
Max. 1  
Min. -7

Quelques flocons  
Précipitations: 40 %  
Vents de l'ouest 15 km/h

**Samedi**  
Max. 3  
Min. 0

Quelques flocons  
Précipitations: 40 %  
Vents du sud-ouest 26 km/h

**Lundi**  
Max. 0  
Min. -2

Faible neige  
Précipitations: 70 %  
Vents du nord-est 17 km/h

### AU CANADA

|                 |            |         |
|-----------------|------------|---------|
| Baie-Comeau     | Variable   | -8 -18  |
| Barrage Gouin   | Variable   | -9 -15  |
| Calgary         | Beau       | 5 -5    |
| Charlottetown   | Variable   | -3 -11  |
| Edmonton        | Variable   | 5 -2    |
| Fredericton     | Ensoleillé | -4 -16  |
| Gaspé           | Ave neige  | -5 -17  |
| Gatineau        | Variable   | -2 -8   |
| Halifax         | Variable   | 0 -9    |
| Îles-de-la-Mad. | Ave neige  | -2 -7   |
| La Malbaie      | Beau       | -6 -10  |
| La Tuque        | Variable   | -4 -12  |
| Ottawa          | Variable   | -2 -8   |
| Québec          | Ave neige  | -4 -11  |
| Regina          | Beau       | 7 -1    |
| Rimouski        | Variable   | -7 -16  |
| Rivière-du-Loup | Variable   | -6 -13  |
| Saguenay        | Ave neige  | -8 -17  |
| Sept-Îles       | Ave neige  | -7 -19  |
| Toronto         | Beau       | -2 -4   |
| Val-d'Or        | Variable   | -7 -12  |
| Valleyfield     | Variable   | -3 -6   |
| Victoria        | Averses    | 8 5     |
| Victoriaville   | Ave neige  | -4 -9   |
| Yellowknife     | Éclaircies | -10 -15 |

### LE MONDE

|              |            |       |
|--------------|------------|-------|
| Amsterdam    | Averses    | 9 3   |
| Athènes      | Variable   | 11 8  |
| Boston       | Soleil     | 0 -6  |
| Bruxelles    | Averses    | 10 1  |
| Buenos Aires | Ensoleillé | 31 22 |
| Hong Kong    | Averses    | 14 12 |
| Lisbonne     | Soleil     | 15 11 |
| Londres      | Averses    | 9 3   |
| Los Angeles  | Soleil     | 24 12 |
| Madrid       | Soleil     | 12 2  |
| Mexico City  | Beau       | 20 4  |
| Moscou       | Nuageux    | 1 -1  |
| New York     | Soleil     | 1 -4  |
| Paris        | Pluie      | 11 4  |
| Rio          | Beau       | 36 26 |
| Rome         | Beau       | 14 9  |
| Tokyo        | Ensoleillé | 7 2   |
| Washington   | Soleil     | 5 -3  |

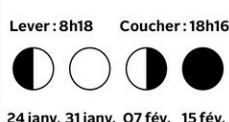
### AU SOLEIL

|                 |            |       |
|-----------------|------------|-------|
| Acapulco        | Éclaircies | 29 24 |
| Bermudes        | Averses    | 22 15 |
| Barbades        | Ensoleillé | 28 25 |
| Cancun          | Averses    | 21 20 |
| Fort-Lauder.    | Variable   | 16 12 |
| Freeport        | Nuageux    | 17 14 |
| Key West        | Variable   | 16 14 |
| La Havane       | Variable   | 18 17 |
| Martinique      | Orages     | 29 23 |
| Myrtle Beach    | Soleil     | 6 -1  |
| Montego Bay     | Orages     | 27 24 |
| Orlando         | Soleil     | 13 3  |
| Phoenix         | Beau       | 23 10 |
| Puerto Plata    | Averses    | 27 22 |
| Puerto Vallarta | Soleil     | 25 12 |
| San José        | Beau       | 30 23 |
| Tampa           | Soleil     | 11 2  |
| West Palm B.    | Variable   | 16 11 |

### LE SOLEIL



### LA LUNE



### ALMANACH

Maximum normal -7,5°  
Minimum normal -18,9°  
Record max 5,0°/1972  
Record min -37,0°/1982

### LES MARÉES

| La Pérade |      | Trois-Rivières |      |
|-----------|------|----------------|------|
| Hre       | Ht/m | Hre            | Ht/m |
| 8h21      | 1m   | 10h15          | 1m   |
| 11h45     | 1,6m | 12h51          | 1,1m |
| 20h00     | 1m   | 21h48          | 1m   |
| 23h30     | 1,9m |                |      |



Téléchargez  
MétéoÉclair sur votre  
téléphone intelligent.

## Salaire des députés : Fournier s'en remet à un comité indépendant

Le leader du gouvernement libéral Jean-Marc Fournier dit vouloir retirer le débat sur le salaire des députés de la politique partisane. Il propose qu'un comité indépendant soit créé maintenant, qu'il décide du salaire des élus au cours du prochain mandat et que ces nouveaux salaires s'appliquent seulement après l'élection de 2022.

Dans une lettre transmise en début de semaine à tous les députés de l'Assemblée nationale, M. Fournier a tenté de calmer le

jeu dans ce dossier qui a créé au fil des ans son lot de malaises et de crises.

M. Fournier a regretté mercredi d'avoir été «trop incisif» envers la Coalition avenir Québec (CAQ) à ce sujet en décembre dernier.

Les députés reçoivent en ce moment un salaire de base d'environ 94 000 \$ par année, auquel s'ajoutent diverses allocations. Ottawa a annoncé dans son dernier budget que les allocations des élus, dont les députés provinciaux, seraient imposées dès 2019.

Des députés proposaient en décembre une hausse de salaire de 5000 à 10 000 \$ par élu pour neutraliser l'effet de ces nouvelles règles, mais Québec solidaire s'est opposé, ce qui a fait avorter le projet.

Jean-Marc Fournier demande maintenant aux députés de «légiférer pour une dernière fois» en créant un comité de rémunération indépendant doté de pouvoirs exécutoires. Selon lui, il s'agit «d'une proposition constructive, sans partisanerie», qui s'inspire du rapport L'Heureux-Dubé et

des recommandations du commissaire à l'éthique.

En novembre 2015, le gouvernement avait présenté un projet de loi sur la question, qui n'a finalement pas été adopté. L'intention de M. Fournier n'est pas de ressusciter ce projet de loi, mais d'en adopter un autre qui ferait l'affaire de tous les députés, tous partis confondus.

«Si à la fin, il n'y a pas de consensus pour faire ça, on ne le fait pas. C'est aussi simple que ça.» PATRICIA CLOUTIER

## Des échanges avec John Kerry

KRISTY KIRKUP  
La Presse canadienne

**OTTAWA — Justin Trudeau soutient que lors de ses vacances de Noël chez l'Aga Khan, en 2016, il a pu discuter avec le secrétaire d'État américain de l'arrivée imminente de Donald Trump à la Maison-Blanche — et de l'état du monde en général.**

Dans une entrevue accordée cette semaine à La Presse canadienne, le premier ministre a donné un peu plus de détails sur ses échanges directs avec John Kerry, qui se trouvait sur l'île privée des Bahamas en même temps que lui.

En décembre dernier, la commissaire fédérale aux conflits d'intérêts et à l'éthique a conclu que M. Trudeau avait violé les règles parlementaires en acceptant l'invitation du leader spirituel sans demander l'avis de son bureau.

Dans son rapport, Mary Dawson faisait état simplement de la présence sur l'île d'un «ancien haut responsable dans une administration américaine précédente», sans préciser de qui il s'agissait. Le cabinet du premier ministre a depuis confirmé que ce haut responsable était John Kerry, secrétaire d'État de Barack Obama de 2013 à 2017.

M. Trudeau dit avoir appris «quelques jours» ou «quelques semaines» avant son départ que le secrétaire d'État américain pourrait être sur l'île privée de l'Aga Khan en même temps que lui.

«C'était une belle occasion de m'entretenir avec un secrétaire d'État en exercice [...] mais les conversations sont demeurées très générales, sur l'état du monde [...] les attentes concernant les enjeux de politique étrangère de la prochaine administration», soutient aujourd'hui M. Trudeau. «Rien n'a été décidé, rien qui aurait eu en aucune façon une incidence notable, directe sur les politiques canadiennes.»

Ces échanges chez l'Aga Khan, a-t-il dit, ont impliqué «des gens qui occupent des postes intéressants et qui ont des responsabilités», et portaient, de façon

informelle, sur la politique mondiale en général. Il y avait parfois autour de la table une vingtaine de personnes, incluant parents et amis, se rappelle M. Trudeau.

### UN AMI DE LA FAMILLE

Le premier ministre a toujours maintenu que l'Aga Khan est «un ami de la famille». La commissaire à l'éthique a conclu que l'Aga Khan entretenait effectivement des liens avec Pierre Elliott Trudeau, depuis les années 60, ce qui a facilité les relations entre l'actuel premier ministre et le leader spirituel des 15 millions de musulmans ismaéliens dans le monde.

M<sup>me</sup> Dawson ne croit toutefois pas que M. Trudeau fils aurait été invité sur l'île si l'Aga Khan, un philanthrope, n'entretenait pas de liens officiels avec le gouvernement du Canada, et si Justin Trudeau n'était pas devenu aujourd'hui une personnalité influente sur la scène politique canadienne. M. Trudeau a ensuite soutenu qu'il divergeait d'opinion avec la commissaire sur la notion d'amitié, mais qu'il prenait bonne note de la précision.

M<sup>me</sup> Dawson a aussi conclu que M. Trudeau avait violé l'article 11 de la Loi sur les conflits d'intérêts, qui interdit aux parlementaires d'accepter un cadeau ou tout autre avantage.

L'invitation chez l'Aga Khan constituait selon elle un cadeau à M. Trudeau et aux membres de sa famille, ce qui pourrait être raisonnablement considéré comme une façon d'influencer le premier ministre.

L'opposition à Ottawa a exigé que le premier ministre rembourse aux contribuables les frais afférents à ce voyage — transport, sécurité —, qui atteindraient plus de 200 000 \$. Le cabinet du premier ministre a indiqué que M. Trudeau avait remboursé l'équivalent du prix des billets d'avion sur une ligne commerciale, sans dévoiler le montant précis.

M. Trudeau s'attend d'ailleurs à ce que l'opposition revienne à la charge dès la reprise des travaux parlementaires, le lundi 29 janvier.

## Nathalie Leclerc, candidate péquiste

JEAN-MARC SALVET  
jmsalvet@lesoleil.com

Jean-François Lisée a confirmé mercredi la candidature de Nathalie Leclerc dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré en brandissant sa volonté et celle de son parti de conduire le Québec à l'indépendance. La fille de Félix Leclerc tentera de faire revenir cette circonscription dans le giron du Parti québécois (PQ) en octobre prochain.

Pauline Marois y a été battue en 2014 par la libérale Caroline Simard, qui l'a emportée avec 882 votes de plus. M<sup>me</sup> Marois ne manquait pourtant pas de notoriété. Elle était première ministre sortante.

«Je suis convaincu que cette femme d'exception obtiendra la confiance des gens de Charlevoix-Côte-de-Beaupré le 1<sup>er</sup> octobre prochain», a affirmé Jean-François Lisée en présentant Nathalie Leclerc.

Elle contribuera à la réussite du projet d'indépendance déployé sur deux mandats, croit-il. M. Lisée a tenu à dire que le PQ est «le seul train» pouvant mener à la souveraineté.

Le chef péquiste était fier de présenter sa candidate après les annonces de départ, la veille, des députés Agnès Maltais, Alexandre Cloutier et Nicole Léger. Ils ne solliciteront pas d'autre mandat à la fin de la présente législature. «Aujourd'hui, c'est le début de la suite», a fait valoir le chef.

«Joindre Jean-François Lisée et l'équipe du Parti québécois, c'est joindre le seul parti qui peut mener le Québec à sa pleine indépendance, estime Nathalie Leclerc. C'est joindre le parti de la fierté et de la culture québécoises.»

### «VIEUX, LE PARTI QUÉBÉCOIS?»

La candidate a évoqué la mémoire de son père. «Ma décision d'être candidate relève beaucoup de mon père», a-t-elle confié après avoir indiqué que la défaite de Pauline Marois en 2014 l'avait sincèrement attristée. Elle est revenue vivre au Québec après un exil en France.

M<sup>me</sup> Leclerc veut faire de l'accès aux soins de santé l'une de ses priorités. Elle a fait référence à l'Hôpital de La Malbaie, à la présence d'un médecin à L'Isle-aux-Coudres, mais



Nathalie Leclerc, la fille de Félix Leclerc, briguera les couleurs du Parti québécois dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré. — PHOTO LE SOLEIL

aussi — dans un tout autre ordre d'idées — à une éventuelle piste cyclable à l'île d'Orléans.

«Vieux, le Parti québécois?» a lancé la nouvelle candidate. «Ce n'est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne de vieilles pommes», a-t-elle répondu en citant son père.

Nathalie Leclerc a remis sa démission de la fondation de l'Espace Félix-Leclerc.

### TASCHEREAU

Agnès Maltais était présente à l'Espace Félix-Leclerc, sur l'île d'Orléans, lors de l'annonce de la candidature de M<sup>me</sup> Leclerc. Des noms de péquistes intéressés à lui succéder circulent déjà.

De leur côté, les libéraux ont annoncé mercredi qu'ils tiendront leur assemblée d'investiture dans Taschereau le 28 février. L'ex-candidat libéral aux élections de 2014, Florent Tanlet, est sur les rangs.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, a par ailleurs confirmé qu'il était en réflexion sur son avenir. Le doyen de l'Assemblée nationale, le péquiste François Gendron, qui y siège depuis 1976, et son collègue Claude Cousineau, confirmeront sous peu qu'ils ne brigueront pas les suffrages lors des prochaines élections.

Le ministre Jean-Marc Fournier a pour sa part indiqué qu'il continuait de s'interroger sur son avenir.

# LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

### SECTION ATLANTIQUE

|           | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.     | Étr.      | 10 Dern. | Sér. |
|-----------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|----------|-----------|----------|------|
| Tampa Bay | 44 | 31 | 10 | 1  | 2  | 29  | 161 | 112 | 65  | 17-4-1-0 | 14-6-0-2  | 6-3-0-1  | P-1  |
| Boston    | 43 | 25 | 10 | 6  | 2  | 22  | 141 | 109 | 58  | 15-5-4-0 | 10-5-2-2  | 7-0-2-1  | G-1  |
| Toronto   | 46 | 25 | 17 | 3  | 1  | 21  | 147 | 133 | 54  | 13-7-2-0 | 12-10-1-1 | 4-3-3-0  | P-3  |

### SECTION MÉTROPOLITAINE

|            | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.     | Étr.      | 10 Dern. | Sér. |
|------------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|----------|-----------|----------|------|
| Washington | 45 | 28 | 14 | 2  | 1  | 25  | 140 | 127 | 59  | 18-6-0-0 | 10-8-2-1  | 6-2-1-1  | G-1  |
| New Jersey | 43 | 23 | 12 | 4  | 3  | 20  | 137 | 131 | 54  | 12-6-2-1 | 11-6-2-3  | 4-3-1-2  | G-1  |
| Columbus   | 46 | 25 | 18 | 0  | 4  | 20  | 124 | 129 | 53  | 15-8-0-0 | 10-10-0-3 | 4-5-0-1  | P-2  |

### QUATRIÈME AS

|                | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.     | Étr.      | 10 Dern. | Sér. |
|----------------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|----------|-----------|----------|------|
| N.Y. Rangers   | 45 | 23 | 17 | 1  | 4  | 20  | 137 | 130 | 51  | 16-8-1-2 | 7-9-0-2   | 4-5-0-1  | G-1  |
| Pittsburgh     | 46 | 24 | 19 | 2  | 1  | 22  | 135 | 141 | 51  | 15-7-1-0 | 9-12-1-1  | 6-4-0-0  | G-4  |
| N.Y. Islanders | 46 | 23 | 19 | 3  | 1  | 20  | 159 | 168 | 50  | 13-6-2-1 | 10-13-1-0 | 4-6-0-0  | P-1  |
| Philadelphie   | 44 | 20 | 16 | 5  | 3  | 20  | 129 | 130 | 48  | 11-8-3-1 | 9-8-2-2   | 5-4-0-1  | P-1  |
| Caroline       | 45 | 20 | 17 | 5  | 3  | 17  | 126 | 140 | 48  | 10-6-3-1 | 10-11-2-2 | 4-5-1-0  | P-2  |
| Detroit        | 44 | 18 | 19 | 6  | 1  | 15  | 119 | 135 | 43  | 10-8-5-1 | 8-11-1-0  | 5-5-0-0  | P-1  |
| Floride        | 43 | 18 | 19 | 3  | 3  | 16  | 122 | 141 | 42  | 10-7-1-2 | 8-12-1-1  | 6-3-0-1  | P-1  |
| Montréal       | 45 | 18 | 21 | 4  | 2  | 16  | 116 | 142 | 42  | 11-8-4-1 | 7-13-0-1  | 2-6-1-1  | P-3  |
| Ottawa         | 42 | 15 | 18 | 4  | 5  | 14  | 117 | 149 | 39  | 9-8-2-3  | 6-10-2-2  | 4-4-1-1  | G-1  |
| Buffalo        | 44 | 11 | 24 | 8  | 1  | 11  | 99  | 151 | 31  | 6-11-2-1 | 5-13-6-0  | 3-5-2-0  | G-1  |

## ASSOCIATION DE L'OUEST

### SECTION CENTRALE

|           | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.     | Étr.      | 10 Dern. | Sér. |
|-----------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|----------|-----------|----------|------|
| Winnipeg  | 46 | 26 | 13 | 6  | 1  | 25  | 153 | 127 | 59  | 16-3-1-0 | 10-10-5-1 | 6-3-1-0  | P-2  |
| Nashville | 43 | 26 | 11 | 2  | 4  | 23  | 132 | 114 | 58  | 14-4-0-2 | 12-7-2-2  | 5-3-1-1  | G-3  |
| St. Louis | 47 | 27 | 17 | 3  | 0  | 24  | 136 | 123 | 57  | 15-9-0-0 | 12-8-3-0  | 5-4-1-0  | G-1  |

### SECTION PACIFIQUE

|          | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.      | Étr.     | 10 Dern. | Sér. |
|----------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----------|----------|----------|------|
| Vegas    | 43 | 29 | 11 | 1  | 2  | 27  | 145 | 117 | 61  | 18-2-1-1  | 11-9-0-1 | 7-2-1-0  | P-2  |
| San Jose | 43 | 24 | 13 | 4  | 2  | 21  | 123 | 114 | 54  | 13-6-1-1  | 11-7-3-1 | 6-2-1-1  | G-3  |
| Calgary  | 45 | 25 | 16 | 1  | 3  | 23  | 131 | 125 | 54  | 12-11-0-0 | 13-5-1-3 | 7-2-0-1  | G-7  |

### QUATRIÈME AS

|             | MJ | G  | P  | DP | DF | GRP | BP  | BC  | Pts | Dom.     | Étr.      | 10 Dern. | Sér. |
|-------------|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|----------|-----------|----------|------|
| Dallas      | 46 | 26 | 17 | 2  | 1  | 23  | 140 | 126 | 55  | 16-6-1-0 | 10-11-1-1 | 7-3-0-0  | G-2  |
| Los Angeles | 44 | 24 | 15 | 5  | 0  | 22  | 129 | 107 | 53  | 11-8-3-0 | 13-7-2-0  | 4-5-1-0  | P-4  |
| Minnesota   | 46 | 24 | 17 | 4  | 1  | 22  | 133 | 131 | 53  | 15-4-4-0 | 9-13-0-1  | 6-2-2-0  | P-1  |
| Colorado    | 43 | 24 | 16 | 2  | 1  | 23  | 142 | 126 | 51  | 16-7-1-0 | 8-9-1-1   | 8-1-1-0  | G-7  |
| Chicago     | 45 | 22 | 17 | 5  | 1  | 22  | 136 | 123 | 50  | 12-8-2-0 | 10-9-3-1  | 5-4-1-0  | P-1  |
| Anaheim     | 45 | 20 | 16 | 4  | 5  | 18  | 122 | 125 | 49  | 10-8-0-3 | 10-8-1-5  | 6-3-0-1  | P-1  |
| Edmonton    | 46 | 20 | 23 | 2  | 1  | 19  | 126 | 147 | 43  | 9-12-1-0 | 11-11-1-1 | 3-6-1-0  | G-2  |
| Vancouver   | 45 | 18 | 21 | 3  | 3  | 18  | 119 | 147 | 42  | 7-12-2-1 | 11-9-1-2  | 3-5-1-1  | G-2  |
| Arizona     | 46 | 10 | 28 | 5  | 3  | 9   | 107 | 163 | 28  | 5-14-1-2 | 5-14-4-1  | 3-4-1-2  | P-4  |

## LNH

### Mardi 16 janvier

St. Louis 2 Toronto 1 (P)  
 Philadelphie 1 N.Y. Rangers 5  
 New Jersey 4 N.Y. Islanders 1  
 Dallas 4 Detroit 2  
 Vegas 0 Nashville 1  
 San Jose 3 Arizona 2 (F)

### Mercredi 17 janvier

Montréal 1 Boston 4  
 Pittsburgh à Anaheim, 22h.

### Jeudi 18 janvier

Dallas à Columbus, 19h.  
 Boston à N.Y. Islanders, 19h.  
 Toronto à Philadelphie, 19h.  
 Washington au New Jersey, 19h.  
 St. Louis à Ottawa, 19h30.  
 Vegas à Tampa Bay, 19h30.  
 Buffalo à N.Y. Rangers, 19h30.  
 Arizona à Nashville, 20h.  
 San Jose au Colorado, 21h.  
 Pittsburgh à Los Angeles, 22h.

### Vendredi 19 janvier

Vegas en Floride, 19h30.  
 Montréal à Washington, 19h30.  
 Los Angeles à Anaheim, 22h.

### Samedi 20 janvier

Dallas à Buffalo, 13h.  
 New Jersey à Philadelphie, 13h.  
 N.Y. Rangers au Colorado, 15h.  
 Winnipeg à Calgary, 15h.  
 Caroline à Detroit, 19h.  
 Toronto à Ottawa, 19h.  
 Boston à Montréal, 19h.  
 Pittsburgh à San Jose, 20h.  
 Floride à Nashville, 20h.  
 Arizona à St. Louis, 20h.  
 N.Y. Islanders à Chicago, 20h30.  
 Tampa Bay à Minnesota, 21h.  
 Vancouver à Edmonton, 22h.

## MARQUEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

|                | B  | A  | Pts |
|----------------|----|----|-----|
| Kucherov, TB   | 27 | 33 | 60  |
| Tavares, NYI   | 24 | 30 | 54  |
| Mackinnon, Col | 20 | 34 | 54  |
| Gaudreau, Cal  | 15 | 39 | 54  |
| Giroux, Phi    | 14 | 40 | 54  |
| Wheeler, Win   | 14 | 39 | 53  |
| Voracek, Phi   | 8  | 45 | 53  |
| Kessel, Pit    | 20 | 32 | 52  |
| Stamkos, TB    | 17 | 35 | 52  |
| McDavid, Edm   | 15 | 37 | 52  |
| Bailey, NYI    | 12 | 38 | 50  |
| Ovechkin, Was  | 28 | 21 | 49  |
| Crosby, Pit    | 17 | 30 | 47  |
| Barzal, NYI    | 16 | 31 | 47  |
| Malkin, Pit    | 19 | 27 | 46  |
| Couturier, Phi | 25 | 20 | 45  |
| Kopitar, LA    | 18 | 27 | 45  |
| Kane, Chi      | 18 | 27 | 45  |
| Hall, NJ       | 16 | 29 | 45  |
| Tarasenko, STL | 19 | 25 | 44  |
| Schenn, STL    | 17 | 27 | 44  |
| Huberdeau, Flo | 16 | 28 | 44  |
| Benn, Dal      | 15 | 28 | 43  |
| Klingberg, Dal | 6  | 37 | 43  |
| Monahan, Cal   | 21 | 21 | 42  |
| Stone, Ott     | 18 | 24 | 42  |
| Radulov, Dal   | 17 | 25 | 42  |
| Lee, NYI       | 26 | 15 | 41  |
| Seguin, Dal    | 22 | 19 | 41  |
| Eichel, Buf    | 18 | 23 | 41  |
| Marchand, Bos  | 18 | 23 | 41  |

# HOCKEY

## RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 17 janvier.

|             | MJ | B  | A  | Pts |
|-------------|----|----|----|-----|
| Galchenyuk  | 44 | 11 | 15 | 26  |
| Paciorety   | 44 | 12 | 13 | 25  |
| Gallagher   | 44 | 16 | 7  | 23  |
| Danauld     | 43 | 7  | 16 | 23  |
| Drouin      | 39 | 6  | 15 | 21  |
| Shaw        | 43 | 10 | 9  | 19  |
| Petry       | 44 | 4  | 14 | 18  |
| Byron       | 44 | 12 | 5  | 17  |
| Weber       | 26 | 6  | 10 | 16  |
| Plekaneec   | 44 | 4  | 12 | 16  |
| Hudon       | 41 | 4  | 11 | 15  |
| Benn        | 43 | 4  | 6  | 10  |
| Carr        | 15 | 3  | 7  | 10  |
| Deslauriers | 24 | 6  | 3  | 9   |
| Shaw        | 42 | 2  | 6  | 8   |
| Morrow      | 26 | 3  | 4  | 7   |
| Alzner      | 44 | 1  | 6  | 7   |
| Froese      | 21 | 1  | 6  | 7   |
| Lehkonen    | 28 | 2  | 4  | 6   |
| Mete        | 29 | 0  | 5  | 5   |
| De La Rose  | 25 | 1  | 3  | 4   |
| Jerabek     | 18 | 0  | 2  | 2   |
| Schlemko    | 17 | 0  | 2  | 2   |
| Niemi       | 9  | 0  | 1  | 1   |
| Price       | 31 | 0  | 0  | 0   |
| McCarron    | 8  | 0  | 0  | 0   |
| Lindgren    | 8  | 0  | 0  | 0   |
| Hemsky      | 7  | 0  | 0  | 0   |
| Cracknell   | 5  | 0  | 0  | 0   |
| Lernout     | 3  | 0  | 0  | 0   |

## GARDIENS

|       | V    | D | DP | Fa | JB   | Moy  | %Arr. |
|-------|------|---|----|----|------|------|-------|
| Price | 1315 | 4 | 88 | 1  | 2,95 | ,908 |       |
| Niemi | 0    | 5 | 1  | 29 | 0    | 4,85 | ,865  |

## Montréal 1 Boston 4

**Première période**  
 1. Montréal, Jerabek 1 (Hudon, Byron) :31  
 2. Boston, Pastnak 18 (Bergeron, Marchand) 6:50  
 Pénalité(s) — Aucune pénalité.

**Deuxième période**  
 3. Boston, Spooner 6 (Krejci, Debrusk) 2:37  
 Pénalité(s) — McAvoy Bos 8:33, Carlo Bos 9:24, Froese Mon 18:48.

**Troisième période**  
 4. Boston, Marchand 19 (Bergeron, Krug) 3:40 (an)  
 5. Boston, Krejci 8 (Backes) 16:46 (fd)  
 Pénalité(s) — De La Rose Mon 2:41, Froese Mon 9:11.

**Tirs au but**  
 Montréal 6 7 9 — 22  
 Boston 12 13 7 — 32

**Gardiens** — Montréal: Carey Price (P, 13-15-4); Boston: Tuukka Rask (G, 16-8-4).

**Avantages numériques** — Montréal: 0-2; Boston: 1-3.

**Arbitres** — Francis Charron, Kevin Pollock. **Juges de lignes** — Brian Murphy, Jonny Murray. **Assistance** — 17,565.

## RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 15 janvier.

|            | MJ | B  | A  | Pts |
|------------|----|----|----|-----|
| Stone      | 42 | 18 | 24 | 42  |
| Karlsson   | 37 | 3  | 27 | 30  |
| Hoffman    | 42 | 11 | 18 | 29  |
| Brassard   | 42 | 12 | 16 | 28  |
| Duchene    | 42 | 10 | 12 | 22  |
| Dzingel    | 42 | 13 | 5  | 18  |
| Ryan       | 32 | 5  | 12 | 17  |
| Pageau     | 42 | 6  | 15 | 15  |
| Pyatt      | 42 | 5  | 10 | 15  |
| Phaneuf    | 40 | 3  | 10 | 13  |
| Thompson   | 39 | 4  | 7  | 11  |
| Smith      | 28 | 3  | 7  | 10  |
| Ceci       | 42 | 5  | 4  | 9   |
| Chabot     | 23 | 3  | 6  | 9   |
| Wideaman   | 16 | 3  | 5  | 8   |
| Burrows    | 41 | 3  | 4  | 7   |
| Didomenico | 13 | 3  | 3  | 6   |
| Oduya      | 37 | 2  | 4  | 6   |
| Borowiecki | 12 | 2  | 1  | 3   |
| Claesson   | 34 | 1  | 1  | 2   |
| Dumont     | 23 | 1  | 1  | 2   |
| Chlapik    | 7  | 0  | 2  | 2   |
| Paul       | 11 | 1  | 0  | 1   |
| Harpur     | 20 | 0  | 1  | 1   |
| Condon     | 15 | 0  | 1  | 1   |
| Brown      | 4  | 0  | 1  | 1   |
| Anderson   | 32 | 0  | 0  | 0   |
| Rodewald   | 4  | 0  | 0  | 0   |
| McCormick  | 3  | 0  | 0  | 0   |

## GARDIENS

|          | V    | D | DP | Fa | JB   | Moy  | %Arr. |
|----------|------|---|----|----|------|------|-------|
| Anderson | 1213 | 5 | 96 | 2  | 3,22 | ,899 |       |
| Condon   | 3    | 5 | 4  | 43 | 0    | 3,48 | ,894  |

## MIDGET AAA

**SECTION LA COOP**

|             | MJ | V  | D | DP | DF | BP | BC | Pts |
|-------------|----|----|---|----|----|----|----|-----|
| St-François | 32 | 22 |   |    |    |    |    |     |

## EN BREF

## Taïder avec l'Impact?

**MONTRÉAL(PC)** — Le milieu de terrain algérien Saphir Taïder se rapprocherait de l'Impact de Montréal. Mercredi, le quotidien *L'Équipe* a rapporté que le footballeur de 25 ans avait paraphé un contrat de trois ans avec la formation montréalaise. Toutefois, une personne au fait des négociations entre les deux clans a indiqué à mots couverts à La Presse canadienne que bien que les négociations progressent, aucune entente n'a pour l'instant été paraphée.

Selon *L'Équipe*, Taïder prendrait la place de joueur désigné laissée vacante par le retour en Italie de l'international suisse Blerim Džemaili, qui quitte la MLS après avoir inscrit sept buts et 10 aides en 22 matchs en 2017. Formé à Grenoble, où il a disputé son premier match en 2010, il a passé la saison suivante au Bologne FC, où il a disputé 51 rencontres entre 2011 et 2013.

En août 2013, il a signé un contrat de quatre ans avec l'Inter Milan. Après une première saison de 26 matchs et deux buts, il a été prêté à Sassuolo, puis de nouveau à Bologne pour deux saisons. Né en France, il a représenté les Bleus en 15 occasions chez les moins de 20 ans. Défendant les couleurs de l'Algérie, il a été sélectionné 41 fois depuis 2013, marquant cinq buts.

## JO: les Coréees auront une délégation conjointe

**SÉOUL (PC)** — La Corée du Sud a indiqué que la Corée du Nord avait accepté de former une délégation conjointe et précisé que leurs athlètes marcheront ensemble pour la première fois en 11 ans pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux de PyeongChang le mois prochain.

Cette décision doit être approuvée par le Comité international olympique. Ce sont toutefois des développements déterminants dans le processus de rapprochement des deux Coréees depuis qu'ils ont entamé des pourparlers afin de coopérer pendant les Jeux olympiques, après une année marquée par une escalade des tensions dans la péninsule en raison des progrès du programme nucléaire nord-coréen.

Ce pacte comprend une série d'accords, notamment sur la formation d'une équipe conjointe de hockey féminin et le défilé des athlètes des deux Coréees ensemble sous un «drapeau unifié» représentant la péninsule pendant la cérémonie d'ouverture, a précisé le ministère de l'Unification à Séoul.

## Bonne frousse pour les Patriotes



**VINCENT GAUTHIER**  
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Décidément, les Patriotes de l'UQTR vont prendre goût à affronter les Stingers de Concordia. Pour la troisième fois en l'espace de 12 jours, la formation de l'entraîneur Marc-Étienne Hubert a eu raison de ses rivaux montréalais, 8-6 mercredi soir au Colisée de Trois-Rivières, dans un match en montagnes russes.

Le vétéran Mathieu Lemay a permis à son équipe de pousser un énorme soupir de soulagement lorsqu'il a marqué son deuxième but de la soirée, dans une cage déserte, avec 38 secondes à écouler au cadran. Il concrétisait ainsi la victoire des Patriotes qui venaient de laisser fondre des avances de 6-2 et 7-3.

Cette cinquième victoire d'affilée des Patriotes leur permet de s'approcher à deux points du sommet de la Ligue de l'Ontario détenu par les Redmen de McGill.

«Ce n'est pas le genre de match qu'on aurait espéré. Mais avec une équipe jeune comme la nôtre, c'est



Alexandre Bélanger a été fort occupé devant la cage des Patriotes. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

le genre de match qui fait partie du processus d'apprentissage. On venait de gagner quatre matchs de suite et on a abordé le match avec trop de confiance», a analysé l'entraîneur des Patriotes.

Curieusement, ce sont deux visites au cachot successives des Patriotes qui leur ont permis de prendre leur envol, après une première période dominée par les Stingers.

Dès le retour sur la patinoire pour le deuxième vingt, Mathieu Lemay et Deven St-Hilaire ont touché la cible à tour de rôle en infériorité numérique, en l'espace de trois

minutes, pour rompre l'égalité de 2-2 qui persistait jusque-là.

La deuxième période cauchemardesque du gardien des Stingers Marc-Antoine Turcotte ne s'est pas arrêtée là. Les Patriotes ont ajouté deux autres filets avant la moitié de l'engagement depuis les lames de bâtons de Bruno-Carl Denis et Elie Bérubé. Imaginez, cette explosion de quatre buts a été réalisée à l'aide de seulement cinq tirs au filet! Turcotte a finalement cédé sa place en milieu de troisième période après avoir encaissé sept buts sur 18 lancers.

Pendant ce temps, Alexandre

Bélanger connaissait davantage de succès devant la cage des locaux. Ses 35 arrêts après deux périodes ont d'ailleurs permis à ses coéquipiers de s'offrir un coussin confortable de 6-2.

Puis, alors qu'il restait moins de cinq minutes au cadran et que les Stingers pressaient le pas, Bélanger a réalisé l'arrêt du match aux dépens d'Alexis Pépin qui s'est exécuté à bout portant avec une marque de 7-5. Ce larcin a finalement fait toute la différence compte tenu que les Stingers ont ajouté un sixième but avec 90 secondes à jouer en troisième période.

«Ça été une grosse soirée pour lui. Le pointage n'indique pas la qualité de son match», a vanté Hubert à propos des 49 arrêts de son portier.

Dans l'autre vestiaire, l'entraîneur Marc-André Élément pestait contre la tenue de ses unités spéciales. «On a montré du caractère pour revenir dans le match, mais nos unités spéciales nous ont sortis du match. Ça manquait d'exécution et on n'a pas voulu payer le prix.»

Bérubé (deux buts, une passe), Lemay (deux buts, une passe), St-Hilaire (un but, deux passes), Christophe Boivin (deux passes) et Pierre-Maxime Poudrier (deux passes) ont été les plus productifs chez les vainqueurs.

## Tsonga prend sa revanche

**MELBOURNE (PC)** — Au terme d'une guerre d'usure qui a duré 3 h 37 minutes, le Français Jo-Wilfried Tsonga a éliminé le Canadien Denis Shapovalov 3-6, 6-3, 1-6, 7-6 (4), 7-5 au deuxième tour des Internationaux de tennis d'Australie mercredi.

«Tu ne peux pas vraiment te préparer à ça, a déclaré Shapovalov à propos du match-marathon. C'est une question d'expérience. Tu dois l'avoir vécu. Tu dois disputer ces matchs-là.»

«Comme aujourd'hui, Jo avait plus d'expérience dans ce genre de match, ce qui n'est pas mon cas, sinon l'issue aurait pu être différente», a ajouté l'Ontarien originaire de Richmond Hill. «Il a haussé son niveau de jeu au moment opportun.»

Du coup, le Français de 32 ans a pris sa revanche face à Shapovalov, qui l'avait vaincu en trois manches de 6-4, 6-4, 7-6 (3) lors du deuxième tour des Internationaux des États-Unis l'été dernier.

Tsonga affrontera l'Australien Nick Kyrgios, 17e tête de série, qui a battu le Serbe Viktor Troicki en trois manches mercredi.

Dernier Canadien en lice du simple masculin, Shapovalov avait



Jo-Wilfried Tsonga et Denis Shapovalov ont dû s'affronter pendant 3 h 37 minutes avant de faire un maître. — PHOTO: AFP

pourtant amorcé la cinquième manche avec autorité en se bâtissant un coussin de 3-0 grâce à un bris du service de Tsonga dès le deuxième jeu.

Shapovalov menait 5-2 lorsque Tsonga a amorcé son irrésistible remontée, marquée par deux bris consécutifs, lors des neuvième et 11e jeux.

Au service avec une avance de 6-5, Tsonga n'a pas fait de quatrièmes remportant les quatre points

nécessaires sans en accorder un seul à Shapovalov.

## NADAL EXPÉDITIF

Rafael Nadal a dû patienter que Caroline Wozniacki sauve deux balles de match et vienne de l'arrière pour l'emporter avant de pouvoir sauter sur le court du Rod Laver Arena aux Internationaux de tennis d'Australie, mercredi.

Nadal, finaliste du tournoi l'an dernier, n'a pas perdu de temps pour

accéder au troisième tour. Il n'a concédé qu'un seul bris - alors qu'il servait pour le match - et n'a commis que 10 fautes directes dans une victoire de 6-3, 6-4, 7-6 (4) contre Leonardo Mayer.

«Ce fut une victoire essentielle pour moi, parce qu'il était coriace», a dit Nadal.

Ce fut plus dramatique au Margaret Court Arena, où le tableau du simple féminin est venu bien près de perdre sa deuxième tête de série.

La Danoise Caroline Wozniacki a remporté les six derniers jeux du troisième set pour éliminer la Croate Jana Fett, 103e joueuse mondiale, 3-6, 6-2, 7-5 en 2 h 31 minutes.

Wozniacki a notamment sauvé deux balles de match lors de cette troisième manche, mettant la table pour un duel contre la 30e tête de série Kiki Bertens, qui a disposé de Nicole Gibbs 7-6 (3), 6-0.

«C'était complètement fou, s'est exclamée Wozniacki après avoir gagné. J'ignore comment je suis parvenue à revenir dans le match. Je me disais: 'C'est ta dernière chance.'

«À 5-1, 40-15, j'avais l'impression d'avoir un pied dans la tombe. J'ai été chanceuse.»

## CURLING

## Autre victoire des filles

**SHAWINIGAN (LSG)** — Les joueuses du Québec, menées par la capitaine Laurie St-Georges, ont porté leur dossier aux nationaux à cinq victoires et deux défaites, fortes d'une importante victoire de 7-3 contre le Nord de l'Ontario.

Les filles conservent ainsi leurs chances d'accéder à la ronde éliminatoire. Elles joueront deux fois plutôt qu'une sur les glaces du Centre municipal de curling jeudi, et non à l'Aréna de Grand-Mère, où les conditions sont meilleures, selon les joueurs, depuis le début du tournoi.

Elles ont rendez-vous avec Terre-Neuve-et-Labrador (5-2) en matinée avant d'en découdre contre les Ontariennes (6-1), durant soirée.

Les gars (4-3), de leur côté, ont échappé un gros match mercredi en baissant pavillon 5-4 devant l'Alberta (5-2).

La troupe du capitaine Alek Bédard n'est pas sortie de l'auberge puisque des adversaires de taille se dresseront devant elle jeudi: le Nord de l'Ontario (7-0) et l'Ontario (6-1).

Les joueurs du Nord de l'Ontario représentent la seule équipe invaincue, toutes catégories confondues, jusqu'à maintenant à Shawinigan.

## LA PROHIBITION

Curling Canada a des règles strictes autant pour les entraîneurs que pour les joueurs au championnat. Les entraîneurs doivent s'abstenir de boire de l'alcool sur le site des compétitions, même après les matchs, sans quoi ils risquent l'expulsion. Rien de moins!

## LE BILINGUISME, UN AVANTAGE

Peu de curleurs en visite à Shawinigan sont en mesure de s'exprimer en français. L'une des joueuses de la Saskatchewan s'exprime bien dans la langue de Molière, si bien qu'elle a offert ses services de traduction à un contingent de joueurs qui s'étaient rendus dans un restaurant Subway de Grand-Mère, après quoi elle a pu procéder à sa propre commande.

## TSN EST EN VILLE

Un camion de TSN est bien visible dans le stationnement du Centre municipal de curling, depuis mercredi en début de soirée.

L'équipe qui couvrira en direct la demi-finale (samedi) et le match ultime (dimanche) arrivera dans les prochaines heures à Shawinigan. RDS2 télédiffusera aussi ces deux rencontres, grâce au signal de sa station sœur de Toronto.

# Earle Morris et sa fabrique à champions

L'entraîneur de l'équipe féminine de l'Ontario est une sommité



**LOUIS-SIMON GAUTHIER**  
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN** — De tous les entraîneurs dirigeant l'une ou l'autre des 28 équipes au Championnat canadien de curling junior, Earle Morris est sans doute l'un des plus fascinants.

Travail oblige, l'ex-militaire de 72 ans a vécu dans presque toutes les provinces canadiennes, dont le Québec. Il fut le premier athlète à défendre les honneurs de trois provinces au Brier.

«Je n'étais pas le meilleur joueur par contre. Je n'ai jamais gagné le championnat», tient-il à spécifier, du haut des gradins à l'Aréna de Grand-Mère, où il s'apprêtait à établir la stratégie en vue du match de l'équipe féminine de l'Ontario, mercredi en soirée.

Peut-être, sauf que sur le plan du coaching, c'est une autre paire de manches.

Les dix olympiens appelés à porter les couleurs du Canada, aux Jeux de PyeongChang le mois prochain, ont tous déjà reçu les conseils de Earle Morris comme



Earle Morris doit son amour pour le curling à son grand-père, qui a pris part au Brier de 1933 avec la Saskatchewan. — PHOTO SYLVAIN MAYER

entraîneur, à un moment ou un autre de leur carrière.

Parmi eux figurent Rachel Homan, Kevin Koe et son fils, John Morris. «Ça indique que je suis vieux, non?» s'interroge-t-il en rigolant.

«Plus sérieusement, j'en suis très fier. Je me considère chanceux d'avoir travaillé avec des athlètes si incroyables.»

Le père et le fils

Morris doit son amour pour le curling à son grand-père, qui a pris part au Brier de 1933 avec la Saskatchewan.

«Quand j'étais militaire, toutes les bases avaient leur glace. C'était facile de pratiquer et d'enseigner», explique celui qui fut, dans les années 80, le directeur des sports au Collège militaire royal de St-Jean-sur-Richelieu, d'où sa présence au Brier de 1982 dans

l'uniforme fleurdelisé.

Sur la scène internationale, il a été entraîneur du Canada à de nombreuses reprises.

Son fils John, médaillé d'or olympique à Vancouver, suit ses traces. Il retourne aux Jeux cet hiver, dans la nouvelle catégorie du curling mixte, aux côtés de Kaitlyn Lawes.

«J'y serai, mais comme simple partisan», indique le paternel qui, au départ, ne devait pas visiter Shawinigan pour les nationaux juniors.

C'est qu'il a remplacé, à quelques jours d'avis, l'entraîneur-chef des Ontariennes, indisponible en raison d'un voyage en Écosse, où se tiendront les Mondiaux juniors en mars.

«Ça me fait plaisir d'être ici. Jusqu'à maintenant, ça ne va pas si mal. J'aime la relation entre l'entraîneur et les athlètes. L'aspect

mental est important, le lien de confiance tout autant. Remarque, j'ai toujours préféré diriger que jouer. Je ne joue presque plus, de toute façon! Plus important, je veux transmettre mes savoirs de coaching à une autre génération.»

Un sport encore à développer

Earle Morris se réjouit des commentaires positifs reçus des joueurs et entraîneurs des autres équipes, cette semaine à Shawinigan. Nul doute que l'accueil du comité organisateur et les conditions des glaces satisfont les visiteurs.

«C'est chaleureux et très hospitalier. Je trouve un peu dommage par contre qu'il n'y ait pas plus de spectateurs. On garde espoir pour la fin de la semaine.»

Morris a à cœur le développement de son sport au pays. On lui doit entre autres l'invention du Stabilizer, un stabilisateur qui permet aux initiés et aux joueurs plus âgés de garder leur équilibre au moment de lancer la pierre, évitant ainsi des maux de dos ou de genou.

Richard Hart et le Norvégien Pal Trulsen, champion olympique de 2002, comptent parmi les curleurs de renommée qui l'ont utilisé.

«Le curling se porte bien au Canada, surtout en Ontario et dans les Maritimes. Dans la Belle province, ça ne va pas mal, mais il y a des opportunités de faire grandir l'intérêt, je crois.»

«J'ai toujours cru que c'était un sport pour les francophones, explique-t-il, dans un français fluide. C'est un sport compétitif et social. Il s'agit d'une belle combinaison pour vous, les Québécois, avec votre joie de vivre!»

## Freeman de retour avec les Alouettes

**MONTRÉAL (PC)** — Josh Freeman et les Alouettes se courtisent depuis un certain temps. Cette fois, le moment était propice aux rapprochements entre l'ex-premier choix de la NFL et la formation montréalaise.

Quand Freeman s'est amené à Lennoxville pour lancer quelques ballons au dernier camp d'entraînement des Alouettes, ceux-ci venaient d'octroyer un contrat de trois ans à Darian Durant pour être leur général en attaque.

«Le "timing" est très important de ce genre de situations, souligne le directeur général des Alouettes,

Kavis Reed. Nous sommes chanceux que nous ayons pu nous entendre.»

«Je ne sais pas pourquoi ça n'a pas fonctionné l'an dernier, a noté Freeman au cours d'un entretien téléphonique avec La Presse canadienne. Ce qui m'a fait revenir par contre, ce sont les gens au sein de l'organisation. Ils comptent sur plusieurs personnes de qualité.»

«Nous avons Josh en haute estime, poursuit Reed. C'est un individu de grande classe et un quart-arrière qui a obtenu de très bonnes statistiques. Quand nous l'avons fait venir l'an dernier, nous

pensions réellement qu'il pourrait contribuer, mais ça n'a pas fonctionné. Je suis heureux que nous ayons gardé contact. De son côté, il a continué de s'entraîner, il a perdu du poids et nous avons pensé qu'il était temps de consommer ce mariage.»

Mais attention: Reed n'a rien promis à Freeman et les Alouettes continueront d'explorer leurs options pour dénicher le prochain quart no 1 de l'équipe.

«Josh Freeman fait partie de notre plan de mettre le plus de gens possible en place afin de lutter pour ce poste, explique Reed,

qui n'a pas voulu dire si le dossier Johnny Manziel était chose du passé. Il n'a pas été nommé quart no 1: il devra se battre pour le poste. (...) Notre objectif est de fournir le meilleur quart possible à notre personnel d'entraîneurs.»

«Non, on ne m'a rien promis, confirme Freeman. Les Alouettes veulent gagner, être compétitifs. Je serai du mini-camp en Floride et j'espère, du camp d'entraînement. Ce qu'on m'offre, c'est une opportunité de me battre pour le poste de partant. Comme compétiteur, c'est tout ce que vous demandez.»

# La rencontre que Simon n'attendait pas

LOUIS-SIMON GAUTHIER

ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN — L'erreur est humaine. Mais certaines font plus mal que d'autres.**

Un pépin technique lors du dernier Gala Sport-Hommage Mauricie a privé le kayakiste Simon Ricard-Vallée de son petit moment de gloire, alors que des centaines de personnes étaient réunies Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Associé au Club de canotage de Shawinigan, Simon était en nomination dans la catégorie Athlète ayant un handicap.

Afin de remédier à la situation, la Corporation Sport-Hommage a corrigé le tir de façon habile, c'est-à-dire en invitant Laurence Vincent-Lapointe chez Simon, à Shawinigan. Le jeune homme de 32 ans ne se doutait de rien. Il présentait ses nombreuses médailles obtenues au fil des années au président de la Corporation, André Beauchesne, quand la championne du monde de canoë est apparue dans son champ de vision.

La championne du monde se trouve à être son idole. Ému, Simon Ricard-Vallée peinait à contenir sa joie. «Un champion comme toi, ça mérite des beaux cadeaux», lui a dit Vincent-Lapointe, en lui tendant sa médaille d'or obtenue lors d'une Coupe du monde en République tchèque, il y a cinq ans.



Laurence Vincent-Lapointe a aidé les artisans du Gala Sport-Hommage à réparer une erreur en acceptant de rencontrer Simon Ricard-Vallée. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Tu peux la garder, elle est à toi», lui a confié la reine du canoë, qui avait aussi amené la médaille d'or des Jeux panaméricains de Toronto. «Celle-là, je la garde pour moi, car elle a une valeur très particulière.»

Le kayakiste ne s'est pas fait prier pour ajouter la médaille de sa nouvelle amie à sa collection. «Quand je serai aux Olympiques, tu la mettras à ton cou pour me porter chance.» Simon la portera, il n'y a aucun doute!

## UN COMBAT

La mère de Simon, Carole Ricard, tente de convaincre Canoë-Kayak Canada d'inclure la discipline que pratique son fils aux Olympiques spéciaux. «Ils nous répondent que c'est un sport trop technique pour les jeunes déficients. Pourtant, Simon fait maintenant partie de la section élite au Club de canotage de Shawinigan. Nous croyons que les fédérations doivent s'impliquer davantage.»

Un message qui rappelle à Vincent-Lapointe sa bataille personnelle pour faire du canoë féminin un sport olympique. Il y sera enfin, à Tokyo en 2020, et la Trifluvienne s'en promet.

«Ne perdez pas espoir. Vous pouvez compter sur mon soutien.»

Simon Ricard-Vallée a aussi reçu plusieurs cadeaux, gracieuseté de Sport-Hommage Mauricie et de ses partenaires.

## DRAVEURS

# Un joueur mystère en renfort...

**TROIS-RIVIÈRES (VG)** — Pour leur deuxième match local en 2018, les Draveurs de Trois-Rivières ne peuvent espérer qu'une seule chose: une meilleure réponse des amateurs, jeudi soir alors que l'Assurancia de Thetford Mines sera en visite au Colisée.

Le 6 janvier, l'assistance a connu un triste creux alors que seulement 310 billets ont été vendus. Et la situation n'était guère mieux avant l'arrivée de la nouvelle année alors que les Draveurs n'ont attiré qu'une seule fois plus de 600 amateurs au cours des sept derniers matchs, soit lors de la soirée à 5\$ le billet (775 spectateurs).

Dans l'ensemble, depuis le début de la campagne, la moyenne d'assistance est de 666 spectateurs par

match au Colisée trifluvien. Pour le propriétaire Étienne Boileau, il n'est toutefois pas question de baisser les bras.

«Je n'ai pas l'intention d'abandonner. L'équipe joue bien, les joueurs travaillent fort. Et pour le match de jeudi soir, nous allons habiller un nouveau joueur, laisse planer Boileau. C'est un gars qui va changer complètement le visage de l'équipe. Les partisans vont devoir se déplacer pour savoir de qui il s'agit.»

Au rayon des nouveautés, Tommy Bolduc est de retour dans la formation depuis le week-end dernier. Bolduc avait subi les foudres du commissaire Richard Martel en match pré-saison, en écopant d'une suspension de 18 matchs.

De plus, les Draveurs ont fait l'acquisition cette semaine, du défenseur Éric Bégin, qui appartenait à l'Assurancia. Ce dernier évolue présentement avec Bécancour dans la Ligue de hockey senior AAA du Québec. En retour, Trois-Rivières a cédé les droits de l'arrière Tommy Lafontaine. Quant à Jon Mirasty, la direction a annoncé que le dur à cuire sera en uniforme le 2 février lors de la visite des Éperviers de Sorel-Tracy dans la cité de Laviolette.

## PAS D'AMENDE

Par ailleurs, les Draveurs n'auront finalement pas à payer une amende pour ne pas avoir respecté le nombre minimal de joueurs de 16 pour un match de la LNAH,

samedi dernier à Rivière-du-Loup. Alors que les conditions routières étaient très périlleuses, seulement 13 joueurs – dont deux gardiens – étaient en uniforme pour affronter les 3L. Au bout du compte, les Draveurs ont soutiré un point en s'inclinant 8-7 en prolongation. Le propriétaire était évidemment soulagé de ne pas avoir à acquitter l'amende.

«On a essayé d'annuler la partie, mais la ligue a décidé que le match allait avoir lieu. Treize guerriers ont décidé d'y aller finalement. On partait avec deux prises contre nous et la sécurité des joueurs me préoccupait pas mal plus que les deux points au classement. Les joueurs ont tout donné pour arracher un point.»

## Mêlé comme un jeu de cartes

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

## COMMENTAIRE

Il est mêlé comme un jeu de cartes. Qui? Jonathan Drouin, évidemment.

J'étais de ceux qui ont applaudi Marc Bergevin quand il a sacrifié Mikhail Sergachev afin de faire son acquisition. Ce dernier a beau briller dans l'uniforme du Lightning – un environnement parfait pour s'épanouir – je crois toujours que Bergevin ne pouvait laisser passer l'occasion d'ajouter un jeune Québécois aussi doué.

Par contre, il faut le placer dans des conditions pour lui permettre de s'illustrer. Depuis que Claude Julien s'est aperçu qu'il n'y avait pas de chimie avec Max Pacioretty, Drouin n'a droit à aucune stabilité. Il change constamment de compagnons de trio, et Julien s'en tête à le garder au centre, où il n'est clairement pas le même joueur.

Mercredi face aux Bruins, Drouin allait être libéré, enfin utilisé à l'aile. Or il a été retourné au centre après une période et demie!

Mettez-vous dans les patins du jeune homme: pas surprenant que Drouin n'ait pas connu un grand match face aux Bruins. Même s'il n'était pas son favori, je le soupçonne de commencer à s'ennuyer de Jon Cooper...

Ceci étant dit, le rendement de Drouin n'explique pas à lui seul le revers face aux Bruins. La panne d'inspiration était généralisée. Inconcevable de la part d'un groupe de joueurs qui tente de se maintenir dans la course aux séries. Et puis, simonac, l'équipe en face se nommait les Bruins, probablement l'équipe avec laquelle la rivalité est la plus forte depuis une décennie. Comment peut-on s'endormir dans un scénario semblable?

En les voyant prendre des photos sur la glace, j'ai eu une pensée pour... Chris Nilan! Ce dernier n'avait pas son pareil pour allumer le feu face aux Bruins. Je sais, je sais, cette époque est bien lointaine. Remarquez, Nicolas Deslauriers a atteint la LNH en jouant un rôle semblable. Il a jeté les gants à son premier match avec le Canadien, s'est fait rabrouer en point de presse par Julien. Depuis, il s'en tient au hockey. Avec une étonnante efficacité, Deslauriers est l'une des belles histoires dans ce vestiaire cette année. Mais mercredi, il me semble qu'il aurait pu tenter de provoquer quelque chose quand il a vu que le courant ne passait pas sur le banc de son équipe...



Carey Price a gardé son équipe dans le match pendant deux périodes. —PHOTO: ASSOCIATED PRESS

# «On n'a pas été bons»

Défaite sans appel pour Claude Julien à son retour à Boston

La Presse canadienne

**BOSTON — Probablement qu'il ne l'aurait jamais avoué, mais une victoire du Canadien à Boston aurait apporté plus de satisfaction à Claude Julien que bien d'autres au fil de sa belle carrière dans la LNH. Encore aurait-il fallu que ses joueurs fournissent un effort plus convaincant.**

Les Bruins de Boston ont gâché le retour de Julien au TD Garden, défaisant le Canadien de Montréal par la marque de 4-1 mercredi soir.

Les hommes de Bruce Cassidy ont vaincu la formation montréalaise pour la deuxième fois en quatre soirs. Samedi au Centre Bell, ils auront l'occasion de compléter un tour du chapeau potentiellement désastreux pour le Canadien.

Brad Marchand (1-1) et Patrice

Bergeron (0-2) ont récolté deux points chacun pour les Bruins, qui ont gagné leurs quatre dernières parties face au Canadien.

Le but de Marchand, son 19e de la saison, a procuré aux Bruins une avance de deux buts en troisième période et le Tricolore n'a pas été en mesure de s'en remettre.

David Pastrnak (18e), au premier vingt, et Ryan Spooner (6e), tôt en deuxième période, ont également déjoué Carey Price, qui a bloqué 28 tirs et qui n'a rien pu faire sur les buts qu'il a concédés.

David Krejci (8e) a poussé la rondelle dans un filet désert avec 3:14 à jouer à la troisième période, soit 19 secondes après que Julien eut retiré Price au profit d'un sixième attaquant.

La riposte du Canadien est venue du défenseur Jakub Jerabek. Quarante-huit heures après avoir obtenu ses deux premiers points dans la LNH, Jerabek a inscrit son premier but en carrière dans la LNH après seulement 31 secondes d'écoulées au match.

En fait, les joueurs du Canadien ont relativement bien amorcé la rencontre et avec 12:17 à jouer au premier vingt, ils totalisaient six tirs au but. Mais le tir suivant n'est venu qu'à 5:56 de la deuxième période.

Au total, ils n'ont dirigé que

22 rondelles vers Tuukka Rask, qui a possiblement connu l'une de ses soirées les plus faciles depuis longtemps.

«On n'a pas été bons ce soir. C'est aussi simple que ça, a déclaré Julien.

«J'ai été vraiment désappointé de notre effort. Carey nous a donné une chance de rester dans le match pendant au moins deux périodes. On joue du bon hockey dernièrement mais ce soir, comme on dit en anglais, "we laid an egg" (on a fait chou blanc). C'est un recul parce qu'on avait joué quatre ou cinq bonnes parties et ce soir, on avait besoin d'un bon effort. Puis, ça ne s'est pas produit, a ajouté Julien.

«Il faut prendre nos responsabilités. Quand ton quatrième trio continue d'être ton meilleur, côté attaque, travail, tu espères, à un moment donné, qu'on va avoir la même chose de tout le monde.»

Par ailleurs, l'expérience de muter Jacob de la Rose au centre d'un trio complété par Alex Galchenyuk à gauche et Jonathan Drouin à droite, n'a pas été concluante. Une mauvaise passe de de la Rose a d'ailleurs mené au but gagnant, celui de Spooner.

À la fin du match, Drouin était de retour au centre, avec Alex Galchenyuk et Nicolas Deslauriers.

Claude Julien a donc vu ses hommes subir une troisième défaite consécutive, lui qui aurait rejoint Jacques Demers au 12e rang avec une 107e victoire à titre d'entraîneur-chef dans l'histoire du Canadien. L'équipe demeure au 14e rang de l'Association est avec 42 points en 45 matchs.

Si ça peut le consoler un peu, Julien a mérité de chaleureux applaudissements des partisans des Bruins pendant la présentation d'une vidéo rendant hommage aux dix années passées derrière le banc de l'équipe, en première période.

Pendant ce temps, les Bruins ont prolongé leur impressionnante séquence de succès. Ils comptent dix victoires à leurs 14 dernières sorties, une séquence lors de laquelle ils n'ont pas perdu en temps réglementaire. Depuis le 16 novembre, ils affichent un dossier de 19-3-4.

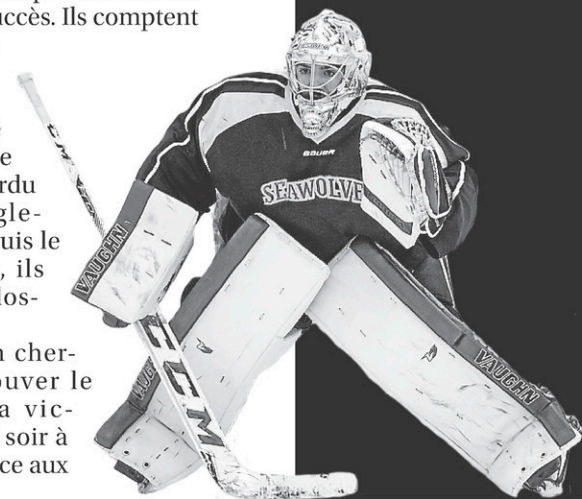
Le Canadien cherchera à retrouver le sentier de la victoire vendredi soir à Washington, face aux Capitals.

# Sports

CHIFFRE DU JOUR

74

Le Latuquois Olivier Mantha, gardien de but des Seawolves de l'Université d'Anchorage en Alaska, est l'un des 74 hockeyeurs en nomination pour le trophée Hobey-Baker, remis au joueur par excellence de la NCAA, aux États-Unis. Paul Kariya, Jack Eichel, Johnny Gaudreau et Will Butcher ont remporté ce titre par le passé.





# LA VENTE DU MILLION

PERMETTEZ-VOUS DE RÊVER!

MAGASINEZ ET GAGNEZ

# 1 000 000 \$

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 \$



**PRIMO**  
INTERNATIONAL  
Causeuse  
PTR-663696

Assises en CUIR

ÉPARGNEZ 200 \$

699<sup>99</sup>

13<sup>39</sup>  
50 mois

6 CHANCES

Courant : 899,99

JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES MEUBLES



Fauteuil berçant, pivotant et inclinable PTR-598964

299<sup>99</sup>

2 CHANCES

12<sup>49</sup>  
24 mois

Courant : 429,99



ÉPARGNEZ 130 \$

Matelas Iris

- Mousse mémoire infusée de gel



NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE<sup>MD</sup>

Garantie 10 ans



586 ressorts ensachés

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

Double PTR-666897

649<sup>99</sup>

11<sup>30</sup>  
50 mois

5 CHANCES

Sommier à titre indicatif



50% DE RABAIS SUR LES OREILLERS ICOMFORT À L'ACHAT DE CE MATELAS

**CONCOURS EXCLUSIF**  
À tous ceux qui auront complété leur profil client



EN JANVIER, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER ce fauteuil inclinable motorisé

REAXON une valeur de 1089<sup>99</sup>\$

POUR PARTICIPER : rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

NOUVEL ACCÈS

AMEUBLEMENTS

# TANGUAY

NOUVEAU MAGASIN TROIS-RIVIÈRES



1<sup>er</sup> Gagnant-Finaliste Maurice Gauthier Chicoutimi

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis Bonjour TVA

Livraison gratuite\*

PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU | 2200, rue des Vitrites TROIS-RIVIÈRES

NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectuée durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 28 février 2018 à 17 heures. Aucun achat requis. \*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.